

LE MONDE CULTUREL LIBANAIS À L'HORIZON 2020

Etude réalisée par l'Agenda Culturel

CULTURE IN LEBANON BY 2020

Study conducted by Agenda Culturel



LE MONDE CULTUREL LIBANAIS À L'HORIZON 2020

Etude réalisée par l'Agenda Culturel

CULTURE IN LEBANON BY 2020

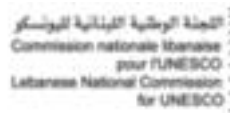
Study conducted by Agenda Culturel

Partenaires / Partners



avec le support de / with the support of

Commission nationale libanaise
pour l'UNESCO



Fondation Safadi



Equipe / Team

Emile Nasr
Raghida Tawileh
Célia Hassani
Florence Béland
Martin Bacholle
Julie Biez
Cécile Massoud
Amanda Abdallah Moukhtar
Linda Nahed
Tamara Zeitouni [Graphic design]

© Agenda Culturel, 2016/2017

Agenda Culturel
Mersal sarl.

Rue Clemenceau, Imm. Maktabi, B.P. 166 334, Beyrouth, Liban

Tél : +961 1 369242/243 :: info@agendaculturel.com :: www.agendaculturel.com

:: Twitter : CulturalAgenda :: Facebook : AgendaCultureLB :: Instagram : CulturalAgenda

Sommaire

08	État des lieux
10	Vie culturelle (artistes, offre, publics) et financement
15	Gouvernance et législation
19	Coopération et internationalisation
22	Éducation et formation
25	Dossiers sectoriels
26	Musique classique et musiques actuelles
30	Arts de la scène
34	Arts visuels
36	Patrimoine
41	Cinéma
43	Livre et littérature
47	Recommandations
48	Cadres institutionnels et législatifs
49	Vision et mission pour la culture au Liban
50	Promotion de la culture
52	Définir, utiliser et ressourcer les biens culturels du Liban

Table of contents

59	State of Play
60	Cultural Life (Artists, Performance, Audiences) and Funding
65	Governance and Legislation
68	International Dimension and Cooperation
71	Education and Training
73	Recommendations
74	Institutional And Legislative Frameworks
75	Vision And Mission For Culture In Lebanon
76	Promotion Of Culture
79	Defining, Using And Reshaping Lebanon's Cultural Assets

LE MONDE CULTUREL LIBANAIS
À L'HORIZON 2020



Qui sommes-nous ?

Promotion de la culture : le credo de l'Agenda Culturel, sa raison d'être, sa mission. Depuis 23 ans, notre magazine, aussi bien dans sa version papier qu'en ligne, œuvre à promouvoir auprès du plus grand nombre les rendez-vous culturels du Liban, et par là, à encourager le développement de la vie culturelle dans le pays.

L'Agenda Culturel est la seule publication spécialisée dans la promotion des activités culturelles au Liban et première en son genre dans le monde arabe. Au sortir de la guerre libanaise, en 1994, naît l'Agenda Culturel, comme reflet grossissant des premiers balbutiements de la reprise de la vie culturelle. L'objectif toujours braqué dans la même direction, et le regard porté vers l'avenir, l'Agenda Culturel s'est développé jusqu'à atteindre une position de leader au sein du secteur de l'information culturelle ; il est la référence des médias libanais de la presse écrite, audiovisuelle et en ligne.

Le site web [www.agendaculturel.com] reste, lui aussi, un concept unique au Liban et dans le monde arabe. L'ensemble du contenu est axé sur les manifestations et les acteurs culturels libanais, intra-muros et extra-muros, au Liban et à l'étranger, et vise une portée régionale et internationale. Magazine culturel à part entière, il propose un large éventail d'informations à caractère culturel sélectionnées et mises à jour au quotidien. Le site web propose également 2 répertoires consultables gratuitement : artistes (1800+) et organismes culturels (700+).

L'Agenda Culturel a des activités diversifiées allant de l'édition à l'organisation d'événements culturels, ainsi que la réalisation d'études sur le secteur culturel.

Introduction



2020 sera l'année du centenaire de la création du Liban. A cette occasion, l'Agenda Culturel a pour ambition d'apporter sa contribution à la conception d'une vision pour la culture au Liban. Cette vision se traduirait par la définition d'une véritable politique culturelle qui soit à la hauteur d'un tel évènement.

L'Agenda Culturel ainsi que les différents acteurs qui composent la vie culturelle libanaise cultivent le rêve, le souhait de voir le Liban maintenir, mais aussi et surtout développer sa présence culturelle.

En dépit de la conjoncture actuelle de la région et les nombreuses difficultés auxquelles le pays doit faire face, cette démarche a pour objectif de poursuivre les nombreux efforts réalisés par le secteur dans le but d'optimiser la diversité et le dynamisme dont il a fait preuve jusqu'à aujourd'hui.

Ce projet est une invitation adressée à ceux ou celles qui, concernés par le secteur culturel, sont désireux d'apporter leur contribution à concevoir un Liban culturel à l'horizon 2020. Conscient du potentiel des différents domaines de la culture, convaincu de son besoin d'épanouissement, l'Agenda Culturel est parvenu à dresser cet état des lieux, véritable témoin de sa propre connaissance et expertise du secteur, mais aussi résultat d'une consultation de terrain auprès d'un grand nombre d'artistes, acteurs culturels, universitaires et penseurs, habilités à répondre à ces questions essentielles : que pouvons-nous faire, pour qui, pourquoi, avec qui et comment ?

Ce qui fait cruellement défaut aujourd'hui, c'est une vision d'une politique culturelle sur laquelle arrimer tous les efforts, une vision convergente qui concentrerait toutes les énergies vers des buts et intérêts communs à tous, afin qu'aucune initiative ne soit négligée ou encore ne s'essouffle de trop d'efforts entrepris en vain.

Cet état des lieux a, non seulement, pour vocation de poser les jalons d'une réflexion sur le secteur en lui-même, mais aussi et surtout de projeter vers l'avenir les constats effectués, dans le but de proposer un plan d'action pour la culture au Liban.

C'est par le biais de préconisations précises, formulées par l'Agenda Culturel et ses contributeurs, qu'il est possible de fédérer les acteurs culturels libanais autour d'une vision commune pour 2020, en les invitant à travailler ensemble dans une même direction, autour d'idées et de conceptions claires, stratégiquement et précautionneusement élaborées en termes de diversité artistique, d'esprit de collaboration, d'innovation et d'originalité.

Il est donc impératif de juguler la démobilitation qui guette les acteurs culturels si une vision d'avenir ne leur est pas proposée. La définition d'une vision pour la culture reste primordiale pour ces jeunes qui ne rêvent qu'à quitter le pays, pour les régions qui vivent un désert culturel loin de la centralité beyrouthine, pour ces milliers d'acteurs culturels qui sont parvenus à maintenir la culture comme secteur vivant, plein de promesses.





LE MONDE CULTUREL LIBANAIS
À L'HORIZON 2020

État des lieux

Héritage et diversité culturelle

Le Liban est un pays de diversité culturelle et religieuse (18 confessions) et possède donc un riche héritage culturel. Ce pays, qui a attiré dans son passé et de manière différente à l'heure actuelle un grand nombre de personnes, dont intellectuels et artistes d'Orient et d'Occident ayant parfois fui leur pays d'origine (Arménie, Palestine, Irak, Syrie, etc.) ou choisi de s'installer au Liban, a donc été en contact permanent avec d'autres cultures par les différentes populations qui ont évolué sur son territoire. De plus, les influences francophones et anglophones jouent un rôle important dans l'histoire de la société libanaise et des pratiques culturelles.

En effet, le trilinguisme est présent au Liban mais reste l'affaire d'une partie restreinte de la population qui reste néanmoins l'une des plus actives dans tous les domaines. Force est de constater que les acteurs culturels sont pour la plupart multilingues, ce qui place le pays comme interlocuteur de choix sur le plan international. Il y a lieu cependant de noter que le trilinguisme a eu pour effet de fractionner une population, peu nombreuse au départ, en trois groupes ou publics qui pourraient être décrits ainsi : les arabophones, qui constituent la majorité et sont présents partout sur le territoire notamment en dehors de Beyrouth, les francophones, qui ont constitué par le passé l'intelligentsia du pays mais dont l'influence est aujourd'hui concurrencée par la jeunesse qui de plus en plus adopte l'anglais. Le trilinguisme constitue néanmoins une richesse qu'il faut savoir préserver, ayant un rôle à jouer dans l'expansion de la culture au Liban.

D'une manière générale, le Liban représente un carrefour stratégique dans le domaine culturel, connu pour être l'un des pays du Moyen-Orient où la liberté d'expression, appréciée et défendue de tous, demeure l'une des plus grandes. C'est grâce à ces deux facteurs (trilinguisme et liberté d'expression), que le pays s'est vu jouir au cours du temps d'une grande production culturelle diverse et variée.

De plus, alors que la diversité culturelle pourrait être source de conflits politiques, et dans certains cas religieux, dans un pays où la culture civique est loin d'être généralisée, celle-ci reste source de richesse et d'adhésion au sein du domaine de la production culturelle et ar-

tistique. Une question pourtant demeure : Comment arriver à maintenir et développer cet aspect positif de la diversité culturelle au Liban ?

Vie culturelle libanaise

La vie culturelle libanaise s'est dessinée au rythme des événements qui se sont succédés au cours du temps. Dans les différentes disciplines, beaucoup de courants artistiques ont vu le jour, se sont épanouis et ont laissé place à d'autres en fonction des conjonctures politiques, économiques et sociales. Les quinze années de guerre civile ont complètement bouleversé le secteur culturel, avec le départ de beaucoup d'artistes et la fermeture d'un certain nombre d'équipements. Cette longue guerre, notamment avec la diminution des horaires scolaires, a eu aussi pour effet d'empêcher les écoles de jouer leur rôle d'initiation à la culture, créant ainsi une génération avec une culture générale diminuée et un intérêt restreint pour le domaine des arts.

Plus tard, le retour de la paix a permis un renouveau dans les différents secteurs culturels et artistiques. Les thématiques abordées sont souvent en relation avec le passé tragique et ses conséquences sur la société. Par la suite, il est indéniable de constater que la vie culturelle a oscillé entre des périodes d'activités variables, entre développement de la création, marché de l'art florissant, multiplication des manifestations et désenchantement, le tout toujours en fonction de la conjoncture politique et sécuritaire. Le Liban reste cependant reconnu pour l'entrepreneuriat et la créativité de sa société.

L'activité artistique à l'heure actuelle reste très variée et chaque domaine présente ses propres problématiques et enjeux. Le secteur culturel libanais possède ses propres ressorts et représente probablement le secteur qui se bat le plus pour son dynamisme et sa vivacité comme le prouve les 4153 activités culturelles répertoriées par l'Agenda Culturel entre 2013 et 2014.

L'Agenda Culturel, qui s'efforce de signaler l'ensemble des activités culturelles, en relève quasiment le même nombre ces deux dernières années, soit 2184 en 2013 et 1969 en 2014. Il faut noter que certaines activités n'ont pas pu être signalées, soit qu'elles aient été organisées à la dernière minute, ou organisées dans le cadre de clubs privés (bars, cafés, night-clubs...).

Viennent en premier les films d'art et d'essai (les films des circuits commerciaux n'étant pris en compte dans ce cas) avec 699 films projetés en 2014 (et 693 en 2013) dans le cadre des festivals ou dans des ciné-clubs. Evidemment le cinéma garderait sa place si l'on ajoutait les films commerciaux. La musique vient en seconde position avec 454 concerts en 2014, comparés aux 394 en 2013. La musique classique s'octroie une place de choix avec 182 concerts en 2014, notamment grâce au Conservatoire national de musique. Mais comme pour les films, ces chiffres augmenteraient si nous ajoutions les formations de musique qui animent les dizaines de bars, cafés et night-clubs. Les galeries et espaces d'art, dont le nombre augmente d'année en année, organisent en moyenne une exposition par jour avec 431 expositions en 2014. Le théâtre et les performances suivent avec 127 événements en 2014, suivis par la danse (35) et les festivals (49). Ainsi la vie culturelle au Liban, spécialement à Beyrouth est foisonnante, avec en moyenne cinq nouvelles activités par jour.

Il est important de noter que le milieu culturel libanais se caractérise aussi par une cohésion sociale et humaine plus grande que celle constatée dans d'autres secteurs. Il réussit car il est composé de milliers d'acteurs culturels talentueux, compétents, qui baignent dans un univers multiforme, multiconfessionnel et multilinguistique.

Cependant, au sein même des secteurs, il n'existe bien souvent que des initiatives singulières, des réseaux d'acteurs culturels restreints qui ne collaborent pas suffisamment et pour des raisons que l'on peut retrouver dans d'autres pays : communautaires, politiques, esthétiques, mais aussi et surtout affinités personnelles ; étant donné que chaque secteur au Liban est composé d'un très petit nombre d'acteurs qui se connaissent. Les difficultés de financement de la culture ne font qu'accroître ce genre de phénomène.

Un autre constat s'impose et concerne la faible participation de la part des autorités publiques. La vie culturelle au Liban relève donc presque exclusivement du privé et par ce biais reste dépendante du bon vouloir des financeurs (banques, mécènes, ambassades, fondations). Une situation qui tend à accentuer le manque de collaboration et de communication généralement constaté au sein des divers milieux et dont témoigne la plupart des acteurs culturels.

Statut de l'artiste

Il est clair que les artistes et acteurs culturels ne possèdent pas à ce jour de véritable statut professionnel, ni de réelles garanties sociales liées à l'exercice de leur métier. En 2012, une loi concernant un fonds d'aide à la mutuelle pour les artistes (Mutual Aid Fund) est votée (Loi n° 7535 ; pas encore mise à exécution). Il s'agit d'un fonds qui serait géré par des représentants de syndicats d'artistes et du gouvernement. Les cotisations annuelles se baseraient sur une taxe de 2% qui serait déduite de la billetterie de tout type de spectacles à caractère culturel et artistique, et qui devrait être collectées par le ministère des Finances et reversées au fonds.

Beaucoup d'acteurs culturels expriment le fait que malgré les opportunités qui s'offrent aux artistes, le secteur reste limité. En effet, l'art ne peut pas représenter une activité principale pour beaucoup d'entre eux, comme le montre le grand nombre d'acteurs culturels exerçant une autre activité pour subvenir à leurs besoins, voire même pour financer certains de leurs projets.

La précarité du statut des artistes est à relier à la perception que cultive la société libanaise sur ce type d'activités. Le métier d'artiste a une image souvent négative et ne représente pas une voie professionnelle reconnue ou considérée par la population libanaise. On assiste donc à un manque de reconnaissance des artistes locaux et de leur travail, accentué par le manque d'encouragement à la création, le manque de support du ministère de la Culture et des médias audiovisuels notamment, qui ne jouent pas un rôle de promotion de la scène culturelle libanaise.

A ce sujet, on constate le départ de nombreux artistes vers l'Occident, artistes qui cherchent à pouvoir diffuser leurs œuvres et obtenir une certaine reconnaissance. Certains d'entre eux restent inconnus du grand public libanais. Lorsqu'une certaine réussite ou célébrité est atteinte à l'étranger, c'est alors que le public libanais témoigne de son intérêt.

Offre culturelle et son accès

Une vie culturelle se manifeste par une offre culturelle constante, appropriée, et diversifiée. C'est le cas constaté dans la capitale, point focal de la vie culturelle du pays, qui offre à sa population - en plus d'un accès facile en termes de déplacement et parfois sans contraintes financières - une proposition culturelle diversifiée du point de

vue des formes d'art, une multiplication des initiatives et une scène alternative qui se développe.

Cependant, la forte concentration de l'offre culturelle à Beyrouth engendre un déséquilibre flagrant, réduisant le nombre de personnes exposées à l'offre culturelle. Et même dans le cas de Beyrouth, il n'est pas rare qu'une pièce de théâtre, un concert, une exposition ne puissent être programmés que pour quelques jours, faute d'auditoire suffisant. La déperdition d'énergie qui en résulte se traduit négativement sur les acteurs culturels qui souhaiteraient que leurs œuvres soient partagées par le plus grand nombre de personnes. En province, et mises à part quelques villes (Tripoli, Jounieh, etc.), l'offre culturelle est très limitée, épisodique sinon absente.

Les publics de la culture

Sur la population totale, qui d'ailleurs ne compte que trois millions de personnes (les moins de 6 ans et le plus de 80 ans n'étant pas compris), le public susceptible d'être intéressé par les manifestations culturelles peut être évalué à un maximum de 300.000 personnes. Même avec ce chiffre, il est nécessaire de parler 'des publics' tant que ce noyau est morcelé : géographiquement, linguistiquement, socialement, par tranches d'âges et centre d'intérêt.

Comme sa population, la surface du Liban est réduite, il n'empêche que le transport entre les villes constitue un handicap sérieux, au vu des embouteillages constatés aux abords des villes, surtout aux heures de pointe qui coïncident avec celles des activités culturelles.

Comme nous l'avons déjà souligné, la division de ce public culturel en catégories linguistiques - arabophone, francophone, anglophone et de langue arménienne - contribuent à ce morcellement. La tranche d'âge des 18 à 25 ans, appelée aussi 'génération de la guerre', est peu représentée dans ce public culturel qu'elle boude faute de culture générale qu'elle n'a pas reçue. Comme partout, le niveau social joue, lui aussi un rôle : les classes aisées participent souvent plus que d'autres à cette vie culturelle, et ce malgré le fait que beaucoup des manifestations soient gratuites. Enfin, et étant donné la grande variété de spectacles offerts par le secteur culturel, certains privilégient la danse au théâtre, la musique à la peinture, le cinéma à la littérature... Ainsi, il est opportun de parler des 'publics de la culture', et non du public, tant le morcellement est grand et réel.

Le divertissement culturel

Le divertissement culturel a-t-il remplacé la culture ? Partout dans le monde, cette question est posée. Certains vont jusqu'à dire qu'il n'y a plus de culture, mais de l'Entertainment'. Ce terme anglais est plus pertinent que divertissement, rappelant la culture de consommation et s'opposant à la culture 'cultivée' ou 'savante'. 'L'entertainment' a déjà envahi la musique, le livre, le cinéma, la télévision... Même les auteurs réalisent des ouvrages différents, qu'ils adaptent plutôt à ces nouveaux venus dans la culture. Au Liban, 'l'Entertainment' est depuis longtemps chose commune, la culture 'savante' n'ayant jamais intéressé qu'une minorité. Garde-t-on cela ?

Il n'est pas pertinent à l'heure actuelle et surtout dans le cadre de la vie culturelle libanaise de mettre en opposition culture et divertissement. En effet, la faiblesse d'investissement des pouvoirs publics ne permet pas de concurrencer avec le secteur privé : la production artistique est davantage laissée aux mains de producteurs privés (qui gèrent les industries musicales, cinématographiques et l'édition) et évaluée en fonction de la demande du marché. On assiste à une offre culturelle pléthorique avec des objectifs de distraction et de divertissement à la différence d'une offre culturelle avec une exigence au niveau du contenu.

La question du contenu est posée : Pourquoi la culture ne divertirait-elle pas ? Le divertissement culturel ne doit cependant pas être boudé : la retransmission internationale des opéras du Metropolitan de New York emprunte bien la voie du divertissement.

Rôle des festivals

Les festivals au Liban relèvent du ministère du Tourisme qui contribue à leur financement. Il est difficile sinon impossible de donner le chiffre d'affaires global des festivals, néanmoins, il est probable que celui des festivals internationaux représente trois à quatre fois le budget du ministère de la Culture. Aucune réglementation ne régit la terminologie appliquée aux festivals au Liban. Les timides essais initiés par le ministère du Tourisme sont restés sans suite. Au Liban, toute association, municipalité, paroisse peut avoir son festival.

Les festivals sont de toutes sortes et se déroulent essentiellement en été. Ils portent la culture en dehors de Bey-

routh, qu'ils soient internationaux ou simplement fêtes de villages. Un clair engouement est constaté pour la tenue de festivals, qui sont loin de tous avoir une portée culturelle pertinente. Il n'empêche que le phénomène 'festival' fait partie du quotidien culturel au Liban. A ces festivals s'ajoutent les fêtes de villages où sont organisées depuis longtemps des célébrations à l'occasion des fêtes religieuses.

D'autre part, il faut noter que rares sont les festivals d'importance qui se font les promoteurs de créations et de productions libanaises locales en les intégrant dans leurs programmes et le plus souvent pour des raisons financières ; les festivals redoutant des pertes économiques importantes et conscients du manque d'intérêt clair du public libanais pour la scène artistique locale, au profit de têtes d'affiches internationales et avec lesquelles les organisateurs assurent la vente de leurs tickets.

Place et rôle des médias

Le secteur culturel bénéficie grandement de la liberté d'opinion, illustré par un secteur regroupant la presse, la télévision, la radio, et plus récemment les médias en ligne qui ont fait une entrée en force dans le paysage libanais. Le secteur de la radio et de la télévision est régi par la loi n° 382 qui date de 1994. Actuellement, le ministère de l'Information étudie une reformulation de cette loi y compris pour les médias en ligne.

Les médias (sauf ceux en ligne) accordent cependant une place minime à la culture. Les raisons invoquées sont la rentabilité et l'absence d'auditoire. Il serait illusoire d'imaginer, malgré le fait que les médias soient tenus par la loi de réserver un temps d'antenne à des sujets culturels, que la situation actuelle puisse changer. De plus, il est important de noter que l'abondance de chaînes culturelles étrangères et accessibles à un prix minime serait difficile à concurrencer, notamment en termes de qualité des programmes.

Les réseaux sociaux, très actifs en matière culturelle, permettent aux petites structures et acteurs culturels, de s'adresser directement à leurs publics, et contribuent à combler cette carence en termes de relai de l'information culturelle, mais aussi et surtout de promotion d'événements, d'artistes, d'initiatives, d'activités.

En effet, un cruel manque de visibilité des différentes scènes culturelles locales est exprimé en ce qui concerne

le rôle que jouent les médias : télévision et radio principalement, contribuant à un manque de reconnaissance du public libanais pour l'art local. Peu de place est accordée aux artistes locaux, jeunes, alternatifs ou en émergence, qui pourraient largement bénéficier des nombreux programmes radio-télévisés traitant de sujets culturels ou musicaux. L'Agenda Culturel reste aujourd'hui le seul magazine au Liban dédié à la promotion des arts et la culture.

Financements

Différents types de financements entrent en jeu dans la culture au Liban. On en distingue ici quatre types : le mécénat, la subvention publique, le sponsoring et les financements étrangers, dont certains prépondérants à d'autres.

La culture au Liban reste intimement liée au mécénat d'entreprise et au sponsoring. Ainsi, derrière chaque réussite culturelle se trouve une structure de mécénat ou de sponsoring et cela depuis longtemps. Ces types de soutien représentent actuellement la principale source de financement du secteur culturel libanais. Même les festivals, bien qu'ils bénéficient d'une couverture publique du ministère du Tourisme en partie ne peuvent se passer d'initiatives privées. Jusqu'à maintenant, aucune politique culturelle ne peut se concevoir sans l'apport du sponsoring et du mécénat d'entreprise, l'Etat n'intervenant qu'en suppléance, vu les autres priorités auxquelles il est confronté pour encore de nombreuses années, d'où la nécessité de compter sur le financement privé.

On constate cependant que les mécènes et sponsors ont de moins grandes exigences artistiques, et les productions culturelles financées doivent souvent être "grand public" : une démarche commerciale est adoptée au détriment de l'exigence artistique des créations.

D'autre part, il est important de reconnaître qu'un plan de développement de la culture au Liban ne suppose pas d'investissements lourds, et les possibilités financières dont disposent les potentiels mécènes et sponsors libanais résidents, mais aussi comptés parmi la diaspora, sont très importantes et n'ont pas été sollicitées d'une manière adéquate. En effet, les acteurs 'locaux' restent actuellement les plus sollicités, malgré une conjoncture économique défavorable. Un appui extérieur devient impératif.

Industries culturelles et droits d'auteurs

Depuis la fin du siècle dernier (1992), l'expression économie du savoir ou économie de la connaissance représente une nouvelle phase de l'histoire économique. L'industrie de la connaissance représente 34 % en 1980 du PIB aux États-Unis et 50 % du PIB de l'ensemble de la zone OCDE à la fin de la décennie (1990) contre 45 % en 1985 et connaissent une croissance supérieure au PIB dans la plupart des pays. Le secteur culturel fait partie intégrante de cette nouvelle économie du savoir.

Le secteur économique des industries culturelles dans leur ensemble a fait l'objet de plusieurs études dans le monde depuis une dizaine d'années. Ces études s'appuient principalement à analyser les secteurs culturels qui dégagent des revenus économiques bruts par le biais des droits d'auteurs (littérature, cinématographie, musique et nouvelles technologies). Ainsi, on remarque une évolution positive de ces industries culturelles. La protection des œuvres culturelles est donc un réel enjeu économique pour le secteur culturel.

Par ailleurs, plusieurs études au Liban se sont attachées spécifiquement à étudier le secteur de l'audiovisuel (dont la plus récente de la Fondation Liban Cinéma, 2014). Ces études montrent notamment l'expansion économique significative du secteur depuis 10 ans.

Malgré l'existence de ces études, l'impossibilité d'arriver à établir un inventaire complet de l'impact de l'ensemble du secteur culturel sur l'économie libanaise est constatée. En effet, ces études ne traitent que les secteurs concernés par les droits d'auteurs et la protection des œuvres culturelles qui représentent un critère facile à quantifier. Concernant les autres variables économiques de la culture (recettes des représentations, revenus indirects issus du marché du travail, etc.), l'absence de statistiques ne permet pas de chiffrer l'apport de ces industries à l'économie nationale, point de départ pour tout programme de développement. Néanmoins, les nombreuses monographies, basées sur des dizaines d'interviews d'entrepreneurs culturels, ont vite montré le dynamisme, la variété et le potentiel de développement des différents secteurs des industries créatives au Liban.

Parmi ces secteurs et tel que cela est défini et reconnu par l'Unesco, on peut citer le patrimoine, les arts de la scène, les arts visuels, l'artisanat, l'édition, l'audiovisuel (radio, télévision et cinéma), le design (mode, graphisme) et les services créatifs (architecture et publicité), ainsi que, depuis peu, les médias interactifs.

A l'heure actuelle, les initiatives culturelles au Liban ne peuvent pas réellement être apparentées à des actions solides ayant une vision de long terme qui permettrait de s'appuyer sur les activités réalisées pour en développer de nouvelles. Il s'agit principalement de répondre à une demande à un instant T et de fournir un service qui devient commercial et qui répond à la satisfaction d'intérêts économiques s'inscrivant dans le court terme.

Par définition, et spécialement au Liban, les industries créatives sont des ateliers de petites ou de moyennes tailles, créés, dirigés, financés par des individus, artistes ou techniciens, qui doivent exporter une partie de leur production pour survivre. Souvent ces managers ont reçu une solide formation qui leur a permis de créer, de fabriquer et de vendre leur produit. Souvent aussi, ils sont confrontés au manque de collaborateurs ou de techniciens spécialisés. Sans leur présence à leur côté, tout développement leur est difficile, sinon impossible. Ces entrepreneurs n'ont pas nécessairement vocation à former, occupés à produire ou ne sachant pas comment s'y prendre. D'autre part, ces mêmes patrons ne sont pas dotés du matériel adéquat qui leur permet d'améliorer leur production.

Concernant l'exportation de biens culturels libanais à l'international, cette mobilité est assurée aussi bien par les initiatives publiques du ministère de la Culture (notamment collection des musées et archéologie) et la participation officielle du Liban à des expositions internationales, que par le secteur privé, à travers les galeries locales qui de plus en plus sont présentes dans les expositions et foires internationales (Dubai, Singapour, Paris, etc.). Dans ce domaine nous pouvons noter la présence du secteur de la mode qui organise plusieurs défilés (spécialement à Paris).

En ce qui concerne les droits d'auteurs et la protection intellectuelle, beaucoup de progrès restent à faire (copie, piratage excessif) même s'il s'agit, comme nous l'avons dit, du domaine apportant le plus de visibilité sur l'impact des industries culturelles. La loi libanaise sur les droits d'auteurs n° 75 (1999) détermine les œuvres protégées, les conditions de mise en œuvre de la protection ainsi que la portée des droits dont jouissent les auteurs. Elle précise également les droits supplémentaires dont bénéficient les maisons d'édition, stations de radio, producteurs du secteur musical et du disque, artistes de la scène.

Le Liban a également ratifié plusieurs accords et conventions concernant les droits d'auteurs dont notamment : la Convention de Berne pour la protection littéraire et des

travaux artistiques, et la Convention de copyrights universelle de l'Unesco de 1952 et la convention de l'Organisation mondiale de la propriété Intellectuelle.

Des organismes de protection des droits d'auteurs existent au Liban comme la Sacem Liban, existant depuis 1942 et représentant la seule société légitime à exercer la perception du droit d'auteur sur le territoire libanais. Elle compte 900 sociétaires en 2014. Ce genre d'organismes n'est cependant pas suffisamment reconnu et ce, par les acteurs culturels eux-mêmes. Leur manque d'efficacité et de visibilité ne leur permet pas d'accomplir un travail sérieux qui est indispensable à la bonne marche des différents secteurs culturels. Ainsi, différents cas de droits d'auteurs bafoués sont relevés.

Ministère de la Culture

Le ministère de la Culture a vu le jour en 1993. Il faisait alors partie du ministère de l'Enseignement supérieur et se nommait ministère de la Culture et de l'Enseignement supérieur. C'est en 2000 que sont séparés ces deux ministères.

Il existe deux directions au ministère de la Culture : La Direction générale de la culture (DGC) ainsi que la Direction générale des antiquités (DGA). Ces deux directions se donnent pour mission de soutenir la création, de développer l'accès à l'offre culturelle, au patrimoine, mais aussi de créer des opportunités d'emploi. Une mission spéciale est dédiée au livre avec la Bibliothèque nationale et la création de bibliothèques sur le territoire.

Quatre organismes sont rattachés au ministère de la Culture et possèdent une réglementation propre : La Commission nationale libanaise pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le Conservatoire national de musique, la Bibliothèque nationale et le Centre international des sciences de l'homme.

Le budget prévisionnel 2015 du ministère de la Culture représente 1,56% du budget global du gouvernement libanais soit 24,3 millions de dollars, ce qui reste peu.

La majeure partie du budget prévisionnel 2015 du ministère de la Culture revient à la Direction générale de la culture (33%), au fonctionnement de la Direction générale des antiquités avec 21% du budget (recherches, fouilles archéologiques, expropriations, gestion et protection du patrimoine), au fonctionnement du Conservatoire national avec 45% du budget global, au paiement des loyers et au versement des salaires des employés. Bien que qualifiés, les employés du ministère de la Culture perçoivent des salaires restreints. Un grand manque de personnel est également constaté au sein des différents services et génère ainsi des difficultés de fonctionnement. Le ministère travaille actuellement sur un nouvel organigramme car beaucoup de postes restent vacants à l'heure actuelle et la majorité des employés sont embauchés à titre journalier.

Le ministère consacre une partie de son budget annuel au soutien des activités culturelles avec cinq postes budgétaires consacrés au soutien de la créativité et du développement culturel, dans les domaines suivants : le livre,

les arts visuels, les arts du spectacle, le cinéma et les associations ; les modalités et objectifs de ce soutien financier sont préalablement fixés. Cependant, ces subventions sont sollicitées par les acteurs culturels eux-mêmes et restent souvent attribuées au cas par cas : exclusivement à des structures associatives de deux ans d'ancienneté. Par ailleurs, les montants alloués sont minimes. De manière générale, l'Etat apporte plutôt un appui aux festivals par le biais du ministère du Tourisme. La principale difficulté à laquelle le ministère est confronté, en plus d'un clair manque de moyens, est l'absence d'une stratégie politique pour la culture. Il constitue un élément souvent négligé au sein du corps ministériel et la fonction de ministre de la Culture n'est pas valorisée au sein du gouvernement. Ce ministère se retrouve complètement dépassé dans le domaine de la culture qui reste en proie à des logiques de marché situées en dehors de toute action étatique. Ainsi aucune véritable politique de protection et de reconnaissance de la part de l'État n'est menée en faveur des productions locales.

Autres structures étatiques et coopération intergouvernementale

En dehors du ministère de la Culture, plusieurs structures gouvernementales jouent un rôle ou ont un rôle à jouer dans l'organisation et le développement du secteur culturel au Liban :

- Le ministère du Tourisme est en charge de la mise en place des festivals ainsi que de la promotion des sites archéologiques (réalisation de supports de communication)
- Le ministère de l'Intérieur et des Municipalités est l'autorité compétente pour enregistrer les demandes d'associations y compris celles à caractère culturel. De plus, il a un contrôle sur les actions des municipalités, aussi dans le domaine culturel
- Le ministère de l'Education est responsable de l'octroi des diplômes en matière d'art et de culture
- Le ministère des Affaires étrangères est responsable des manifestations culturelles et artistiques du Liban à l'étranger
- Le ministère des Affaires sociales est chargé de l'artisanat
- Le ministère des Finances reste un acteur majeur puisqu'il est le dernier des décideurs dans le cadre du déblocage de fonds concernant toutes les politiques gouvernementales, dont les politiques culturelles

Municipalités

Les articles 49 et 50 de la loi du 30 juin 1977 sur les municipalités citent les compétences des conseils municipaux dont "l'aide aux clubs, aux associations et à l'ensemble des activités sanitaires, sociales, sportives et culturelles". Les municipalités sont donc, en principe, tenues d'exercer un rôle réel et notamment financier sur les activités culturelles s'inscrivant sur leur territoire.

Dans le cadre de leur circonscription, celles-ci peuvent créer, aider à la création, organiser des festivals, fêtes de village, ainsi que gérer des musées, bibliothèques, cinémas, clubs culturels ou sociaux, jardins publics et espaces sportifs. Ces initiatives ont généralement lieu en été car en hiver le nombre de la population résidente dans de petits villages diminue considérablement. Toutes les municipalités, petites ou grandes, sont donc concernées, et malgré le peu de moyens dont elles disposent, particulièrement les petites municipalités, elles sont conscientes de leurs responsabilités dans le domaine de la culture. Cependant, le contrôle effectif d'un trop grand nombre d'institutions (caza, mohafaza et ministère de l'Intérieur) entraîne une tutelle excessive des structures municipales qui annule l'autonomie dont elles devraient jouir d'après la loi, pour être efficaces et responsables, notamment dans le secteur culturel.

Selon le principe de subsidiarité, les municipalités sont pourtant les plus à même de définir des politiques culturelles adaptées à leur territoire et à leur population en raison de la spécificité territoriale de la demande culturelle et des capacités de l'action publique dans ce domaine.

Loi sur la décentralisation administrative

La décentralisation administrative est prévue par le Traité de Taëf. Un projet de loi a d'ailleurs été mis au point et fait l'objet de discussions à plusieurs niveaux quant aux modalités de son application.

En décembre 2015, le Lebanese Center for Policy Studies (LCPS) a rendu public les résultats d'un sondage qu'il a effectué auprès de 120 personnalités du monde politique (députés, maires, membres des commissions parlementaires, représentants des partis politiques, clergé), sur la manière dont ils conçoivent l'application de la loi étudiée en avril 2014 par le ministre de l'Intérieur de l'époque, chargé officiellement en 2012 par le Premier ministre. Les résultats du sondage révèlent que les députés favorisent une restriction du rôle des conseils régionaux, leur élection sur base des listes électorales et non pas sur les résidents des régions. Quant aux aspects financiers, les élus préfèrent que l'Etat soit chargé, comme à l'heure actuelle, des finances. En conclusion, la classe politique actuelle a tendance à vider la loi sur la décentralisation de l'essentiel de son contenu ne tolérant pour les conseils régionaux qu'une coordination entre les municipalités, ce qui leur permettra de consolider leur pouvoir sur les municipalités. La centralisation de l'Etat libanais se constate en matière de culture. En effet, le Grand Beyrouth monopolise la quasi-totalité de la vie culturelle du pays, bien que les timides tentatives entreprises dans les différentes régions prouvent qu'une demande réelle existe. On assiste alors à une forme de 'ségrégation culturelle' qui n'est ni véritablement délibérée, ni socialement admise, mais qui constitue un processus plus ou moins brutal de rupture entre Beyrouth et les autres régions du Liban.

Privatisation du secteur culturel

Héritée de la période de vide étatique durant la guerre civile libanaise, la culture du "moins d'État possible" est extrêmement forte au Liban, et cela dans tous les domaines y compris celui de la culture. Actuellement, le financement et la gestion des projets artistiques, des structures culturelles locales et plus largement de toute initiative culturelle, signalent un soutien nettement insuffisant et un manque d'implication financière alarmant de la part de l'État.

Cette large privatisation du secteur pousse les acteurs culturels à se prendre généralement en charge et donc attendre très peu de l'état. Ce sont donc les institutions du secteur privé qui se voient attribuer de telles fonctions, devenant ainsi des acteurs de poids. Chacun de son côté développe son propre réseau de financement pour subvenir à son activité. La provenance des financements et

le choix des partenaires joueraient un rôle quasi déterminant dans le choix des programmations, le type d'activités et de projets développés par les structures, mais aussi la création dans son ensemble.

Nous sommes donc témoin d'une omniprésence du secteur privé dans le domaine culturel. Les processus de décision propre à la sphère privée, qui manquent de cohésion et de pérennité, se substituent à l'action publique. Cette situation est souvent décriée par les acteurs culturels rencontrés qui aspirent à voir leurs activités protégées par une action étatique forte.

Législation et censure

Le ministère de la Culture est un organe gouvernemental récent. Il est d'abord créé sous l'appellation ministère de la Culture et de l'Enseignement supérieur (Loi n° 215, 02/04/1993). Il faudra attendre 2000, pour que ce ministère soit séparé de celui de l'Enseignement supérieur (Loi n° 247, 07/08/2000). C'est ensuite en 2008, que les Lois 35 et 36 (16/10/2008), précisent le rôle du ministère de la Culture, ses missions et définissent les institutions publiques qui y sont rattachées.

Plus récemment, a été définie l'organisation des différentes unités de la Direction générale des affaires culturelles (Décret n° 622, 18/09/2014), en termes de structuration législative et fonctions.

Hormis les lois qui légifèrent sur la structuration du ministère de la Culture et la définition de ses missions, d'autres lois et décrets ont été votés et concernent la propriété littéraire et artistique (Loi n° 75, 1999), la gestion collective des droits d'auteur (Décret n° 918, 2007), les propriétés culturelles (Loi n° 37, 2008), la réglementation de la profession artistique (Loi n° 56, 2008), la réglementation et gestion de la caisse de mutuelle unifiée des artistes (Loi n° 7535, 2012) ainsi que la réglementation sur les antiquités, antérieure à la création du ministère (Loi n° 166, 1933).

D'un point de vue juridique, force est de constater que malgré l'existence d'un corpus de lois élaboré et opérationnel, c'est bien souvent leur mise en application, leur champ d'action et la question de la transparence qui génèrent des difficultés. De plus, l'absence d'une politique clairement établie et qui serait continue sous les différents mandats empêche toute planification sur le long terme.

La question des syndicats pose également problème car ils ne jouent pas réellement le rôle de représentants des droits des artistes. En effet, beaucoup n'y adhèrent pas car ne se sentent pas pris en compte ou concernés, et ne peuvent donc bénéficier d'une protection santé.

Une autre limite concerne le coût très élevé du visa des artistes venant de l'étranger, mettant en difficulté les structures qui veulent accueillir des artistes.

Enfin, il est important de noter que la Loi n° 7535 (non mise à exécution) stipule qu'une taxe de 2% serait collectée par le ministère des Finances sur chaque billet d'entrée permettant l'accès à des activités liées au loisir et au divertissement. Cette taxe peut aussi bien concerner des billets pour une pièce de théâtre, un concert ou encore un parc d'attraction, et reviendrait à la Mutual Aid Fund, fonds d'aide à la mutuelle pour les artistes.

Le Liban reste l'un des pays du Moyen-Orient et peut-être même du monde arabe où la liberté d'expression est la plus grande. Ainsi de nombreux intellectuels, artistes et créateurs en tous genres venus de pays voisins comme la Syrie ou la Jordanie, se rendent à Beyrouth principalement, afin de pouvoir diffuser leurs productions et trouver des espaces d'expression. Cependant, la censure existe au Liban et se manifeste sous plusieurs formes et intensités. Ce n'est pas le ministère de la Culture, mais la Sûreté générale qui est responsable du contrôle et de la censure de tous les médias et des diffusions culturelles. A ce sujet, les acteurs culturels libanais pointent le manque de compétences des personnes affectées à cette tâche. Il arrive que dans certains cas (pièces de théâtre), le ministère de la Culture intervienne pour autoriser la diffusion des œuvres. Mais à ce jour, beaucoup de productions locales et étrangères ont été interdites et ce, sous différents prétextes : atteinte aux mœurs, atteinte à l'autorité de l'État, propagande en faveur d'Israël ou encore dissensions confessionnelles. La censure peut s'exercer sous différentes formes, comme le retrait du marché d'un ouvrage, l'interdiction ou l'intimidation. Beaucoup d'intellectuels dénoncent également, la trop imposante présence du religieux et de groupes radicaux qui profitent de la faiblesse de l'État pour entreprendre une bataille au nom de la morale au sein de la création. C'est dans le secteur de l'audiovisuel et de la musique qu'il est le plus aisé de transgresser les interdits. En effet, l'abondance de chaînes privées satellitaires et de radios ainsi que les possibilités qu'offre le web permettent une certaine marge de manœuvre quant à la diffusion de programmes où la structure étatique n'exerce pas son pouvoir.

Pour montrer l'attachement du secteur culturel privé à la liberté d'expression, il y a lieu de signaler le musée virtuel de la censure, lancé sur le web par l'ONG libanaise March, qui vise à répertorier les œuvres censurées au Liban depuis 1940 jusqu'à ce jour, dans les différentes disciplines culturelles – film, théâtre, livre, musique, arts visuels, mais aussi la télévision, la presse et l'internet.

Infrastructures culturelles

En termes d'infrastructure publique culturelle, le Liban est doté d'une bibliothèque nationale (actuellement en réhabilitation), de musées archéologiques nationaux et du Palais de l'Unesco, construit en 1948 et restauré en 1998, comprenant un amphithéâtre de 1200 places, deux salles d'exposition ainsi que deux salles de réunion. En l'absence d'un musée d'art contemporain, le ministère de la Culture a lancé en juin 2015 un musée virtuel en ligne afin de mettre à la disposition du public sa collection d'art (qui compte environ 1800 œuvres) .

Hormis le Palais de l'Unesco, il n'existe aucune structure nationale dédiée au spectacle vivant : musique, théâtre et danse, ce qui constitue un large problème du point de vue de la création, mais aussi de la diffusion. L'exemple le plus parlant se constate dans le fait que tous les théâtres au Liban sont privés et sont loués par les acteurs culturels eux-mêmes. Cette privatisation empêche toute coproduction artistique entre les théâtres et les compagnies, qui pourraient partager les frais de production dans le cadre d'une création. L'absence d'un théâtre national ou du moins d'un soutien financier de l'Etat aux théâtres, maintient ces structures dans un cadre exclusivement commercial, où il s'agit de réaliser des bénéfices pour continuer d'exister. Cette conjoncture représente une difficulté pour les acteurs culturels également qui doivent assurer les frais de location des théâtres pour pouvoir diffuser leurs œuvres.

En région, on constate peu d'initiatives en termes d'aménagement du territoire. En général, ces réalisations sont le fait de la volonté du secteur privé (chorales, théâtres, danse, associations d'artisanat d'art, etc.). Les infrastructures publiques en région sont uniquement représentées de manière significative par le réseau des Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) - on en compte une quarantaine à l'heure actuelle - et les branches du Conservatoire national de musique, qui existent au nombre de 14. Toujours en ce qui concerne les régions, on si-

3 COOPÉRATION ET INTERNATIONALISATION

gnale également la présence de centres culturels aussi bien dirigés par des associations ou fondations libanaises que les branches de l'Institut français. Enfin, des lieux de culte, lieux historiques et autres accueillent aussi des manifestations culturelles : khans, sites archéologiques, universités, églises, etc.

Tissu associatif dans la vie culturelle

Les associations jouent un rôle grandissant dans la vie nationale. Elles sont présentes dans tous les secteurs, spécialement ceux de la défense des droits des citoyens, de l'environnement, préservation de la nature... Celles-ci ne sont pas absentes de la vie culturelle : plusieurs initiatives culturelles ont pour porteurs de projets des associations. En 2014, on compte 71 associations culturelles soutenues par le ministère de la Culture pour un montant total de 351.000.000 LL, soit en moyenne 4.943.662 LL par association, ce qui représente une subvention minime.

Par ailleurs, les associations représentent les interlocuteurs privilégiés d'un grand nombre d'organismes étrangers, qui trouvent en elles liberté d'action et dynamisme. Les associations sont appelées à se multiplier, se spécialiser, et deviennent des partenaires de choix d'organismes non gouvernementaux, d'organismes d'état, et du secteur privé en général.

Le point faible des associations reste leur durée de vie : souvent insuffisante pour mener à bien un programme multi-annuel, car dépendant souvent de l'implication des individus en charge. Enfin, les difficultés rencontrées en termes de financement limitent considérablement leur action.

Le secteur culturel libanais et les pays arabes

L'attitude du secteur culturel libanais vis-à-vis des acteurs et des responsables culturels des pays arabes a toujours été de les considérer comme des alliés, loin de toute idée de confrontation ou de concurrence. Le Liban s'est trouvé dans la position d'un allié dans la politique culturelle initiée par ces pays, qui depuis plus de 20 ans y consacrent des sommes très importantes. Ces pays ont déjà adopté des dizaines d'acteurs culturels libanais qui occupent des postes clés dans leurs structures culturelles.

D'autre part, l'ensemble des pays du Golfe est en train de se développer de manière exponentielle en matière culturelle : par leur présence internationale, leur cosmopolitisme et les moyens financiers considérables placés dans le développement de la culture. On assiste alors à la création de nouveaux pôles culturels dans la région. Bien que le Liban conserve de par son histoire et son dynamisme artistique, une place importante au sein de la région MENA, il affiche cependant un retard considérable en matière de politique culturelle, comparé à certains pays arabes comme la Palestine, l'Égypte, le Maroc ou encore la Tunisie.

L'internationalisation de la culture dans les pays du Golfe permet aux artistes libanais établis à l'étranger de renouer avec la région et notamment leur pays d'origine. Certains d'entre eux bénéficient d'ailleurs de fonds d'aide à la création disponibles dans le golfe notamment ceux du secteur du cinéma.

D'autre part, il faut noter que le financement en provenance des pays du Golfe n'est pas substantiel en matière de culture. Les fonds les plus importants concernent ceux alloués pour la Bibliothèque nationale en cours de réhabilitation (Qatar) et pour le Musée archéologique de Beyrouth en cours de création (Koweït).

On note également le rôle considérable que jouent certaines fondations régionales dans le financement de projets artistiques et culturels au Liban et ailleurs avec notamment AFAC, organisme de financement indépendant panarabe basé à Beyrouth et financé en partie à son tour par des fonds arabes, banques, individus et institutions ; on peut également mentionner Al-Mawred al-Thaqafi ou encore le Young Arab Theater Fund (Yatf).

Le Liban et l'espace culturel euro-méditerranéen

Le partenariat euro-méditerranéen initié sur la base du mandat conféré par la Déclaration de Barcelone en 1995 fête son 20^e anniversaire avec le dernier sommet Euro-med qui s'est tenu le 30 novembre et le 1er décembre 2015 à Bruxelles. Cependant, force est de constater que le dialogue euro-méditerranéen reste à l'heure actuelle un projet inachevé en termes de stratégies politique, économique et sociale. Des projets comme la Politique européenne de voisinage sont actuellement en cours de révision et axent leur vision sur le dialogue régional, la participation des conseils économiques et sociaux et des acteurs du développement de la région, ainsi que de la nécessité de réponses communes aux défis de la migration et des réfugiés.

Le Liban représente un véritable "trait d'union" entre l'Europe et le monde arabe. Sa place dans ce domaine est établie et reconnue par les atouts qu'offrent sa position géographique, son multilinguisme, ses liens politiques historiques avec l'Europe, sa diaspora nombreuse et agissante qui représente autant d'ambassadeurs culturels, sa liberté d'expression, la variété de ses secteurs culturels, le nombre et le niveau de compétences des acteurs culturels et leur mobilité.

Pour toutes ces raisons, le Liban représente un relai privilégié pour la mise en place de coopérations culturelles entre les différents pays méditerranéens. Ainsi, de multiples initiatives et programmes sont entrepris pour donner un plus grand rôle au secteur culturel et favoriser les échanges aussi bien nord-sud que sud-sud. Ces initiatives sont souvent le fait d'échanges bilatéraux avec les pays européens et se font à des niveaux individuels entre institutions libanaises et européennes.

En effet, au Liban, la culture dans les relations extérieures reste surtout une entreprise non-étatique, activée par un microcosme spécifique qui travaille sur la base de standards internationaux. Ceci représente un véritable défi pour le pays en termes de durabilité et de renforcement d'un secteur culturel autonome et internationalisé, en l'absence de politiques de réglementation de l'Etat.

Organisations internationales et instituts culturels occidentaux

Les instituts culturels étrangers et notamment européens ont joué - et certains continuent de le faire - un rôle im-

portant dans la vie culturelle au Liban. Il faut toutefois noter que les restrictions budgétaires auxquelles a été soumise la majorité de ces instituts ont diminué, souvent considérablement, leurs possibilités d'intervention : les centres culturels étrangers ont vu leurs budgets diminuer de 50% en l'espace de 6 ans dans le cas de l'Institut français ; ce qui les pousse dans certains cas à se tourner vers des mécènes libanais ou des entreprises de leurs pays établies au Liban pour financer leurs activités.

D'autre part, le rôle croissant pris par des structures supranationales européennes comme l'Union européenne a transformé le champ d'action des instituts culturels et des services culturels des ambassades (British Council, Goethe Institut, Institut Cervantes, Institut culturel italien). Certains ont ainsi vu leur budget amoindri pour l'organisation de manifestations culturelles au Liban et se spécialisent dans le financement de projets ponctuels.

Ce constat ne concerne pourtant pas l'ensemble de ces instituts qui, à l'instar de l'Institut français, ont une activité multiforme, dirigent leurs efforts vers l'étude des langues, la coopération bilatérale avec l'Etat libanais ou encore la décentralisation de la vie culturelle avec leur présence en région.

Beaucoup de ces instituts comblent finalement le vide créé par le ministère de la Culture ou l'Etat libanais en général en termes d'offre culturelle, mais aussi et surtout de financement. Cependant, force est de constater que les projets bénéficiant de subventions de la part de ces structures se soumettent à des logiques d'offre et de demande. Les projets financés doivent souvent répondre à des attentes précises en termes de création, de thématiques, de médiums artistiques et ne sont pas sans conséquences sur la vie artistique libanaise.

En ce qui concerne les Etats-Unis, ces derniers adoptent une politique qui consiste à canaliser l'aide qu'ils octroient au Liban uniquement au secteur privé (USAID).

La diaspora libanaise

La diaspora libanaise dans le monde est à peu près trois fois plus nombreuse que le nombre d'habitants présents sur le territoire. Celle-ci a la possibilité de faire partie intégrante de la vie et du potentiel culturels du Liban. Implantée dans de très nombreux pays, elle s'active et brille dans de très différentes disciplines. Son attachement au Liban reste intact, souvent après des décennies. De plus en plus, les artistes libanais de la diaspora cherchent ainsi

une certaine reconnaissance au Liban et ce mouvement prend de plus en plus d'ampleur. Dans le même temps, le souci de vouloir faire connaître et valoriser la culture libanaise à l'étranger se développe : on constate un nombre croissant des associations libanaises à l'étranger ainsi qu'un intérêt pour les artistes libanais auprès des publics locaux.

Le rôle de la diaspora libanaise est donc très important pour le secteur culturel. En effet, enrichies d'une expérience de l'ailleurs bâtie sur des parcours emprunts d'interculturalité, il n'est plus à prouver que les diasporas constituent un facteur d'enrichissement des nations, porteuses de diversité et d'ouverture.

Il faut constater qu'il n'existe actuellement aucune politique concertée pour bénéficier de l'apport de cette diaspora. Il n'existe pas un début de recensement de cette diaspora qui aurait permis des collaborations ciblées. Les seules initiatives sont celles du secteur privé et se réduisent le plus souvent à l'invitation de ces talents pour animer une soirée.

Le Liban comme pays hôte

Ceux qui ont trouvé refuge au Liban sont de toutes les nationalités, majoritairement arabes. Certains se sont établis quasiment à demeure, et déclarent le Liban comme leur seconde patrie. Parmi eux, nombreux sont les intellectuels, les artistes qui prennent part à la vie culturelle, l'enrichissent, continuent leurs travaux, produisent leurs œuvres d'art et les vendent le marché local.

Aujourd'hui plus qu'avant, le Liban est confronté à des masses plus importantes, et la question posée pourrait être : Beyrouth a-t-elle vocation à devenir capitale de l'art syrien, irakien, ou même celle de tous les Arabes ? La persistance des conflits d'où sont issus ces réfugiés, et le fait que la vie culturelle dans leur pays tardera à s'y réinstaller, signifient que leur séjour au Liban est amené à durer.

Il faut noter qu'il s'agit de quelques centaines de personnes, connues pour la plupart de la scène et des structures culturelles libanaises. Certains ont une formation solide dans des secteurs qui ont besoin de se développer au Liban et peu de responsables culturels voient dans cette catégorie de réfugiés des concurrents, mais plutôt un enrichissement et un facteur de dynamisation de la scène culturelle locale.

Un constat s'impose cependant : les plus brillants d'entre eux trouvent plus facilement refuge en Europe et de ce fait "appauvrissent" la scène culturelle libanaise.

Le tourisme comme agent de développement culturel

Le tourisme est autant inscrit dans la géographie du Liban que dans son histoire, tradition, économie, savoir-faire ; et donc dans sa culture. La richesse archéologique du pays avec ce qu'elle comporte d'aspects culturels fait du Liban un pays touristique tant sur le plan du tourisme local qu'international.

Le secteur de la culture et celui du tourisme sont intimement liés. Un grand nombre des activités et manifestations culturelles s'appuient sur le puissant levier qu'est le tourisme. Quand le tourisme va mal, c'est le monde culturel qui souffre en premier. Les nombreux festivals au Liban sont la preuve de l'interrelation entre le secteur culturel et celui du tourisme.

De plus, la dimension culturelle dans ses multiples composantes connaît une importante progression dans les activités touristiques émergentes. Les initiatives touristiques qui s'appuient sur les découvertes culturelles (tours gastronomiques, visites archéologiques, visites régionales de l'artisanat, etc.) sont en pleine expansion et connaissent un succès grandissant tant pour les résidents locaux que pour les étrangers.

On peut également noter les efforts de l'Office du tourisme libanaise à Paris à promouvoir la culture au sein de sa stratégie avec l'organisation de projets comme 'A 35mm de Beyrouth' ou encore Photomed Liban.

La mobilité des acteurs culturels

Les acteurs culturels originaires des régions périphériques libanaises trouvent des difficultés à exercer leur art et se voient forcés de rejoindre les grandes villes, notamment la capitale. Le matériel et les équipements culturels de ces régions sont souvent en nombre insuffisant, ce qui incite encore le départ de ces acteurs, et donc l'absence d'un public.

On note cependant la mobilité de certains acteurs culturels dans le cadre de programmes spécifiques notamment à la suite de conflits locaux et régionaux. Bien que

des initiatives ponctuelles et unilatérales pour permettre des échanges culturels entre différentes localités existent, il existe un manque important de coordination entre les structures locales et nationales pour mettre en place des circuits de collaboration culturelle interrégionale.

Pour ce qui est de la mobilité internationale des artistes libanais, il y a lieu de noter que le Liban reçoit plus d'artistes et de formations étrangères, notamment européennes qu'il n'en exporte. Dans ce domaine, nous pouvons signaler de nombreux artistes qui s'installent à l'étranger soit pour parfaire leur art, soit qu'ils considèrent le public libanais trop restreint. Concernant cela, la difficulté d'obtention de visas pour l'étranger constitue souvent un frein à cette mobilité internationale.

Programmes d'études supérieures et qualification des enseignants du secteur culturel

Au Liban, on constate que les programmes d'études et la qualification des enseignants sont d'un bon niveau aussi bien au sein de certains départements universitaires que d'écoles supérieures spécialisées. Il existe une certaine prise de conscience à ce jour pour certaines matières comme les beaux-arts ou la musique : des universités tentent de s'impliquer de plus en plus dans l'art régional et local et essaient d'adapter leur vision par rapport à l'enseignement qu'ils dispensent. De nouvelles facultés, départements ou écoles au sein des universités voient le jour comme c'est le cas en musicologie ou en curatoriat. Ceci se développe d'autant plus étant donné que certains acteurs culturels ayant étudié à l'étranger reviennent au Liban et s'impliquent dans l'enseignement.

Cependant, pour certaines disciplines comme le design ou les arts du spectacle, les programmes manquent clairement d'actualisation et proposent un enseignement peu diversifié. Les équipes éducatives manquent aussi de renouvellement, ce qui fige en quelque sorte les méthodes pédagogiques et le contenu des programmes.

La culture dans le cursus des études classiques

En ce qui concerne les établissements scolaires, rares sont ceux qui comptent des enseignants spécialisés. Dans ce domaine, on se heurte aux horaires scolaires, priorité étant accordée par les établissements aux matières scientifiques et littéraires. Ceci amène les élèves à avoir recours à des leçons particulières.

L'art n'est pas obligatoire à l'école, seules quelques écoles privées proposent des activités à leurs élèves, comme des ateliers artistiques ou des sorties culturelles. Ceci reste cependant le fait de peu d'écoles sur le territoire libanais. A ce sujet, une initiative a été tentée par le Centre de recherches et de développement pédagogique (CRDP), avec pour objectif d'introduire l'initiation de la musique, de la peinture et du théâtre dans le cursus scolaire. Menée systématiquement par une équipe qualifiée, jusqu'à aboutir à la rédaction et l'édition de manuels,

celle-ci n'a pas vu le jour faute d'un engagement de l'Etat, et probablement au vu des implications financières qu'elle suppose (formation puis engagement de centaines d'enseignants).

Enfin, force est de mentionner que l'école et la famille ont un rôle certain de sensibilisation des jeunes à la culture. Sans eux, il est difficile de concevoir une démocratisation de la culture ; ce qui a pour conséquence de donner naissance à de nouvelles générations non sensibilisées et donc désintéressées des disciplines culturelles. Il faut souligner que l'introduction de la culture dans le cursus des études requiert un financement important, spécialement au niveau des enseignants spécialisés en ces matières, le Liban ne possédant pas d'Ecoles normales spécialisées dans ces disciplines.

Professionnalisation des acteurs culturels et des artistes

Au niveau local, on compte un grand nombre d'artistes et d'acteurs culturels, auxquels viendraient s'ajouter ceux de la diaspora. La scène culturelle libanaise demeure donc très vivante, connue de l'étranger, et potentiellement intéressante pour envisager un avenir encore plus prometteur du secteur culturel. Mais les défis sont multiples et grands. En effet, le niveau de formation est souvent très inégal, l'autoformation est souvent la règle, les structures de formation et surtout de perfectionnement sont rares, et les perspectives d'une professionnalisation réduites. De nombreux ateliers de pratiques artistiques tentent de pallier à ce manque, et un bon nombre d'artistes y participent. Ceux qui désirent aller plus loin partent à l'étranger s'ils en ont les moyens, afin de parfaire leur pratique et leur connaissance du métier.

En ce qui concerne les débouchés et l'accès à l'emploi pour les jeunes diplômés du secteur culturel et artistique, il reste difficile d'accéder à des postes assurant une stabilité au niveau de la rémunération. Beaucoup travaillent en indépendants, et au sein de plusieurs structures à la fois. Certains abandonnent le secteur culturel à proprement parler, pour se tourner vers des domaines plus "stables" comme la télévision, la publicité, etc.

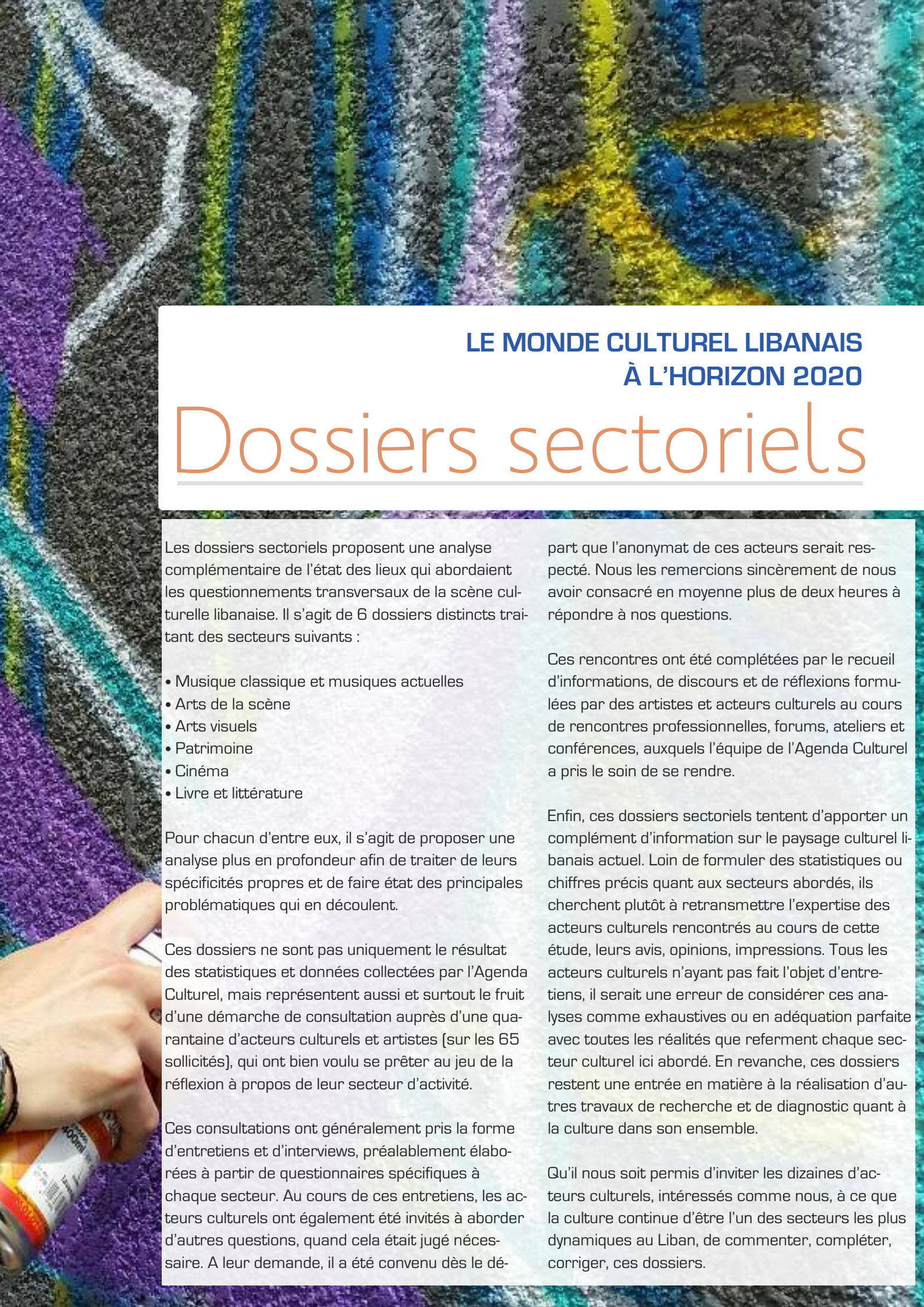
Implication des universités dans la diffusion de la culture

La plupart des universités au Liban n'ont pas de réel impact sur la vie culturelle qui se déroule dans le pays. Il faut cependant noter une implication de plus en plus nette de certaines universités dans la vie culturelle du pays à travers des conférences publiques, sessions de formations, et de spécialisation.

Sur les 42 universités reconnues au Liban, seules une demi-douzaine a un impact sur la vie culturelle qui se déroule dans le pays. L'apport de ces dernières (AUB, USJ, USEK, LAU, NDU, Antonins, ALBA) est considérable, dans plusieurs domaines (musique, patrimoine, cinéma, théâtre, arts visuels). Pourtant, force est de constater, qu'elles ne s'adressent pas à un large public.

Le potentiel que représentent une université et son corps professoral, est tel, que nous pouvons parler d'un véritable manque en signalant qu'une trentaine d'universités sont absentes de la scène culturelle.





LE MONDE CULTUREL LIBANAIS À L'HORIZON 2020

Dossiers sectoriels

Les dossiers sectoriels proposent une analyse complémentaire de l'état des lieux qui abordaient les questionnements transversaux de la scène culturelle libanaise. Il s'agit de 6 dossiers distincts traitant des secteurs suivants :

- Musique classique et musiques actuelles
- Arts de la scène
- Arts visuels
- Patrimoine
- Cinéma
- Livre et littérature

Pour chacun d'entre eux, il s'agit de proposer une analyse plus en profondeur afin de traiter de leurs spécificités propres et de faire état des principales problématiques qui en découlent.

Ces dossiers ne sont pas uniquement le résultat des statistiques et données collectées par l'Agenda Culturel, mais représentent aussi et surtout le fruit d'une démarche de consultation auprès d'une quarantaine d'acteurs culturels et artistes (sur les 65 sollicités), qui ont bien voulu se prêter au jeu de la réflexion à propos de leur secteur d'activité.

Ces consultations ont généralement pris la forme d'entretiens et d'interviews, préalablement élaborées à partir de questionnaires spécifiques à chaque secteur. Au cours de ces entretiens, les acteurs culturels ont également été invités à aborder d'autres questions, quand cela était jugé nécessaire. A leur demande, il a été convenu dès le dé-

part que l'anonymat de ces acteurs serait respecté. Nous les remercions sincèrement de nous avoir consacré en moyenne plus de deux heures à répondre à nos questions.

Ces rencontres ont été complétées par le recueil d'informations, de discours et de réflexions formulées par des artistes et acteurs culturels au cours de rencontres professionnelles, forums, ateliers et conférences, auxquels l'équipe de l'Agenda Culturel a pris le soin de se rendre.

Enfin, ces dossiers sectoriels tentent d'apporter un complément d'information sur le paysage culturel libanais actuel. Loin de formuler des statistiques ou chiffres précis quant aux secteurs abordés, ils cherchent plutôt à retransmettre l'expertise des acteurs culturels rencontrés au cours de cette étude, leurs avis, opinions, impressions. Tous les acteurs culturels n'ayant pas fait l'objet d'entretiens, il serait une erreur de considérer ces analyses comme exhaustives ou en adéquation parfaite avec toutes les réalités que referment chaque secteur culturel ici abordé. En revanche, ces dossiers restent une entrée en matière à la réalisation d'autres travaux de recherche et de diagnostic quant à la culture dans son ensemble.

Qu'il nous soit permis d'inviter les dizaines d'acteurs culturels, intéressés comme nous, à ce que la culture continue d'être l'un des secteurs les plus dynamiques au Liban, de commenter, compléter, corriger, ces dossiers.

MUSIQUE CLASSIQUE ET MUSIQUES ACTUELLES

Ce dossier sectoriel rassemble les avis des différents professionnels du secteur ayant été consultés et ayant répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un document de travail appelé à susciter le débat et à être ouvert aux commentaires et critiques.

La musique occupe une place de choix dans le paysage culturel libanais. Avec le cinéma, elle partage la première place parmi les manifestations culturelles organisées.

Sont abordées dans ce dossier la musique classique que l'on pourrait définir par les musique arabes et occidentales 'savantes', ainsi que les musiques actuelles, appellation empruntée au ministère de la Culture français, et qui regroupe les différents styles musicaux de la fin du XX^e siècle et début du XXI^e siècle. Elles rassemblent plusieurs familles musicales : rock, métal, jazz, musique électronique, etc.

La musique de variétés ne sera pas abordée dans ce dossier. Celle-ci, ainsi que la pop arabe, sont très répandues. Elles représentent un chiffre d'affaires important et un produit d'exportation appréciable. Cette musique de variété est axée autour d'un chanteur ou chanteuse accompagnés le plus souvent par une formation orchestrale (véritable débouché à des centaines de musiciens). Cette forme de musique mérite une analyse spéciale qui n'a pas été abordée dans le cadre de cette étude sectorielle.

MUSIQUE CLASSIQUE

Diffusion et programmation

Il existe un manque en termes de salles de concert au Liban. Hormis le Casino du Liban, le Palais des Congrès, la salle du Palais de l'Unesco, il n'existe pas de salles de concerts dans les règles de l'art, ce qui, d'une certaine manière, représente un frein pour que les musiciens puissent exercer leur métier de façon stable.

On note par ailleurs que de nombreux concerts se font actuellement dans les églises ou dans des auditoriums universitaires, ce qui traduit un problème de financement. Beaucoup de programmations musicales classiques sont gratuites et ont du succès, comme les concerts réguliers de l'Orchestre philharmonique et de l'Orchestre national libanais de musique arabe-orientale ou le festival Beirut Chant.

On note aussi que l'Orchestre national ne rayonne que trop peu en région alors que la demande existe. Son confinement à Beyrouth prive les autres Libanais.

Concernant les festivals, comparés à leur grand nombre au Liban, peu d'entre eux restent consacrés à la musique classique : on mentionne ici le Festival Al Bustan, unique en son genre.

En ce qui concerne les médias, la culture musicale n'est pas assez développée. Il n'existe pas de station de radio ou de chaîne de télévision qui soit consacrée à la musique classique ou très peu proposent un programme musical éducatif.

Formation

Dans le cursus classique des écoles et universités, peu d'entre elles, qu'elles soient privées ou publiques, dispensent un enseignement musical : ce n'est pas une priorité ou le cadre n'est pas adapté. La connaissance de la musique au Liban est donc très réduite. Le fait de pratiquer un instrument en amateur représente déjà une distinction sociale même si le niveau n'est pas élevé.

Enseignement public : le Conservatoire national

Le Conservatoire national supérieur de musique dispense un enseignement de la musique et des instruments occidentaux et orientaux. Il possède 14 branches implantées sur tout le territoire libanais, compte 300 professeurs, 5 000 élèves et 150 musiciens d'orchestre. Chaque année les demandes d'inscription sont nombreuses et dépassent la possibilité du conservatoire. La majorité des demandes concernent le piano. Les élèves du conservatoire sont mixtes avec une tendance majoritaire des filles. Les élèves viennent au conservatoire pour son niveau, pour le prix très bas de l'inscription (350 000 LL/an), mais aussi pour l'enseignement des disciplines complémentaires comme le solfège, la théorie, l'harmonie, ou l'histoire de la musique qui ne sont généralement pas enseignées en école privée.

Les deux orchestres nationaux (philharmonique et oriental) dépendent directement du conservatoire et n'ont pas de lieu de représentation à proprement dit. A l'heure actuelle, un effort est fait pour la promotion des compositeurs libanais : l'orchestre intègre chaque année dans son programme les œuvres de musiciens libanais, ce qui devrait se faire davantage selon les acteurs culturels interrogés.

Le Conservatoire bénéficie de presque la moitié du budget du ministère de la Culture, ce qui ne représente pourtant pas une grande somme. Il n'y a aucune progression du budget annuel. Chaque fois qu'une augmentation du

budget est sollicitée, il y a un net refus de la part du ministère, vu la situation financière dans laquelle se trouve le pays.

Le Conservatoire fait face à de nombreuses difficultés en termes d'infrastructure et de maintenant des locaux, de méthode pédagogique, de personnel qualifié et compétent, de création d'emploi, d'achat de nouveaux instruments, de lieux d'audition et de documentation.

Les diplômes remis par le Conservatoire restent des diplômes techniques, artistiques, mais non universitaires. Des démarches sont actuellement menées par le Conservatoire dans le but d'obtenir le moyen de remettre des diplômes universitaires. Le Conservatoire reçoit des étudiants étrangers notamment arabes.

Les débouchés en matière d'emploi restent la sphère de l'enseignement. Il y a aussi du travail au sein des orchestres et une carrière de concertiste est possible. Travailler dans les écoles est aussi une possibilité.

Enseignement privé

Au sein du ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur, la Direction générale de l'enseignement technique délivre des permis aux écoles qui leur permettent d'enseigner et de donner des attestations validées par le ministère. Ces attestations ne sont pas des diplômes. Il n'y a pas de contrôle ni de supervision de la part des ministères de la Culture ou de l'Éducation nationale pour ces écoles de musiques privées.

Pour obtenir un permis labélisé par le ministère de l'Éducation, il suffit de remplir un cahier des charges respectant uniquement certaines normes d'infrastructure et non artistiques. Qui que ce soit peut donc ouvrir une école de musique, et les dirigeants de ces établissements ne sont pas forcément compétents. Ces écoles privées sont plutôt motivées par des raisons commerciales et ne peuvent concurrencer le Conservatoire. Les familles choisissent la plupart du temps leur école en fonction de la proximité et du coût d'inscription et non de la qualité de l'enseignement dispensé (professeurs, programmes, cursus et examens) qui selon la plupart des acteurs culturels n'est pas assez bon. En effet, peu nombreuses sont les écoles privées qui dispensent une formation musicale complète : théorie et solfège.

La demande reste pourtant considérable dans le pays. Il existe un très grand nombre d'écoles privées qui se concentrent surtout dans la région du Metn. Par ailleurs, la demande reste souvent liée à la catégorie sociale. Chez les classes plus modestes, la demande se concentre sur

les instruments de musique arabes alors que les classes moyennes et aisées optent principalement pour les instruments classiques occidentaux ou modernes.

Enseignement universitaire

L'enseignement universitaire musical est assuré par trois universités : l'USEK, l'Université antonine et la NDU.

L'Université Saint Esprit Kaslik (USEK) est la première en 1970. Actuellement sa faculté de musique propose des programmes de licence avec trois programmes (éducation musicale, musicologie et composition musicale). Des programmes de master en recherche et éducation musicale, et un master de recherche en musique et musicologie. Enfin le programme de doctorat offre un PhD en musique et éducation musicale supérieure et spécialisée. En outre, l'université possède trois centres de recherches (musique sacrée, patrimoine et musique arabe).

L'université antonine possède deux entités pour l'enseignement de la musique : l'Institut supérieur de musique et l'Ecole de musique des Pères antonins. L'Institut délivre une licence universitaire, une licence d'enseignement, une maîtrise, en plus du diplôme d'Études approfondies, tandis que la recherche musicologique y est encadrée par le Centre de recherche sur les traditions musicales des mondes arabe et méditerranéen. Quant à l'Ecole de musique, fondée en 1981, elle possède deux départements de musique savante occidentale et le département de musique savante arabe. Ces départements encadrent les cursus d'apprentissage de la musique savante dans ses différentes dimensions: pratique vocale et instrumentale, direction de chœur, disciplines théoriques et de composition.

La Faculté d'architecture, art et design de l'Université Notre Dame (NDU) possède un département de musique et musicologie qui propose quatre licences en musique et musicologie (éducation musicale, musimédialogie, musicologie arabe, musique jazz) et un master en musique.

Publics

Pour la musique classique, il existe un grand nombre de mélomanes au Liban, mais une grande part de la population n'est pas sensibilisée à la musique classique, ne la connaît pas et ne la comprend pas.

Les concerts du Conservatoire font systématiquement salle comble. Il s'agit d'un public d'habitues, attiré par la gratuité des concerts, mais boudé par les élèves, les mélomanes avertis et le grand public. D'autres concerts attirent du monde, tant que la gratuité est assurée (Beirut

Chants), pour d'autres, il faut un « produit d'appel » : un festival, un dîner, ou la venue de personnalités. Il faut toujours qu'il y ait un produit d'appel autre que la musique pour faire entendre la musique.

D'autre part, le prix élevé des billets de certaines manifestations constitue un frein à l'accès aux concerts classiques. Le public s'en trouve réduit ou en tout cas peu diversifié.

Financement

Le mécénat représente la seule source de financement en ce qui concerne la musique. À part le Conservatoire, où les professeurs sont payés par le ministère de la Culture, et les orchestres philharmonique et arabe-oriental financés par ce même ministère, la plupart des événements musicaux sont en très grande partie couverts par le mécénat. Même les festivals, bien qu'ils aient une partie de couverture publique, existent surtout grâce au mécénat et aux initiatives privées. Les mécènes privés ont de moins grandes exigences artistiques et les productions financées doivent être « grand public ». Le mécène privé veut généralement vendre et la démarche reste commerciale, la création artistique est donc un peu « sacrifiée ».

MUSIQUES ACTUELLES

Création et production

Peu de labels de musique existent au Liban. Les musiciens font souvent avec les moyens du bord, vu le nombre restreint de studios de répétition et d'enregistrement, et le manque d'acteurs culturels qualifiés dans les métiers de production, de management, de sonorisation.

Le financement de ce secteur se fait au niveau des ambassades, des centres culturels étrangers (notamment France, Allemagne, Suisse), mais aussi auprès de fondations comme Afac, Al Mawred Al Thaqafi ou Anna Lindh, et concernent souvent la venue d'artistes étrangers.

Essentiellement des marques de boissons sponsorisent cette scène musicale. La plupart des petites structures qui organisent des événements musicaux prennent le parti de s'impliquer financièrement, même si les financements ne sont pas au rendez-vous. Il existe une prise de risque continuelle dans ce secteur.

Les mécènes privés libanais restent difficiles à fidéliser. Seules de grandes structures ou des groupes en plein essor arrivent à les obtenir, car ils ont la confiance des financeurs et ramènent du public.

Ces difficultés de financement ne permettent pas de développer le secteur de la musique sur le long terme.

Il existe une aide au ministère de la Culture mais qui n'est pas sollicitée parce que l'aide arrive très en retard et n'aboutit pas. De plus, la méconnaissance de cette scène artistique empêche toute vision de développement de la part du ministère.

Diffusion et distribution

Actuellement, il n'existe pas assez de lieux de représentation qui accueillent des concerts. On compte une dizaine de lieux comme des théâtres, bars, mais aussi grands hangars. Beaucoup de cafés et de bars accueillent les artistes de musiques actuelles. Il n'existe pas vraiment de lieux de taille intermédiaire. Un problème de coût est soulevé par les acteurs culturels sur la location des salles, qui reste très élevé. De plus, un constat est fait concernant les moyens techniques des lieux qui laissent parfois à désirer.

Peu de festivals locaux se font les promoteurs de la scène actuelle locale. L'argument principal reste financier, ce qui est révélateur de l'intérêt général des Libanais pour cette scène.

Concernant les droits d'auteurs, beaucoup d'artistes se plaignent du manque d'efficacité de la Sacem Liban (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique). Beaucoup d'irrégularités sont signalées concernant le reversement des droits ou le plagiat. Les artistes lui donnent donc peu d'importance. De plus, il existe un manque de contrôle dans la diffusion de la musique au sein des radios, pubs et boîtes de nuit.

Sur le rôle que jouent les médias, il existe un clair manque de visibilité pour les artistes de la scène de musiques actuelles qui engendre un désintérêt du public. La télévision au Liban ne joue pas vraiment un rôle de soutien ni de diffusion de la scène actuelle et alternative. Les radios le font un peu plus récemment depuis l'explosion de certains groupes à l'international depuis 5 ans environ.

Internet joue également un rôle prépondérant dans la diffusion des artistes, grâce aux plateformes leur permettant de mettre leur musique en ligne, de la faire écouter à un maximum de personnes mais aussi de la vendre.

Il est important de noter que les médias et les réseaux sociaux jouent un grand rôle dans la réussite d'un concert au Liban. Leur appui est essentiel. Certains d'entre eux organisent eux-mêmes des événements.

Concernant la distribution, il existe peu de disquaires qui

vendent ce que produit la scène actuelle. L'objet même du CD est obsolète aujourd'hui. Enfin, la généralisation du piratage et du téléchargement engendre d'autres difficultés.

Sur la mobilité internationale des artistes, ces derniers sont prêts à le faire dès qu'ils en ont l'occasion, même à bas prix. Il est souvent beaucoup plus facile de trouver des concerts à l'étranger, de petites scènes dans de petites villes européennes généralement, correspondant à l'intérêt accru pour les artistes alternatifs des pays arabes ces dernières années.

Gestion et organisation de la vie culturelle

La scène des musiques actuelles locale existe réellement depuis la fin des années 1990 début des années 2000. Cette scène présente une grande créativité, un certain dynamisme, des collaborations intéressantes et foisonne en termes d'offre d'événements. Cette scène musicale représente un maximum d'une centaine d'acteurs culturels. Beaucoup de styles de musique sont représentés. Il existe beaucoup de mélanges ou d'imitations de produits qui existent déjà à l'extérieur, mais il s'agit d'une scène à part entière. Il s'agit d'une scène jeune qui existe depuis une dizaine d'années et qui manque parfois d'expérience. Elle a cependant l'avantage de prendre des risques, d'être curieuse et friande de collaborations locales, régionales et internationales.

La taille du pays, de la ville et donc de la scène musicale, facilite les rencontres, même entre la scène alternative et la scène commerciale. Il existe une volonté de la part des lieux, promoteurs, musiciens de se rencontrer.

Un constat est fait concernant le manque d'organisation du secteur et de mise en réseau des acteurs culturels. Depuis une dizaine d'années, il existe plus d'artistes, plus de groupes, de promoteurs, d'organisateurs, il existe une radio web qui fait la promotion de cette scène, mais cela se fait dans le chaos et l'esprit de compétition concernant les organisateurs et promoteurs d'événements est souvent de mise, notamment au vue des difficultés financières des structures.

En termes de législation, l'obtention de visa d'artistes étrangers est coûteuse et chronophage. Le statut du musicien n'est pas reconnu et la plupart d'entre eux exercent une ou plusieurs activités à côté pour vivre. La scène a donc du mal à se développer.

Enfin, une certaine flexibilité est notée concernant l'organisation des concerts. La prévalence du court terme permet de nombreuses possibilités.

Formation musicale et éducation

Les acteurs de la scène musicale actuelle, alternative, indépendante, ne sont pas vraiment expérimentés en termes de niveau de jeu et de technicité. Il s'agit d'une scène jeune, en devenir qui n'a pas beaucoup voyagé et qui travaille avec des moyens techniques peu développés. Les artistes de la scène actuelle sont souvent des autodidactes, certains sont des élèves du Conservatoire national supérieur de musique. Cependant, le niveau actuel est considéré par certains insuffisamment professionnel. En ce qui concerne les formations universitaires, l'enseignement de la musique se dirige plutôt vers les métiers du son et de la production, qui restent des métiers techniques. La plupart des étudiants se dirigent ensuite vers le secteur de la télévision.

2

ARTS DE LA SCÈNE (théâtre et danse)

Ce dossier sectoriel rassemble les avis des différents professionnels du secteur ayant été consultés et ayant répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un document de travail appelé à susciter le débat et à être ouvert aux commentaires et critiques.

Création et production

Le secteur des arts de la scène foisonne de beaucoup d'initiatives et est très dynamique autant en théâtre, danse que performances. On observe des créations tout au long de l'année, autant autoproduites que des créations plus commerciales qui attirent plus de public en général. On observe selon les acteurs culturels interrogés une évolution très positive depuis une dizaine d'années. En effet, plus de personnes sont aujourd'hui impliquées dans la création, avec toute une jeune génération, qui se lance plus facilement. Dans la génération précédente, il y avait beaucoup plus de réticences, notamment au niveau de la famille ou du contexte social, les gens eux-mêmes ne s'autorisaient pas à s'exprimer en public. Aujourd'hui, les jeunes artistes ou acteurs culturels ont moins peur de s'exprimer – prennent à bras le corps le contexte dans lequel ils sont.

Théâtre

De manière générale, le théâtre au Liban a pu prospérer grâce au secteur privé. Dans le contexte actuel, les acteurs culturels doivent être eux-mêmes à l'initiative de leurs propres projets. En effet, les compagnies ou les artistes louent les salles de théâtre à leurs frais pour les répétitions et les jours de représentation. Ils rémunèrent également leurs propres équipes comprenant aussi les techniciens.

Il s'agit donc d'un secteur qui ne peut fonctionner qu'avec des subventions, un apport de fonds, qui ne représentent pas un investissement attrayant ; sorte d'apport à pertes pour les financeurs. Ce secteur ne vit pas aujourd'hui de son rapport au public mais plutôt de son rapport aux financeurs, au mécénat.

Le mécénat provient en général de l'étranger, notamment de l'Europe et des Etats-Unis par le biais d'ambassades et de grandes organisations internationales. Les pays arabes n'apportent pas ou peu de financements, et ce, par le biais d'institutions qui financent leurs propres activités panarabes, auxquelles le Liban participe.

Selon les acteurs culturels et artistes, ce type de mécénat étranger affecte parfois la création locale et peut d'une certaine manière représenter un danger. En général, les troupes qui ont le souhait de monter une pièce, de proposer un atelier, d'organiser un festival, commencent en général par chercher un financement. Les aides potentielles et appels à projets proposent toujours, de manière assez souple, l'orientation que devra prendre l'activité financée, en termes de succès, de publics, mais aussi des chances potentielles de pouvoir s'exporter.

Les projets sont donc façonnés en fonction de ce schéma, et non pas en fonction directe de ce qu'ils connaissent de la réalité sociale et culturelle. Il est donc possible dans ce secteur de faire appel au mécénat mais on ne peut compter dessus de façon basique selon les acteurs culturels. La principale conséquence de ce mode opératoire est que chaque projet est isolé : les acteurs font un projet puis repartent à zéro pour un nouveau. Il n'y a pas de capitalisation, il n'y a pas de fidélisation des publics ou très peu, ce qui ne permet pas de penser en termes de stratégie et de développement ; ce genre de fonctionnement ne le permettant pas.

Le mécénat privé libanais prend plutôt la forme de sponsoring et dépend en grande partie du réseau de connaissances qu'entretiennent les acteurs culturels, et du public potentiel que pourra attirer la création ; il s'agit notamment de spectacles de divertissement, créations grands publics, etc.

Danse

Les acteurs qui composent aujourd'hui le secteur de la danse contemporaine ne sont pas tous professionnels et sont peu nombreux. Il s'agit d'un milieu plutôt restreint mais en expansion. On peut parler actuellement d'environ une dizaine de chorégraphes actifs, et d'un certain nombre de danseurs ; la majorité d'entre eux ayant encore besoin de travail et d'expérience, notamment en termes de technicité. Il s'agit d'un secteur qui a encore besoin de se développer selon les professionnels interrogés. Un réel essor est constaté aujourd'hui comparé à il y a dix ans, notamment grâce à la présence de festivals. Il n'existe cependant pas de producteurs dans le domaine.

Les théâtres au Liban ne produisent pas de spectacles et ne font pas de réel travail de soutien à la création. Les compagnies de danse louent en général le théâtre qui procède ensuite à la vente de tickets. Ceci représente un problème majeur. En effet, selon les acteurs culturels, la production de spectacles devrait être portée par les lieux

de représentation comme les théâtres.

Les ambassades et centres culturels notamment européens apportent leur aide financière, mais sur des projets ponctuels. Il n'existe pas de fonds spécialisé. Cela reste difficile de trouver des sponsors locaux.

En ce qui concerne le ministère de la Culture, les acteurs culturels soulignent son manque de connaissance du secteur de la danse en général. Pour les compagnies du secteur de l'art contemporain, il est peu aisé d'obtenir des aides financières du ministère de la Culture.

Plus largement, il existe de nombreuses initiatives dans un style plus « grand public ». On constate certaines compagnies pratiquement autofinancées dans leur fonctionnement.

Pour ce qui est de la danse traditionnelle, celle-ci n'est pas développée comme un art de manière locale, et ne développe pas de réel enseignement.

Diffusion et distribution

Théâtre

Il existe peu de salles permanentes dans le domaine du théâtre au Liban : une dizaine environ, dont certaines fonctionnent de manière ponctuelle. Certaines salles prennent également en charge des représentations hors les murs, notamment auprès des scolaires.

En termes de fonctionnement, certains théâtres sont hébergés par des institutions de type universités ou centres culturels. D'autres sollicitent des sponsors et aides extérieures pouvant être locales (fondations, banques, entreprises commerciales) ou étrangères (fondations, ambassades).

Il n'existe pas vraiment de continuité dans l'offre culturelle mais plutôt une succession de choses qui sont très limitées. Le public reste aussi très limité selon les acteurs culturels interrogés. La plupart des pièces de théâtre sont diffusées en moyenne pendant un mois, y compris les spectacles à visée plutôt commerciale. On constate d'ailleurs une baisse du théâtre de « consommation » : chansonnières, théâtre de boulevard, théâtre populaire, qui existaient beaucoup plus auparavant au Liban.

La communication joue souvent un très grand rôle dans la bonne marche d'un spectacle. Il faut savoir d'ailleurs que les théâtres, qui consistent plutôt en des lieux de représentation, ne la prennent généralement pas en charge, et que ce sont souvent les compagnies qui louent les

théâtres, qui sont responsables de cette tâche, mènent leur propre campagne, atteignent leurs propres publics. Selon les professionnels du secteur, il y a peu d'acheteurs potentiels pour les spectacles : on cite notamment les centres culturels étrangers, les ONG à caractère socio-culturel ou encore certaines écoles privées ; ce qui limite également les possibilités de diffusion. Ces initiatives restent ponctuelles et ne sont pas garanties d'une année à l'autre. Il existerait pourtant beaucoup de demandes selon les artistes ; le manque de moyen constituant le principal frein.

Concernant la diffusion télévisée, certaines chaînes achètent des pièces de théâtre, mais les diffusent peu. Si elles le font, c'est à un créneau où l'audience sera restreinte, selon les professionnels rencontrés.

Il existe peu de festivals dédiés au théâtre. Ces derniers tentent de jouer un rôle dans la diffusion du théâtre avec des rencontres et des échanges, de créer un certain dynamisme du secteur. Cependant, la plupart de ces festivals se concentrent davantage dans l'accueil de troupes étrangères et peu dans la mise en valeur des créations locales. La plupart des festivals sont ainsi tournés vers une programmation internationale, et l'impact reste restreint pour les artistes locaux. L'intérêt de l'événement en lui-même est généralement privilégié à un projet construit sur du long terme, pour le développement de la scène libanaise.

Enfin, le rayonnement de la création théâtrale libanaise dans les pays arabes et en Europe est plus restreint qu'auparavant. Il n'y avait pas un festival arabe sans que le Liban ne soit vraiment un foyer de création et de réflexion. Par ailleurs, un certain nombre de pièces s'exportent notamment en Europe de l'Ouest. Une ouverture sur l'Europe de l'Est se développe de plus en plus. Grâce à la diaspora, certaines troupes voyagent également hors d'Europe.

Danse

Il existe très peu de lieux de représentation pour la danse au Liban. Les lieux qui accueillent des compagnies internationales proposent bien souvent des tarifs peu accessibles. Pour les festivals, il est possible de trouver des tarifs réduits pour des représentations de qualité. Ces festivals rencontrent cependant de nombreuses difficultés à être soutenus financièrement.

Certains talents locaux, par manque de visibilité et de reconnaissance à l'échelle locale, s'exportent à l'étranger. La danse contemporaine est aujourd'hui programmée dans des théâtres, mais aussi dans des festivals. On

compte certaines spectacles qui sont présentés à l'international et qui s'exportent plutôt bien, sont invitées sur des festivals, profitent de coproductions, partent en résidence.

Des initiatives libanaises ont contribué à la création de réseaux d'acteurs culturels et de festivals de danse contemporaine dans le monde arabe, donnant naissance à des collaborations régionales.

On note également le rôle que jouent les outils de communication ainsi que les nouvelles technologies dans la diffusion et la reconnaissance de certaines compagnies libanaises locales en danse contemporaine, mais aussi dans d'autres styles.

Organisation de la vie culturelle

De manière générale, force est de constater que les acteurs culturels et artistes actuels doivent s'atteler à toutes les fonctions du secteur en termes de logistique, communication, finances, recherches de fonds pour pouvoir réaliser leurs projets. C'est souvent une seule et même personne qui porte toutes les casquettes, qui représentent autant de métiers distincts. Cette perte d'énergie et ces lourdes responsabilités mènent à l'isolement et peuvent donner naissance à un certain esprit de compétition, selon les artistes interrogés.

Toujours selon les professionnels du secteur, la grande différence entre la vie du théâtre d'aujourd'hui et celle d'il y a 10 ans, est le public. Les gens ne se déplacent plus au théâtre à part lors de moments favorables, c'est-à-dire qu'ils ne veulent venir au théâtre qu'en fin de semaine : le théâtre devient alors une sortie de week-end, familiale, avec une dimension citoyenne sur la réserve. La différence entre le nombre de salles existant dans les années 1960 et le nombre actuel est significative : les salles étaient nombreuses, et beaucoup de lieux pouvaient être transformés en théâtre le temps d'un événement.

Le public du théâtre se fait donc de plus en plus rare au Liban et est souvent compartimenté de manière sociale, politique ou culturelle, ce qui était moins le cas auparavant. Il est de même pour l'activité théâtrale qui resterait dépendante des territoires où elle prend forme, en termes d'environnements religieux, culturels et politiques.

De manière générale, les arts de la scène seraient tributaires du paysage social, humain, de la société à laquelle

ils s'adressent. Certains professionnels interrogés signalent pourtant une nette avancée depuis une vingtaine d'années au niveau de la création, du nombre d'artistes, de l'innovation et de l'originalité.

D'autre part, un dynamisme plutôt exceptionnel au sein des acteurs du milieu est souvent souligné, avec une énergie qui manque cependant de cadre. Il serait une erreur de parler d'un véritable mouvement culturel, mais plutôt de petits groupes, d'îlots distincts qui proposeraient des activités de manière plus ou moins sporadique, avec des objectifs différents et complémentaires. La scène culturelle en général souffre d'un certain individualisme qui se retrouve aussi au sein de l'activité théâtrale : le manque de temps, mais aussi et surtout de fonds, expliquerait cela en grande partie. L'absence de véritable espace de rencontres dédié au théâtre et à l'art en général engendre également ce genre de phénomène. On compte quelques collaborations ponctuelles, certaines compagnies se regroupent également sur certains projets.

Il existe un Syndicat des acteurs au Liban, mais cela concerne surtout ceux qui travaillent pour la télévision ou le cinéma. Le théâtre reste trop modeste. Force est de constater que beaucoup d'acteurs travaillent sans contrat, mais les problèmes restent apparemment rares.

En ce qui concerne la danse, il reste très difficile de vivre de cette activité au Liban. La plupart des artistes vivent d'un autre emploi. D'autres décident de s'exporter à l'étranger. On constate tout de même une amélioration de la vie artistique depuis une dizaine d'années.

Certains acteurs culturels, signalent que la danse n'est pas véritablement ancrée dans la culture locale, ce qui a pour effet de rendre son implantation difficile.

Education et formation

Selon les personnes interrogées, le principal frein au développement du théâtre au Liban, reste les problèmes liés à la formation d'artistes, de comédiens ou de metteurs en scène. Le centre de la création artistique et surtout du théâtre étaient auparavant activés par l'Université libanaise, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. L'enseignement dispensé est remis en question par la plupart des professionnels qui font état d'un système clientéliste où les compétences artistiques et pédagogiques ne sont pas assez prises en compte. Le non renouvellement des équipes pédagogiques est souvent mentionné, avec un manque de

diversité des intervenants.

On trouve un enseignement ailleurs, parfois de qualité, notamment pour se spécialiser, mais souvent très onéreux et donc réservé aux plus aisés. Ces enseignements sont davantage dirigés vers la recherche que la pratique.

Concernant le niveau des étudiants, celui-ci est également peu élevé. Leur formation reste insuffisante en termes de culture générale, mais aussi et surtout de technique. En dehors de l'université, des ateliers de pratique sont proposés par différentes institutions, avec l'intervention de professionnels. Ces ateliers représentent cependant un coût de participation, ce qui représente parfois une difficulté pour les étudiants.

Un grand nombre d'ateliers amateurs (enfants, jeunes et adultes) existent et contribuent à accroître l'intérêt des publics pour le théâtre.

Il reste beaucoup à réaliser en ce qui concerne la formation des danseurs au Liban. Il n'existe pas d'écoles spécialisées ou de centres de formation professionnelle exclusivement dédiés à la danse. Certaines initiatives voient le jour au Liban et tentent de palier à ce manque, par la création de lieux de résidence, de collaborations et de formations.

Dans le domaine de la danse contemporaine, on peut trouver un certain nombre de workshops locaux et internationaux chaque année, environ une trentaine, ce qui n'était pas le cas il y a dix ans. Ces ateliers sont organisés par des compagnies, des studios de danse, des théâtres, des associations, des centres d'art. On constate un intérêt accru de la part des acteurs culturels.

Beaucoup de jeunes qui se forment auprès des compagnies s'y professionnalisent progressivement et en deviennent parfois membres.

Enfin, une amélioration dans les écoles de danse au Liban est généralement constatée. Cependant, le domaine de la danse demeure une carrière peu recommandée dans l'environnement des jeunes. Ces écoles restent une prestation de services et non un tremplin pour l'avenir. En termes d'apprentissage, il existerait une grande demande hors de Beyrouth.

Ce dossier sectoriel rassemble les avis des différents professionnels du secteur ayant été consultés et ayant répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un document de travail appelé à susciter le débat et à être ouvert aux commentaires et critiques.

Création et production

Le Liban reste dans le domaine des arts visuels un incubateur pour le monde arabe. La production artistique reste forte, malgré le peu de moyens dont disposent les artistes locaux. La création libanaise est estimée à environ 40% du marché arabe. Ainsi, le Liban est devenu un acteur non-négligeable dans la création contemporaine. Des artistes libanais, ou encore nés au Liban, sont présents dans les musées, biennales et expositions à travers le monde.

Les acteurs culturels interrogés font état d'une bonne santé du secteur et d'un dynamisme du point de vue de la création, et cela au vu de la crise actuelle que traverse la région et qui n'est pas sans impacts sur le marché.

Les acteurs culturels témoignent qu'actuellement peu d'artistes plasticiens libanais vivent de leur art (environ 5%) et pratiquent une activité annexe qui leur permet de subvenir à leurs besoins. Beaucoup d'entre eux autofinancent leur activité artistique, et l'enseignement est une voie souvent adoptée. Le mécénat joue un rôle essentiel car il palie à l'absence de subventions publiques ; le ministère de la Culture n'ayant pas les moyens de prendre réellement part à la vie culturelle, ceci ajouté à un clair manque d'intérêt relevé par les acteurs du secteur des arts visuels. Le secteur des arts visuels arrive donc à vivre aujourd'hui grâce au privé, au marché, au mécénat. Concernant les financements provenant de l'étranger, certaines institutions culturelles locales arrivent à prétendre à cela. Ces financements proviennent généralement d'ambassades et d'organisations internationales, et permettent de développer un réseau international.

Concernant les sous-secteurs des arts visuels, celui de la photographie connaît un essor assez important. Il y a un certain nombre de photographes de talent présents sur la scène libanaise et une proportion assez importante de femmes photographes. Il existe cependant des freins à la création : produire des œuvres représente un coût important. Pour autant, les outils de production se sont beaucoup améliorés. Les collectionneurs, qui n'achetaient que

de la peinture ou de la sculpture ont commencé à s'ouvrir à la photographie et aux nouveaux médias. Par ailleurs, un certain nombre d'institutions, soutiennent les artistes par des prix, l'organisation d'expositions, de résidences, etc.

L'art contemporain est en plein boom au Liban, mais il s'agit d'une bulle qui pourrait s'affaïsser. C'est notamment un danger pour les artistes dont les cotes ont connu une ascension vertigineuse surtout dans le cadre des ventes aux enchères organisées dans les pays du Golfe.

En ce qui concerne le secteur du design, il existe une forte densité de designers au Liban, notamment à Beyrouth, comparé aux pays voisins. Les designers collaborent de plus en plus entre eux donnant naissance à une plateforme qui se construit d'elle-même. On observe une certaine évolution de l'idée du design au Liban, auparavant plutôt associée à l'idée de la mode et l'industrie d'accessoires. Mais une prise de conscience a permis de réaliser que la discipline était beaucoup plus large. Les industries du design de différents horizons ont commencé à se développer. : en plus de la mode et des accessoires et objets, on compte le graphisme, le digital, etc.

Diffusion et distribution

Selon les chiffres que possède l'Agenda Culturel, le Liban compte plus d'une cinquantaine de galeries et de centres d'art, qui proposent plus de 400 expositions annuelles (426 expositions d'art ont été organisées en 2013 et 431 en 2014).

Les lieux de diffusion des arts visuels ne manquent pas à Beyrouth avec un grand nombre d'expositions et des galeries qui continuent d'ouvrir. Il existe cependant une grande concentration sur une ligne qui va de Hamra à Mar Mikhail, donnant naissance à une forte centralisation des activités. Selon d'autres acteurs interrogés, il existerait trop peu d'initiatives locales. Celles-ci resteraient très modestes et seraient toujours le fait d'un petit groupe de personnes.

Certains domaines auraient ainsi besoin d'être développés en termes de visibilité et donc d'intérêt des publics, notamment la photographie et la sculpture. Un manque de galeries ou d'institutions spécialisées dans ces domaines est mentionné, ou du moins un manque de soutien des structures existantes dans ces domaines. Ces derniers restent tout de même représentés au Liban : l'activité et

la réussite de certains artistes le démontrent. On note tout de même le départ à l'étranger pour plusieurs d'entre eux. Une réelle carence de structures en région est observée et les artistes eux-mêmes sont réticents à exposer hors de Beyrouth. Les municipalités n'allouent pas vraiment de budget à l'organisation d'expositions ou bien préfèrent organiser une vente artisanale, une soirée folklorique, etc. En ce qui concerne les foires et salons dédiés aux arts visuels, un nombre en baisse de clients étrangers est mentionné (notamment en provenance des pays du Golfe et d'Europe). La dimension internationale de ce type d'événements se fait moindre. On note cependant un grand nombre de visiteurs libanais. Pour la Beirut Art Fair, ce sont 12 000 personnes qui passent sur trois jours. Une activité positive, mais qui reste onéreuse selon les acteurs du secteur. La Beirut Design Week prend un poids considérable d'année en année. Beaucoup de designers et d'architectes se servent de cet événement pour inciter les visiteurs à repenser l'espace public et l'activité des gens dans la ville.

Les acteurs culturels interrogés font état d'une bonne visibilité des artistes libanais à l'international. Les œuvres des artistes, designers et créateurs libanais s'exportent très bien. On peut cependant noter une baisse de l'attractivité du Liban pour les grandes galeries d'art internationales. Les grands collectionneurs libanais achètent sur d'autres foires internationales (Dubai par exemple). Le rôle du tourisme est aussi à souligner : qu'il s'agisse de la diaspora ou d'étrangers, les touristes sont habitués à fréquenter musées et expositions, visitent les galeries qui restent une vitrine de la création artistique.

Pour les projets en cours, trois à quatre musées devraient voir le jour d'ici 2022. Un musée virtuel de toute la collection nationale est aujourd'hui en ligne et en accès libre. (Il s'agit d'un projet en partenariat entre le ministère de la Culture et l'Alba).

Gestion et organisation de la vie culturelle

Plusieurs acteurs culturels interrogés associent cet état de "bonne santé" au niveau local cité précédemment à un boom plus global à l'échelle internationale qui a ses répercussions au Liban : l'art est de plus en plus comme un investissement, un statut social, un changement qui est associé à une prise de conscience de l'importance de l'art chez les

jeunes générations, depuis une petite dizaine d'années.

A l'échelle internationale, force est de constater que l'ensemble culturel du Golfe est en train de se développer de façon exponentielle. Certains voient la place du Liban menacée face à leur présence internationale, leur cosmopolitisme, le rôle phare d'un Etat qui possède les moyens financiers et dépense de manière colossale pour la culture. Beyrouth ne constituerait plus un concurrent en ce que les pays du Golfe préféreraient faire venir des Libanais travailler pour eux, plutôt que d'aider la scène culturelle locale à se développer.

Concernant les droits des artistes, il existe une association (Association des artistes peintres et sculpteurs libanais) pour défendre les intérêts des artistes et leurs droits sociaux. Il n'est cependant pas réellement effectif, ni reconnu par la majorité des acteurs interrogés.

Education et formation

Les arts visuels sont enseignés au Liban au niveau universitaire. Le niveau de l'enseignement reste satisfaisant selon les acteurs culturels rencontrés. On compte alors des enseignants généralistes de premier cycle universitaire plutôt compétents, mais nettement moins d'enseignants spécialisés dans certaines disciplines. Il n'existe pas de cursus de formation pour préparer les futurs professeurs en art et certaines disciplines ne sont pas enseignées au Liban : l'art thérapie, la sculpture, la recherche, etc., faute de spécialistes. Partir poursuivre sa formation à l'étranger reste souvent une nécessité pour ceux qui désirent se spécialiser. Pour certains, cela compromet à court terme la possibilité d'introduire l'enseignement artistique dans les programmes scolaires libanais, à supposer qu'il y ait un jour la volonté de la part des pouvoirs publics d'introduire un tel enseignement dans les écoles : manque de moyens, manque d'espace, pénurie d'enseignants. Les personnes interrogées ne manquent pas de signaler qu'un tel enseignement en arts plastiques a existé autrefois, mais, qu'aujourd'hui, l'écart se creuse entre les écoles publiques et privées qui, elles, ont les moyens d'offrir des enseignements artistiques de qualité.

Il existe un grand nombre d'universités qui revisitent leurs propositions artistiques. On constate une certaine prise de conscience : ces acteurs s'impliquent davantage dans l'art régional et local et sont en train de revoir leur vision

par rapport à l'enseignement dans ce secteur, plutôt négligé auparavant : nouvelles technologies, professeurs internationaux, révision des programmes. La formation de ces étudiants constitue un atout pour le Liban : avec tous ces nouveaux projets de musées, que ce soit au Liban ou à l'étranger, dans le Golfe ou les autres pays arabes, il y a besoin de cadres spécialisés dans le domaine des arts.

Cette prise de conscience a pour avantage de pointer les manques en termes de formation et de spécialisation des étudiants. Les programmes ont besoin d'une plus importante actualisation et d'un alignement avec ce qui se fait à l'international en termes de création et de réflexion esthétique. Les acteurs culturels soulignent d'ailleurs l'influence qu'opèrent les logiques de marché sur la création des cursus et des programmes de formation. Un manque de renouvellement des équipes pédagogiques est aussi soulevé.

Concernant les débouchés qui s'offrent aux jeunes diplômés, le départ à l'étranger est souvent recommandé soit pour se spécialiser ou pour pouvoir vivre de son activité. On constate cependant que dans le domaine du design, beaucoup de choses sont faites : la création de start-up est encouragée, il existe différentes opportunités, mais il faut souvent redoubler d'effort pour pouvoir créer son propre projet.

Ce dossier sectoriel rassemble les avis des différents professionnels du secteur ayant été consultés et ayant répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un document de travail appelé à susciter le débat et à être ouvert aux commentaires et critiques.

PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

Fouilles et recherches archéologiques

Avant le début de la guerre en 1975, la Direction générale des antiquités (DGA) gérait le patrimoine, mais aussi les fouilles archéologiques. Traditionnellement, ces fouilles étaient menées par des institutions scientifiques, la plupart étrangères. Avec le boom urbain de l'après-guerre, la DGA s'est trouvée incapable de gérer cette nouvelle dynamique de l'archéologie urbaine. Celle-ci constitue une archéologie d'urgence poussée par le développement et la reconstruction des villes, particulièrement Beyrouth. La DGA a donc lancé un appel international à toutes les institutions archéologiques à travers le monde pour obtenir de l'aide et mener les fouilles urbaines à Beyrouth. Beaucoup de missions étrangères ont répondu à l'appel et ont souvent travaillé pendant un an ou deux.

Durant cette période, la DGA n'a pas développé ses propres capacités pour pouvoir gérer ce patrimoine archéologique, urbain en particulier ; le développement dans les zones rurales étant beaucoup plus lent et l'impact sur l'archéologie moindre.

En 1998-1999, la plupart de ces missions ont quitté le Liban et la dynamique de développement à Beyrouth a été ralentie, à cause de différents problèmes politiques. Cette récession au niveau du développement a permis à la DGA d'être moins sous pression face à la quantité de travail.

En 2005, le développement urbain est gelé dans le centre-ville de Beyrouth. Les investisseurs ont donc eu la volonté de développer d'autres quartiers de la ville : ils se sont tournés vers la zone Gemmayzé, Achrafieh. La DGA a donc fait face au même problème que durant 1993-1994, soit l'après-guerre.

Les nouveaux projets de construction posent la même problématique : La DGA n'a pas à elle seule la capacité de gérer cela. Un nouvel appel international est proscrit car les partenaires étrangers ont déjà participé grandement et ne seront pas à même d'apporter une aide.

Selon des décrets ministériels et présidentiels, il n'était

pas possible de recruter de nouveaux contractuels dans les institutions publiques d'un point de vue administratif ; ce qui est encore le cas aujourd'hui, pour des raisons financières, administratives ou autres.

Le patrimoine archéologique au Liban est la propriété de l'Etat. Il existe une forme de taxe à ce sujet appliquée dans tous les pays du monde, mais pas de texte clair au Liban. En l'absence de texte, il y a toujours la possibilité de trouver des solutions dans le cadre de la loi existante, mais il n'existe pas de décret d'application dans ce cadre. Un cadre administratif innovant a donc été développé, servi par la démarche heuristique adoptée par la DGA pendant 10 ans. Cette dynamique tend à se stabiliser et est officialisée avec un cadre législatif et des décrets d'application. C'est à travers l'expérience sur le terrain que la DGA a trouvé les solutions à ses problèmes en archéologie urbaine. La DGA fait donc de la sous-traitance des archéologues sur le terrain, qui sont diplômés et expérimentés.

Il existe actuellement trois sections au sein de la DGA : la section des musées, la section des bâtiments et monuments historiques ainsi que la section archéologie et recherche. Concernant les changements administratifs récents, trois lois sont votées en 2008 (35, 36 et 37) concernant la législation et la restructuration de cette direction.

Il s'agit d'une part du détachement du département des musées (35) : selon certains acteurs culturels interrogés, ce détachement n'est pas judicieux dans le cas libanais puisque la plupart des objets archéologiques exposés proviennent du territoire national. La fouille et le travail archéologique font partie intégrante de l'histoire des objets jusqu'à leur exposition. On assisterait à une perte symbolique de valeur des objets en détachant cette dynamique d'exposition, les réduisant à leur aspect esthétique et négligeant une grande partie de leur valeur archéologique et historique.

La loi 36 traite des institutions affiliées au ministère de la Culture et la loi 37 traite des propriétés et des biens culturels. En effet, jusqu'en 2008, la loi ne traitait que des éléments antérieurs à 1700. Cette loi a permis de palier à ce manque et légiférer sur les biens d'après 1700. Elle prend aussi en considération tout ce qui concerne les objets archéologiques.

Il est important de noter ici que les fouilles et découvertes au Liban sont très régulières. La loi libanaise sur les antiquités datant de 1933 stipule que même si la parcelle de terrain appartient à un tel, le sous-sol appartient à l'Etat. Tout ce qui est découvert dans le sous-sol demeure la

propriété de l'Etat. Toute personne qui essaierait de faire commerce d'une de ces découvertes commet un acte passible de prison.

Conservation

La section des musées au sein de la DGA s'occupe uniquement des musées nationaux qui sont d'ordre archéologique. La gestion comporte la conservation des collections, la maintenance de la collection à l'intérieur des vitrines, la maintenance de l'environnement des vitrines, la conservation des objets, la maintenance des bâtiments ainsi que l'organisation du gardiennage.

Les collections des musées représentent des objets exclusivement découverts sur le sol archéologique libanais et sont donc des collections nationales. Les musées sont reliés à des sites archéologiques et dépendent de la DGA. On compte en plus du musée national situé à Beyrouth, quatre autres musées reliés à des sites : à Byblos, Beiteddine et Baalbeck. Selon les acteurs interrogés, ces musées sont plus au moins incomplets et doivent être réhabilités.

Ces musées sont peu gérés car les personnes responsables dirigent autant le musée que le site archéologique pour toute une région donnée. Ainsi, une seule et même personne peut se retrouver non seulement en charge du site archéologique, des fouilles mais aussi du musée, et ce pour toute la région. Cela se vérifie dans toutes les régions. A l'intérieur de ces musées, il n'y a pas d'employés : ce sont des gardiens qui ont le statut de journaliers et qui ne font pas partie du personnel de la DGA. En cas de manque de personnel, les municipalités ou le ministère du Tourisme emploient de manière ponctuelle des gardiens supplémentaires.

Il existe actuellement de nouveaux projets de musées à Saïda, Tripoli, Tyr et Beyrouth, notamment financés par le Koweït et la France.

La section des musées est également responsable de la gestion des dépôts. Cette gestion comprend l'inventaire des objets et leur organisation. On trouve des dépôts à Beyrouth, mais aussi dans toutes les régions du Liban. La DGA possède une quantité considérable d'objets, pas toujours inventoriés et qui ont souvent besoin d'être restaurés. Ces dépôts sont actuellement submergés et leur gestion représente un travail colossal.

Le mécénat reste un élément très important dans le financement des projets menés dans le cadre des musées nationaux au Liban. Celui-ci provient de mécènes privés libanais et étrangers, mais aussi de fondations et d'am-

bassades étrangères. Ce financement reste cependant ponctuel et ne permet pas d'établir de développement sur le long terme, afin de faire face aux nombreuses difficultés auxquelles la section des musées doit faire face.

Ces difficultés sont notamment liées au manque de personnel non seulement pour la sécurité des musées, mais aussi au sein du laboratoire abrité par le Musée national, la bibliothèque, la gestion des dépôts, l'inventaire des objets, l'accueil des visiteurs, la publication des revues scientifiques, ainsi que la communication pour la visibilité.

Diffusion

En ce qui concerne le Musée national, des statistiques existent et permettent de connaître non seulement le nombre d'entrées, mais aussi les nationalités des visiteurs. On compte un grand nombre de visiteurs libanais de la diaspora, présents lors des périodes de fêtes et de vacances. Le Musée national peut être considéré comme l'un des premiers lieux visités par les touristes ou Libanais de passage au Liban. Le public local est largement représenté par les visites scolaires et étudiantes.

Force est de constater que le taux de fréquentation des musées nationaux est directement lié à la situation du pays. Le nombre de visiteurs décroît considérablement en période de crise. Le Musée national ne reçoit globalement que très peu de visiteurs. Il aurait la capacité de recevoir 300 personnes par jour et à l'heure actuelle, on compte une moyenne de 50 personnes. D'autre part, le manque de travail de communication à réaliser autour des activités du musée ne permet pas d'améliorer la situation. Le petit nombre d'événements ponctuels et d'expositions temporaires contribue aussi à ce problème de visibilité du musée. Un manque de personnel est encore identifié à ce niveau.

De manière générale, l'offre sur le plan archéologique et du patrimoine historique est très riche au Liban. Cependant, le rôle du tourisme reste restreint dans la préservation et la transmission des traditions, héritages culturels, savoirs faire libanais. L'héritage culturel libanais n'est pas adéquatement préservé et mis en valeur. Pourtant ce ministère, en collaboration avec la municipalité concernée, gère la promotion des sites archéologiques et encaisse les entrées des visiteurs.

Concernant les sites historiques, certains responsables rencontrés mentionnent le fait que la DGA a jusqu'à présent maintenu une attitude trop traditionnelle vis-à-vis de l'archéologie et du patrimoine. Les sites historiques se-

raient présentés comme des reliques intouchables : les publics ne se sentent pas proches de ces types de lieux, rompant ainsi le lien entre la population locale et les sites archéologiques présents dans leur ville ou leur village. Un manque de travail sur la diffusion est relevé et a pour principale conséquence le développement timide du tourisme intérieur.

Certaines initiatives publiques voient le jour comme la Nuit des musées depuis 2014, véritable réussite selon les acteurs culturels, en termes de diffusion et d'élargissement des publics. Celle-ci prouve que le public libanais est bien là et a répondu à l'appel ; la Nuit des musées représente un événement ouvert à tous et propose la gratuité. Deux nuits des musées ont eu lieu en 2014 et en 2015 et ont respectivement accueilli 4000 visiteurs entre 17h et 22h, et 5422 visiteurs entre 17h et 00h. Un phénomène qui pose la question de l'accessibilité au musée, des idées reçues concernant le prix d'entrée, de l'aspect élitiste également.

On cite également l'exposition permanente à l'aéroport de Beyrouth à l'initiative du ministre de la Culture. Il s'agit d'une exposition située au VIP Lounge, comptant 32 objets. Un projet d'exposition permanente au sein de tout l'aéroport est en préparation et en attente de financement. En ce qui concerne les musées privés, le ministère de la Culture s'occupe de leur remettre un label leur permettant de faire partie des musées du Liban, d'avoir une certaine visibilité, de faire partie des circuits touristiques et de profiter ainsi d'un réseau. Une expertise est alors engagée par l'équipe du Musée national pour vérifier si ces lieux remplissent les critères de définition d'un musée (normes de sécurité, cartel, collection, objets, conservation).

Il est important de noter que des associations privées comblent certaines lacunes du secteur sur certains programmes d'activités comme l'éducation au patrimoine, aux notions de protection des biens culturels, aux dangers du trafic des antiquités, et ce, par le biais de visites organisées et d'ateliers, notamment dédiés aux jeunes publics.

Organisation et gestion

Il est important de noter que le Musée national ne possède pas de caisse propre. En effet, les entrées des visiteurs vont au ministère des Finances. Les tarifs restent par ailleurs très faibles, 5000 LL pour les adultes et 1000 LL pour les enfants et les étudiants.

Les revenus générés par les tickets d'entrée sur les sites archéologiques en région sont encaissés par le ministère

du Tourisme et la municipalité concernée. Cet argent est souvent réutilisé par la municipalité pour payer le personnel de gardiennage et ne constitue généralement pas de grandes sommes.

On mentionne aussi le rôle de la Fondation nationale du patrimoine (FNP), qui a joué un rôle important dans le financement de la réhabilitation du Musée national depuis 1987. Lors de la réouverture du musée en 1999, un décret ministériel a permis à cette fondation de s'occuper de deux pôles importants : la boutique et la cafétéria, qui représentent des sources de revenus non négligeables. Leurs bénéfices reviennent directement à la FNP et peuvent être répartis au Musée national selon la demande. Il s'agit donc d'un financement ne passant pas par les caisses de l'État.

Plus largement, il est important de noter que le budget propre de la DGA est insignifiant. Les salaires y sont minimes pour la plupart, ce qui ne motive par le personnel à rester face à l'offre du secteur du secteur privé, selon les professionnels interrogés.

Concernant les trois directions de la DGA, une nouvelle loi fait de la direction des musées une direction indépendante, une entité directement liée au ministère de la Culture, avec un conseil d'administration, un président et qui sera autogérée avec un financement propre pour les musées nationaux. Cette loi permet une facilité au niveau de l'organisation et de l'obtention de financements. Les collections contenues dans les dépôts vont cependant rester liées à la DGA. Le musée gère uniquement les collections des vitrines. Il s'agira donc de revenir chaque fois vers la DGA pour rechercher les objets.

On souligne également le grand travail de la DGA réalisé en proche collaboration avec les forces de sécurité, les douanes, Interpol international et local concernant le trafic d'antiquités qui existe en grand nombre dans les pays avoisinant et est en hausse dans les contextes de crises et de guerre, pour ses sources de revenus. Ces objets sont identifiés, inventoriés, et placés dans les dépôts en réquisition, puis rendus aux pays concernés. Un problème que le Liban a aussi vécu durant les années de guerre. Les objets n'ont pas tous été remis au pays : les inventaires étant incomplets, on ne peut savoir ce qui manque.

Enfin, il est important de souligner que l'expérience de la guerre et de la reconstruction ont permis à la direction des musées et plus largement la DGA de développer une capacité d'improvisation et de gestion de projets dans l'urgence.

Education et formation

Le secteur de l'archéologie et du patrimoine en général regorge de possibilités, de richesses archéologiques. Il existe un grand nombre d'étudiants qualifiés en archéologie, mais aussi en curatoriat. Les acteurs culturels s'accordent à dire que des créations d'emplois sont nécessaires.

Toujours selon eux, le niveau des étudiants est relativement bon, surtout en recherche, doctorat : des cotutelles avec de grandes universités étrangères garantissent une certaine qualité des travaux.

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Remise en contexte

Selon la loi de 1931, la définition des concepts de patrimoine est dépassée depuis longtemps. Un travail est actuellement entamé afin de les redéfinir. Beaucoup de changements ont eu lieu concernant la définition du patrimoine bâti depuis 1990.

Dans ces années, il a été demandé à l'Association pour la protection et anciennes demeures (APSAD) de faire un recensement des demeures à sauvegarder dans Beyrouth. Le chiffre est alors évalué à 1041 demeures, puis est réduit à 475 par le Conseil du développement et de la reconstruction (CDR) qui remplace alors la DGA. Le ministère de la Culture est impuissant et se bat contre le CDR, la direction générale de l'urbanisme et le Conseil municipal de Beyrouth.

Les frais d'expropriation doivent être assurés par le ministère de la Culture mais celui-ci ne possède pas les moyens suffisants pour compenser les propriétaires des sites. Dans ce cas, la politique pratiquée par la commission concernée est l'interdiction de détruire. Impuissant, le ministère renvoie donc les intéressés au Conseil d'état, qui permet la destruction sous prétexte d'abus de pouvoir.

Patrimoine urbain

Selon les acteurs culturels interrogés, le classement de certaines zones apporte du changement. En classant ces zones, il est possible d'obtenir un meilleur contrôle sur le quartier et donc sur la vie de quartier. Ce genre de projet ne nécessite pas de grands budgets. Il existe un grand nombre de terrains pour ce genre d'initiatives. En dehors de Beyrouth, des choses

sont faites également, à Jounieh par exemple.

Selon d'autres, la politique culturelle en termes de préservation et de mise en valeur du patrimoine laisse à désirer. Beyrouth saperait une partie de son identité: la construction massive de tours change, et surtout détruit, une partie de l'héritage. Le plan urbain n'est pas appliqué, sans aucune consultation des citoyens.

Les projets urbains sont généralement d'initiative privée. Au Liban, le propriétaire du bâtiment est aussi propriétaire du terrain où se trouve l'édifice, ce qui facilite la construction, déconstruction, reconstruction, et ce de manière excessive. Il y a eu une grande vague de privatisations systématiques après la guerre, ce qui a affaibli le mécanisme de contrôle. Il n'y a pas de régulation, ce qui empêche l'intégration à l'environnement. Finalement, la situation du patrimoine architectural au Liban fait fi des notions de bien commun et d'identité. Cela se vérifie dans le manque de continuité d'un bâtiment à l'autre dans une rue, dans un quartier ; le tout reposant sur un principe de juxtaposition.

Au niveau des fonds, ceux-ci restent exclusivement privés. Aucune organisation libanaise n'apporte son aide. Les fonds viennent d'organisations internationales ou ONG internationales, quelques-unes sont régionales.

Législation

Beaucoup de cas de démolition d'immeubles sans autorisation sont constatés. Une loi définit si un édifice peut être démoli ou non. Celle-ci date de 1930 et n'a pas été mise à jour depuis. En effet, elle stipule que tous les immeubles antérieurs à 1920 sont considérés comme patrimoine et doivent être préservés. Après les années 1920, on observe l'émergence d'autres styles architecturaux (arts déco, modernisme, mélange italien-russe, etc.) qui ne sont pas protégés juridiquement.

Selon l'enquête effectuée auprès des professionnels du secteur, les amendes fixées par l'État lorsqu'il y a démolition sans permis sont très basses, les propriétaires peuvent donc facilement les payer, jouissant ainsi d'un pouvoir illimité – ou limité dans une très petite proportion – et d'une large marge de manœuvre. Lorsqu'il y a procès et que le juge rend une décision en défaveur du propriétaire, ce dernier doit refaire le bâtiment tel qu'il était. Si cela semble sévère, il convient de faire face à la réalité des faits : les décisions sont rendues mais le propriétaire ne répare pas ses erreurs. Il n'y a donc aucun pouvoir contraignant exercé sur lui. De plus, exiger une telle reconstruction signifie un chantier à très long terme. Des

associations comme Beirut Save Heritage tâchent d'exercer un pouvoir contraignant par l'utilisation de la presse, en créant consciemment le scandale, ce qui freine les abus des propriétaires.

Les permis de construction sont distribués par le gouverneur tandis que le permis de démolition, autrefois accordé par la municipalité, est désormais une compétence du ministère de la Culture, à travers la DGA.

Comme il a été vu précédemment, la classification actuelle des immeubles à Beyrouth n'est pas une initiative de l'État mais d'une association. La liste qui en résulte est utilisée par le ministère comme guide mais ne constitue pas un document ni une classification officielle.

Ainsi, il existe beaucoup de procédures informelles pour sauver le patrimoine. Ce système se développe en parallèle de l'État où les responsabilités ne sont plus gérées par un pouvoir public mais par des ONG. Celles-ci ont l'avantage d'être efficaces et rapides selon les personnes interrogées. Leur indépendance les écarte de toute appropriation par un parti politique, ce qui permet de mettre en place plus librement la stratégie conçue. Les ONG régulent et encadrent.

Ce dossier sectoriel rassemble les avis des différents professionnels du secteur ayant été consultés et ayant répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un document de travail appelé à susciter le débat et à être ouvert aux commentaires et critiques.

Le cinéma constitue, avec la musique, l'un des secteurs culturels les plus appréciés au Liban. Cependant, le cinéma visionné dans les salles et à la télévision est massivement importé de l'étranger si bien qu'il n'existe pas une véritable industrie du cinéma dans le pays.

Création et production

Une vraie culture du cinéma commence à exister, supplantant le théâtre. La Fondation Liban Cinéma joue un rôle fédérateur dans le secteur de l'audiovisuel libanais. Ses missions sont de soutenir le développement d'une industrie cinématographique libanaise et d'établir le Liban comme un lieu de production internationale.

Aujourd'hui, on compte en moyenne 16 longs métrages et 4 documentaires par an sans compter les courts et moyens métrages. On constate une augmentation par huit par rapport à ce qu'il se faisait dix ans plus tôt. Au-delà de la production de films documentaires, qui a toujours trouvé des débouchés à la télévision et à l'étranger, il y a une évolution positive de la production de fictions. Il y a dix ans, les productions fictives libanaises se comptaient à une ou deux par an, alors qu'aujourd'hui il y en a entre huit et dix. Cette augmentation réside principalement dans la façon dont le marché des films, et en particulier l'exploitation, a évolué. Il faut aussi corréliser ce phénomène à celui d'un plus grand intérêt des salles de cinéma pour les productions libanaises.

Cependant, le problème de la création et de la production des films au Liban doit s'expliquer par le manque d'indépendance de l'industrie du cinéma. En effet, lorsqu'un film est produit, il est nécessaire d'obtenir une autorisation à la Sûreté Générale, habilitée à statuer la diffusion d'un film en salle. En l'occurrence, les personnes en charge ne disposent pas forcément en amont d'une formation dans le cinéma.

Ensuite, l'opportunité d'accéder aux festivals de cinéma régionaux, notamment à Dubaï, Abu Dhabi ou Doha, permet d'une part de donner de la visibilité au cinéma libanais et d'autre part de créer d'autres circuits de

financements. Les fonds débloqués par ces festivals sont aussi des fonds de développement pour les projets locaux. Ces financements deviennent alors des fonds de production et de co-production. Néanmoins, les festivals qui passent des films libanais restent trop peu nombreux. Toutefois, les festivals représentent un cadre très prestigieux qui crée une attente et qui assure la promotion de films aux faibles moyens.

Au Liban, les fonds alloués par l'Afac - Arab Fund for Art and Culture - financent le théâtre, la littérature, la musique et le cinéma. Ce fonds est progressivement monté en puissance. Aujourd'hui, c'est le fonds le plus rigoureux grâce à la mise en place de vrais critères de sélection. L'investissement lui-même a augmenté : au début, l'institution donnait entre 5 000 et 10 000 dollars par projet, aujourd'hui elle octroie jusqu'à 70 000 dollars par projet. De plus, l'organisation finance de nouveaux postes comme l'écriture ou le casting.

Généralement, le documentaire est moins coûteux à la production et attire plus de public parce qu'il est plus ancré dans la réalité. Le documentaire est majoritairement financé par des productions étrangères pour la plupart européennes. Les fictions peinent encore à obtenir des financements européens. Au vu de l'évolution du marché, il y aura certainement de plus en plus d'investisseurs privés, tels que des mécènes en recherche de visibilité qui vont s'impliquer dans des projets locaux.

En somme, le financement étranger est encore crucial aujourd'hui pour une production locale. Des structures comme Euromed Audiovisuel, ou le Centre national de cinéma français (CNC), financent des projets artistiques et culturels, mais ce genre de financement demande un lourd travail d'écriture au détriment du travail créatif. De plus, ces financements ne sont pas sans influencer sur la création et le contenu des films. Dès que les critères de financements ne sont pas nationaux, il faut créer un lien culturel avec la structure qui coproduit. Cela peut en pâtir sur le contenu du film. Pour consolider les circuits de production, il est nécessaire de créer des institutions financières qui permettent d'aider à la trésorerie. Par exemple aujourd'hui, le CNC donne 130 000 euros en 5 fois, le producteur encaisse d'abord 30 000 euros pour financer le film, mais ne peut rien faire du reste tant que certaines étapes ne sont pas franchies. En France, des institutions se portent garantes et apportent les tranches de financement manquantes. Le déroulement du film peut alors se faire en attendant de recevoir les autres montants du CNC. Au Liban, ce processus n'est possible que si l'on

dispose de liquidités car aucune banque n'est capable de se porter garante.

Diffusion et distribution

Il existe trop peu de salles de cinéma aujourd'hui s'intéressant à la création. Metropolis Empire, salle peu équipée, représente le seul cinéma qui soutient la création locale pour la raison qu'il est indépendant. Les autres salles de cinéma au Liban ne soutiennent pas la production locale pour des raisons financières : ces films ne ramènent pas assez de public. Metropolis survit grâce la diffusion de films qui ne sont diffusés nulle part ailleurs. Un public spécifique s'est donc constitué et permet la distribution des films négligés par le marché des exploitants. Environ 80% des films créés au Liban ne peuvent être diffusés qu'à Metropolis. De plus, la diffusion de ces films n'est pas limitée dans le temps et se poursuit tant que la demande existe, mais cette salle représente 3% du marché total. Cette diminution des salles de projection s'explique aussi par la création de multiplex qui s'est largement développée, surtout à Beyrouth.

En parallèle, on assiste au contraire à une multiplication de festivals. Cependant, ces événements conduisent davantage à un éparpillement qu'à un esprit fédérateur car ils ne sont pas portés à soutenir la création locale. On note, parmi ceux-là, les festivals réguliers organisés par Metropolis, le Festival du cinéma européen, Ayyam Beirut Al Cinema'iya, le Beirut International Film Festival, Tyre International Film Festival, et ceux organisés par les universités qui disposent d'une formation en audiovisuel. Il n'existe pas un véritable festival de cinéma libanais.

En outre, les films peuvent être accessibles à la télévision. Les chaînes libanaises étant privées, elles ont la liberté de diffuser ce qu'elles veulent. Le ministère de la Culture ne peut alors décider du programme. L'audimat reste le seul argument dans le choix de diffusion. Si des produits plus « culturels » sont diffusés, c'est à des heures où l'audience est restreinte. La chaîne MTV a cependant diffusé nombre de films libanais le dimanche.

Pour les familles, la meilleure solution pour les loisirs et le divertissement reste majoritairement le cinéma. Le prix des tickets est relativement accessible (entre 10 000 LL et 15 000 LL) et stable. Cependant, si la production est en train de se développer, la distribution reste très faible car bloquée par un climat libéral qui ne donne pas aux

films les moyens d'exister en raison du monopole des exploitants. Les exploitants sont les propriétaires ou les gérants des salles, et ils contractent des « exclusive deals » avec les sociétés de distribution étrangères (notamment américaines), ce qui leur permet de diffuser facilement des films à succès et faire d'importantes marges de profit. Ils ne sont donc pas incités à diffuser des films locaux, représentant pour eux un profit inférieur.

De plus, ces exploitants touchent sur la billetterie une commission dégressive avec le temps de diffusion. Ainsi, des films locaux qui n'ont pas eu suffisamment de promotion peuvent être déprogrammés au bout d'une semaine pour être remplacés par des productions étrangères. Ces films ne peuvent alors plus être vus, notamment en raison de l'exclusivité des exploitants sur les films.

Gestion et organisation de la vie culturelle

Le cinéma n'est pas seulement une industrie, mais avant tout un art qui doit pousser les intéressés à partir de leurs propres sentiments pour créer : le mécénat, les banques, les ambassades étrangères financent actuellement le film libanais mais empêchent une certaine liberté de création. De manière relative, on peut dire qu'aujourd'hui beaucoup de films sortent au Liban, mais qu'il n'existe pas une véritable industrie contenant de grandes maisons de production et de grands budgets.

Peu de cinéastes arrivent à vivre de leur art. Certains réalisateurs possèdent déjà de l'argent et comptent sur leurs ressources personnelles, d'autres comptent exclusivement sur les financements. La situation économique et politique du pays met à mal le secteur. Même au sein de filières audiovisuelles plus commerciales comme celles du vidéo-clip, on assiste à un net recul des productions réalisées au Liban, depuis un an et demi, de la part des labels et compagnies de production de musique. Celles-ci sont faites ailleurs car elles sont moins onéreuses. On assiste aussi à un phénomène d'exploitation des étudiants qui, pour acquérir une certaine expérience et notoriété proposent leurs services gratuitement.

Les logiques de financement développent des rapports de force entre les acteurs culturels libanais. Ces derniers sont nombreux et ne peuvent pas toujours travailler ensemble car chacun peut constituer un concurrent pour l'autre.

Formation

Enseignement

L'enseignement reste acceptable au niveau de la formation technique et pousse quelque peu à la créativité, mais pas assez. Par ailleurs, quand ces jeunes sortent du milieu universitaire, l'envie de créer de manière indépendante ou de détenir un discours indépendant en tant qu'artiste est empêchée par le domaine professionnel. Ils ont certes les capacités techniques mais se dirigent souvent vers les sphères commerciales, publicitaires ou le film à succès, car c'est là qu'ils trouvent du travail. La possibilité d'émergence d'artistes à proprement parler est donc réduite. Il existe certains acteurs qui choisissent cette voie, qui s'avère difficile, alternative et peu reconnue.

Depuis dix ans, des formations axées sur le cinéma commencent à exister dans les universités. L'USJ, la NDU et l'ALBA dispensent un bon enseignement dans le domaine de l'audiovisuel. Les universités sont équipées de laboratoires, de caméras, les professeurs sont bons. Cependant, il manque cruellement de formation en scénario et en production, même si la fondation Liban Cinéma finance quelques formations en production au niveau universitaire.

Professionnalisation

Metropolis mène un programme nommé «Talent Beirut», formation intensive pour quatre disciplines qui ne sont pas couvertes par les autres formations : le montage, le sound design, l'image et la composition de musique de film. Cette professionnalisation a permis à ces nouveaux métiers d'être accueillis par des structures professionnelles qui fonctionnent. Par exemple, il existe aujourd'hui des studios de montage son (DBStudios) ou de colorimétrie (PostOffice) qui permettent de concentrer les activités de production au Liban alors qu'auparavant ces métiers étaient assurés par des professionnels étrangers, notamment européens.

Un laboratoire de création (Ciné-Lab) est également offert aux jeunes cinéastes de 25 à 35 ans afin de développer la création et de les pousser à adopter une direction artistique plus indépendante. Ce projet est destiné à une quinzaine de personnes par an et est actuellement en cours de développement.

Les festivals de cinéma créés dans la région (notamment à Dubaï) permettent de professionnaliser les métiers du cinéma et d'améliorer la qualité des œuvres.

Ce dossier sectoriel rassemble les avis des différents professionnels du secteur ayant été consultés et ayant répondu à notre questionnaire. Il s'agit d'un document de travail appelé à susciter le débat et à être ouvert aux commentaires et critiques.

Création et production

On compte aujourd'hui une soixantaine de maisons d'édition qui publient régulièrement. Les auteurs libanais n'occupent pas une grande place dans la production littéraire arabophone. En revanche, les éditeurs libanais arabophones sont très représentés.

Pour ce qui est de la littérature francophone, les auteurs libanais francophones sont nombreux, mais l'édition francophone restreinte.

La littérature francophone locale est très dynamique, florissante, mais ses principaux auteurs sont publiés par des maisons d'éditions françaises. Récemment, quelques maisons d'éditions libanaises ont donc choisi comme stratégie de passer des accords de partenariat avec des maisons d'éditions françaises.

En ce qui concerne le rôle du ministère de la Culture dans l'aide à la création, une bonne volonté est constatée, mais le grand manque financier, ainsi que l'absence de politique adéquate, cohérente et sur le long terme, paralyse toute entreprise. Les acteurs culturels témoignent que beaucoup de questions restent à mettre en chantier et que les besoins restent les mêmes que 25 ans en arrière. Côté financement, le livre a besoin d'être soutenu car il n'est pas rentable en soi, sauf s'il est considéré comme un produit commercial. Le meilleur soutien provient souvent d'organismes culturels, de fondations, d'institutions privées qui peuvent lever des fonds pour des projets bien précis. L'Institut français au Liban reste un partenaire privilégié, mais ne dispose plus des moyens humains et financiers dont il a pu bénéficier par le passé.

En termes de production, on tire un ouvrage aujourd'hui à environ un millier d'exemplaires quand on en éditait quelques milliers il y a plusieurs années.

Concernant l'édition de manuels scolaires, les éditions de l'Etat sont les plus importantes.

Diffusion et distribution

Marché du livre

La diffusion et la distribution restent les maillons faibles du secteur. Les acteurs culturels témoignent d'un marché du livre et d'un réseau de diffusion mal organisés : absence de coordination, de centralisation des métiers du livre, de grands diffuseurs, de grands distributeurs. Chaque éditeur est souvent à la fois non seulement éditeur, mais aussi libraire et distributeur. Cette confusion crée parfois des conflits d'intérêt. De grandes structures préfèrent par exemple diffuser dans leurs magasins leurs propres ouvrages plutôt que d'autres.

Les acteurs culturels témoignent également que certaines maisons d'édition cherchent à vendre le livre en direct sans passer par les maillons de la chaîne des acteurs du secteur. Enfin, les maisons d'édition locales restent dynamiques dans un contexte difficile et avec des moyens limités. Un manque de politique éditoriale claire est constaté.

Enfin, un nombre grandissant de productions d'auteurs libanais qui s'autoéditent ou publient à compte d'auteurs est constaté.

Tandis que le livre francophone est cher (le prix en euros est majoré de 10%), le livre en langue arabe n'est lui, pas vendu assez cher (un essai est vendu environ 10 000 LL (7 \$)) et cela ne permet pas de rémunérer tous les acteurs de la chaîne du livre. Le prix bas du livre arabophone ne permet pas aux libraires de dégager une marge. Il y a peu de librairies arabophones. Ce sont les éditeurs qui assurent la distribution et font de la vente directe dans les salons.

En définitive, force est de constater que le prix du livre reste bien trop élevé par rapport au niveau de vie moyen des Libanais, ce qui reste un obstacle majeur.

Un problème concernant la communication autour du livre est également mentionné. La diffusion, la communication, le plan médiatique et le marketing du livre représentent le maillon manquant dans la chaîne du livre au Liban. La distribution logistique est considérée comme insuffisante dans ce cas.

Lecture publique

Concernant la lecture publique, on observe un fort potentiel. On compte environ 70 bibliothèques municipales au Liban. Celles-ci accueillent environ 30 000 visiteurs par an. Elles connaissent par ailleurs des difficultés, faute de moyens suffisants, environ la moitié fonctionne réellement

selon les professionnels du livre. A cela s'ajoute, les trois bibliothèques publiques de l'association Assabil, qui font partie de ce réseau, ainsi que les bibliothèques des Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) qui sont au nombre d'une quarantaine.

Salons

Depuis 1992, le Salon du livre francophone représente un événement majeur pour tous les professionnels du livre au Liban. Le salon est gratuit et ouvert à tous. Les acteurs culturels interrogés s'accordent à dire que le salon aurait besoin d'un nouveau souffle, en termes de proposition, de diversité des ouvrages, d'exclusivité. En ce qui concerne le dernier salon du livre, les acteurs culturels témoignent d'un contexte difficile, peu attractif, avec un chiffre d'affaires et une fréquentation généralement en baisse et dont le panier d'achat moyen a diminué.

Quant au Salon du livre arabe, celui-ci est très visité, riche en échanges. Cependant, selon les acteurs du secteur, celui-ci pâtit de la situation de marasme économique dans lequel se débat le monde arabe, avec une profusion du livre religieux et un système de diffusion et de distribution archaïque.

Livre arabophone, livre francophone

Selon les professionnels du secteur, la francophonie ne recule pas au Liban et cohabite très bien avec l'anglais. Cependant, le livre francophone au Liban souffre de la crise économique qui sévit dans le pays, de l'effondrement du tourisme et de l'absence de tradition de lecture : de manière globale, les Libanais fréquentent peu les librairies et bibliothèques.

Par ailleurs, le Liban reste, parmi les pays francophones, celui qui importe le plus de livres francophones. Il y a un réel marché. Depuis 2008, les exportations de livres français vers le Liban oscillent ainsi entre 7 et 9 millions d'euros par an - en prix de cession éditeurs. Ce sont donc entre 15 et 20 millions d'euros qui sont dépensés par les Libanais pour acheter des livres en français. Ce chiffre est atypique dans le monde francophone et révèle que la francophonie se porte bien au Liban.

Selon les acteurs culturels interrogés, Beyrouth conserve une place considérable et reste la capitale du livre arabe. Sur les 200 à 250 contrats annuels de cession de droits pour traduction signés entre des éditeurs français et des éditeurs arabophones du monde arabe (Égypte, EAU, Maghreb, Machreq), les deux tiers sont signés à Beyrouth, soit 150 à 160 ouvrages

traduits chaque année du français vers l'arabe.

Gestion et organisation de la vie culturelle

A l'heure actuelle, les professionnels du secteur témoignent qu'il n'existe aucun chiffre officiel fiable, public ou privé, sur les activités du livre, des maisons d'édition et des librairies.

En matière de lecture, force est de constater qu'environ 90% de l'offre culturelle reste beyrouthine en matière de lecture. L'offre de livres est là, abondante ; le lecteur existe, mais une absence de passage, de mise en lien est souvent constatée.

Le « livre-plaisir », ni utilitaire (pédagogique), ni religieux, a du mal à trouver sa place sur le marché, dans un monde arabe où la culture est surtout audiovisuelle. L'intérêt pour la littérature jeunesse est nouveau, majoritairement représentée par des albums illustrés, 'livres objets', l'apparition de collections de livres documentaires. Quelques niches seraient à développer comme le roman pour adolescents.

On observe également le manque de clarté et de cohérence entre les différents corps de métiers et fonctions : éditeurs, libraires, diffuseurs, bibliothécaires, importateurs.

Une absence de vision globale, de sens de la collaboration constructive et du partenariat est souvent mentionnée. Le secteur du livre au Liban stagne dans un « chacun pour soi » stérile.

De plus, par le fait que le livre ne soit pas un secteur lucratif ni un marché comme les autres, les professionnels s'accordent souvent à dire qu'il nécessite un soutien et un engagement politique fort.

Education et formation

Le secteur du livre connaît un exode des acteurs culturels, et cela est un problème récurrent. Les personnes de talent, les professionnels, passionnés et compétents, ne sont pas suffisamment valorisés et rémunérés, et se heurtent à l'impossibilité d'évoluer. Ils finissent par partir ou changer de métier.

Différentes initiatives ont été mise en place concernant la formation des professionnels du secteur : de 2002 à 2008, une des tâches de la Maison du livre fut de travailler à mettre en place une formation aux métiers du livre en collaboration avec plusieurs institutions parte-

naires. La Maison du livre est née en 2002 de la volonté de participer à la lutte contre le déclin du livre en tant que pôle culturel au Liban. Son action repose sur trois axes : la formation professionnelle, l'animation et la diffusion de l'information. Une des missions était de proposer aux librairies des stages de formation continue : gestion des stocks, mise en espace et présentation du livre, etc. De 2008 à 2010, un master professionnel des métiers du livre a été créé par l'USJ. Au sein de l'USJ toujours, l'Ecole de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth (ETIB) fête cette année ses 35 ans. A l'Université libanaise est également dispensée une formation de bibliothécaire-documentaliste.

Aussi, plusieurs programmes de formation professionnelle sont régulièrement proposés par l'Institut français (bibliothécaires-documentalistes d'écoles ; atelier de formation des traducteurs du français vers l'arabe).

Toutes ces initiatives, louables en soi, ne vont pas loin car elles ne sont pas englobées dans une démarche globale concertée et pérenne.





LE MONDE CULTUREL LIBANAIS
À L'HORIZON 2020

Recommandations

Actions proposées

- Examen de la réglementation sur la propriété intellectuelle
- Protocoles de coopération avec les ministères
- Adoption d'un système d'assurance maladie
- Cadre juridique des ONG culturelles
- Statut des artistes étrangers au Liban
- Application des lois sur les droits d'auteurs

Examen de la réglementation sur la propriété intellectuelle

Après avoir défini le concept de propriété intellectuelle et identifié les règlements connexes, le ministère de la Culture les modifierait pour les aligner sur les normes internationales.

Protocoles de coopération avec les ministères

Bien qu'une coopération existe au sein du Cabinet des Ministres, le ministère de la Culture, mettrait en place, plus que d'autres ministères, des partenariats plus formels et pluriannuels, ainsi que des politiques conjointes avec:

Le ministère du Tourisme chargé du secteur des festivals et la promotion des sites archéologiques, qui auraient pu être couverts par le ministère de la Culture;

Le ministère de l'Intérieur, responsable des associations et des municipalités très actives et présentes dans la vie culturelle;

Le ministère de l'éducation chargé de l'octroi des diplômes et qui avait ean charge la Culture;

Les ministères des Affaires sociales, de la Jeunesse et des sports, de l'Environnement et de l'Economie, qui sont faiblement présents sur le plan culturel, mais néanmoins responsables de l'artisanat, du droit d'auteur et des associations;

Le ministère des Affaires étrangères, où des accords bilatéraux avec des pays étrangers sont négociés et signés.

Adoption d'un système d'assurance maladie

L'application de la loi n° 7535 devrait être révisée pour mettre en œuvre les dispositions de cette loi et alimenter le fonds d'aide mutuelle afin d'assurer la couverture médicale et sociale des artistes membres du syndicat.

Cadre juridique des ONG culturelles

Les ONG, de plus en plus nombreuses et actives, relèvent de la compétence du ministère de l'Intérieur, alors que le ministère de la Culture n'est informé que de leur existence. Il est proposé d'appliquer un cadre juridique spécifique à ces associations, un cadre mis en place conjointement par les ministères de l'Intérieur et de la Culture.

Statut des artistes étrangers au Liban

Après un recensement à la Sécurité Générale, un statut spécial pourrait être accordé aux artistes agréés par le Ministère de la Culture.

Application des lois sur les droits d'auteurs

Le Liban a signé un certain nombre de conventions internationales sur les droits d'auteurs qui, si elles sont appliquées, permettront aux écrivains, cinéastes et autres artistes de bénéficier de leurs droits d'auteur. Néanmoins, tant que ces lois ne sont pas appliquées dans la région, il est illusoire de s'attendre à tout avantage.

2 VISION ET MISSION POUR LA CULTURE AU LIBAN

Actions proposées

- Identifier les principaux acteurs culturels de la diaspora
- Établir des accords de coopération avec des pays étrangers
- Relancer le projet de l'introduction éducative à la musique, à la peinture et au théâtre développé par le CRDP pour les élèves du primaire
- Encourager les jumelages locaux et internationaux
- Étudier un plan de coopération avec les instituts culturels étrangers établis au Liban

Identifier les principaux acteurs culturels de la diaspora

La diaspora libanaise compte des milliers d'artistes bien établis. La création et le maintien de liens avec eux peuvent être enrichissants pour la scène culturelle libanaise. Des projets communs peuvent être développés, ainsi que des échanges sous forme de sessions de formation ou de master classes et de visites d'artistes libanais à l'étranger. L'établissement d'un répertoire culturel de la diaspora serait une tâche à long terme qui pourrait être facilitée par Internet. Des sections multilingues spéciales devraient être fournies sur le site web du ministère de la Culture.

Accords de coopération avec des pays étrangers

Les gouvernements, les fondations et les fonds de développement des pays arabes sont de plus en plus conscients de la coopération culturelle. Le projet comprend une délégation présidée par le ministre de la Culture et les représentants du secteur privé. Ces accords, soigneusement étudiés, porteraient sur les échanges culturels.

Relancer le projet de l'introduction éducative à la musique, à la peinture et au théâtre développé par le CRDP pour les élèves du primaire

Présenter les étudiants aux disciplines artistiques est une priorité. Il y a quelques années, le Conseil de recherche et de développement pédagogique (CRDP), assisté de comités de spécialistes, a commencé à développer des manuels d'initiation et de la formation artistique. Trois domaines ont été abordés: la musique, la peinture et le théâtre. Le résultat fut que le travail du CRDP a été

couronné par l'édition de trois manuels pouvant être utilisés rapidement. En fin de compte, il incombe au ministère de l'Éducation de prendre en charge un tel projet. Néanmoins, le ministère de la Culture, qui est également impliqué dans tout projet d'initiation artistique, pourrait vérifier, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, la pertinence de ces manuels scolaires. Le projet consisterait en une opération pilote d'un an, après quoi une évaluation exhaustive serait effectuée et rentable.

Encourager les jumelages locaux et internationaux

Le jumelage peut impliquer des associations, des villages ou des régions, et même des institutions telles que des musées ou des bibliothèques. Cette demande de coopération décentralisée peut être facilitée par le ministère des Affaires étrangères. Il est proposé que le ministère de la Culture favorise le jumelage (soit sur la base d'un projet spécifique, soit sur la base d'un partenariat entre deux communautés ou deux institutions culturelles).

Etude des plans de coopération avec les instituts culturels au Liban

Il y a beaucoup d'initiatives à entreprendre dans ce domaine au Liban. D'autres formes de coopération seraient requises, telles que des bourses, des échanges d'artistes ...

Actions proposées

- Créer des instituts culturels dans les différentes régions libanaises et / ou avoir des conventions avec les centres culturels existants
- Dispositions spécifiques relatives à la loi sur la décentralisation
- Mobilité des acteurs culturels
- La culture dans les médias
- Classer les festivals culturels
- Avantages accordés aux artisans
- Participation officielle du Liban aux événements internationaux
- Identifier les logements ruraux à sauvegarder
- Session de formation proposées par le ministère de la Culture
- Embellissement des villages
- Développement du patrimoine archéologique
- Introduire le système de coupons culturels

Création d'instituts culturels dans les différentes régions libanaises et / ou signature de conventions avec des centres culturels existants

L'objectif est d'impliquer le gouvernement. Les principales actions de ces instituts consisteraient à créer des activités et des événements dans les provinces. Une attention particulière serait accordée à la localisation des centres, au caractère non confessionnel de la gestion, à l'état et à la capacité des bâtiments. Ces centres devraient élaborer un programme semestriel d'activités afin de bénéficier des subventions du ministère de la Culture.

Dispositions spécifiques relatives à la loi sur la décentralisation

Un projet de loi sur la décentralisation existe et il sera approuvé et appliqué rapidement. Le ministère de la Culture doit rester attentif à ce que les institutions culturelles puissent se regrouper. Des réunions avec le ministère de l'Intérieur sont nécessaires.

Mobilité des acteurs culturels

Il s'agirait d'un vaste programme visant à dynamiser l'ensemble du secteur culturel en offrant la possibilité de multiplier le nombre de spectacles, d'ateliers et de forma-

tions et de partager leurs compétences. En outre, ce programme permettrait une plus grande professionnalisation dans le secteur culturel. Le ministère de la culture ou un organisme désigné par lui devrait assumer la responsabilité de l'identification des acteurs culturels.

La culture dans les médias

Il est irréaliste d'imposer de tels programmes à toutes les chaînes de télévision ou aux stations de radio privées, mais il pourrait être appliqué aux institutions gouvernementales des médias. Les universités pourraient être invitées à parrainer ces programmes en faisant appel à leurs étudiants dans les différents domaines de la culture (beaux-arts, théâtre, musique, littérature, cinéma, etc.). On pourrait envisager un programme hebdomadaire qui, s'il réussissait, encouragerait les autres médias à programmer des programmes culturels.

Classer les festivals culturels

Mettre en place un spectacle dans le cadre d'un festival est une opération qui demande des moyens considérables et ces derniers hésitent et préfèrent se tourner vers des spectacles «importés», souvent de qualité moyenne. Cette politique, tout en étant justifiée au niveau de la rentabilité, pénalise les acteurs culturels libanais qui souhaitent se produire dans des festivals internationaux et au Liban en particulier. Nous proposons l'établissement d'une convention avec des festivals internationaux au Liban, qui prévoieraient annuellement l'octroi d'une subvention spéciale à ces festivals pour l'accueil d'une production locale. Ainsi, nous aurions annuellement un spectacle produit localement dans ces événements qui attirerait un public très important.

Avantages accordés aux artisans

Bien que le taux d'imposition est modéré, il représente néanmoins des sommes importantes pour les mécènes artistiques. Afin de les encourager à maintenir leur soutien indispensable, le ministère de la Culture, en accord avec le ministère des Finances, pourrait exempter les artisans de certains de leurs impôts.

Participation officielle du Liban aux événements internationaux

Le Liban devrait être présent aux manifestations culturelles internationales. Compte tenu du nombre et de la diversité de ces manifestations (grandes expositions, biennales, festivals, etc.), il incombe au ministère de la Cul-

ture, après consultation du secteur privé, de dresser une liste annuelle des événements avec composition des délégations, des œuvres présentées, le financement, etc.

Identifier les monuments historiques et les habitations rurales à sauvegarder

Il y a beaucoup de maisons historiques et rurales au Liban qui valent la peine de conserver et ont la capacité de devenir l'objet de visites dans le quartier de la ville et la fierté pour les villages où ils sont situés. La solution proposée consiste tout d'abord à identifier ces maisons et ensuite à réhabiliter certaines d'entre elles qui pourraient abriter des mini-musées. Les services de la DGA ont un rôle important à jouer dans cette opération. Le financement pourrait être fourni en partie par la municipalité en plus d'une subvention du ministère de la Culture.

Sessions de formation proposées par le ministère de la Culture

Le nombre d'artistes autodidactes est important au Liban, ainsi que celui des artistes qui manquent de formation. Il n'y a pas de cours de formation au Liban pour ces derniers. Il est proposé que le ministère de la Culture encourage les structures académiques qui offrent une formation complète (musique, photographie, peinture, audiovisuel, théâtre, etc.), proposent des formations et des master classes ouvertes régulièrement aux artistes désireux d'assister et d'améliorer leurs techniques. Dans certains cas, des associations spécialisées pourraient être recherchées. Enfin, le ministère, avec l'aide du Conservatoire, de la Bibliothèque nationale et de la DGA, proposerait des sessions dans les domaines de la musique, de la littérature et du patrimoine.

Embellissement des villages

Il faut peu d'intervention pour embellir les villages au Liban. Malheureusement, les bâtiments et les maisons sont souvent inachevés. Malgré cela, il ya des dizaines de villages qui ont conservé leur apparence d'origine, et qui peuvent être facilement embellie sans trop de frais. Le principe de ce projet est de prendre en charge, pour les municipalités qui le souhaitent, une partie des coûts de l'élaboration de ces plans, de les quantifier puis d'en assurer l'exécution. Les municipalités paieront les travaux.

Développement du patrimoine archéologique

La DGA est active et présente sur tout le territoire et met déjà en évidence les nombreux sites archéologiques. Les

municipalités, qui joueront un rôle accru en vertu de la loi sur la décentralisation, sont les partenaires privilégiés de la DGA. Ensemble, ils peuvent créer des musées nationaux dans les provinces ou des mini-musées thématiques qui favoriseraient le tourisme.

Introduire le système de coupons culturels

Le système de coupons culturels au Brésil correspond à une carte de crédit qui donne accès à l'achat d'un produit culturel (livre, billet de théâtre, place de concert...) Ce projet soutenu par le gouvernement, mais mené par le secteur privé, a été lancé au Brésil sous le nom de Vale Cultura. Il encourage les grands employeurs (> 100 emplois) à fournir un bon d'achat mensuel aux employés (d'une valeur d'environ 15 \$), qui peut être consacré à l'achat de produits et services culturels à travers le Brésil. Conçu et mis en service pendant plus de trois ans au Brésil, il est un succès total avec plus d'un demi-million d'utilisateurs. La carte permet l'injection directe de sommes importantes sur le marché culturel. L'objectif pour le Liban est d'attirer les employeurs (banques, universités, administrations publiques, hôpitaux, grandes entreprises, etc.) pour rejoindre ce système.

4 DÉFINIR, UTILISER ET RESSOURCER LES BIENS CULTURELS DU LIBAN

Actions proposées

- Sessions de formation et de spécialisation
- Nomination d'attachés culturels honoraires
- Création de la Fondation des Amis de la Culture-Liban
- Honorer les champions de la culture sur une base annuelle
- Multiplier les concours et décerner des prix
- Déterminer les disciplines où l'excellence peut être atteinte
- Encourager les industries créatives artistiques
- Le bénévolat

Sessions de formation et de spécialisation

Les différentes sections du ministère de la Culture (Conservatoire, DGA, Bibliothèque nationale, Cinémathèque) pourraient organiser deux sessions de formation gratuites par an. Les bénéficiaires seront ensuite affectés comme bénévoles aux équipes permanentes du ministère.

Nomination d'attachés culturels honoraires

En vertu du protocole qui pourrait être signé par les ministères des Affaires étrangères et le ministère de la Culture, les personnalités n'appartenant pas au corps diplomatique seraient invitées par les deux ministères à soutenir l'attaché culturel des ambassades libanaises à l'étranger, si ce poste n'est pas prévu, il sera fait appel à des personnalités extérieures à l'ambassade. Beaucoup seraient des candidats volontaires, qui sans aucune rémunération accepteraient cette fonction.

Création de la Fondation des Amis de la Culture-Liban

Constituer cette ONG c'est consacrer l'alliance entre l'Etat et le secteur privé avec une cinquantaine de patrons d'art libanais, ainsi que des institutions culturelles arabes et internationales. Le ministère de la Culture les solliciterait pour financer un plan quinquennal pour le développement de la culture. Avec une cotisation annuelle de 20 000 \$ par membre, la fondation proposée disposerait d'un budget important annuel d'un million de dollars qui serait administré conjointement avec le ministère.

Honorer les champions de la culture sur une base annuelle

Facile à organiser et peu coûteux, ce programme vise à rendre hommage à tous ceux qui se consacrent au maintien et au développement de la culture au Liban. Divisé par secteur, le ministère de la Culture attribuerait une médaille quatre fois par an aux acteurs culturels.

Multiplier les concours et décerner des prix

Au Liban, il y a peu de concours primés pour les acteurs culturels qui seraient honorés de concourir à des prix dans leur pays. Le ministère de la Culture peut introduire de tels concours et leur donner des prix importants offerts par les sponsors. Chaque année, un prix serait décerné.

Déterminer les disciplines où l'excellence peut être atteinte

Un pays ne peut exceller dans de nombreuses disciplines artistiques, certains ont atteint un niveau élevé. C'est cette catégorie qui devrait être soutenue. Le ministère de la Culture, avec l'aide d'ambassades amies, recevrait chaque année une bourse de spécialisation pour les artistes de cette discipline.

Encourager les industries créatives artistiques

Ces dernières années, la culture a été reconnue comme faisant partie de l'économie d'un pays, elle génère des emplois et les investissements sont de plus en plus rentables. Conscient de cela, l'Etat a multiplié les initiatives, principalement soutenues par la Banque du Liban, qui met à la disposition des ONG des crédits significatifs (par exemple Berytech). Mais ces crédits sont principalement destinés à la technologie de l'information. Le ministère de la Culture pourrait négocier avec la Banque du Liban pour que les industries artistiques créatives reçoivent une part des crédits et financent les start-ups culturelles.

Le bénévolat

Le bénévolat est largement répandu au Liban dans le domaine social et médical, mais timidement dans le secteur culturel où de nombreux domaines (bibliothèques, musiques, musées, galeries...) manquent de personnel. Faciles à mettre en place, les volontaires seront particulièrement intéressés par les seniors, qui peuvent s'inscrire sur le site du ministère de la Culture, qui recevra des demandes de bénévoles des institutions intéressées.

CULTURE IN LEBANON
BY 2020



Who we are

Agenda Culturel's purpose and mission is to promote culture. For 23 years, the magazine, both in paper and online, has publicised the widest range of cultural events in Lebanon, and therefore encouraged the development of the cultural life of the country.

Agenda Culturel is the only specialized publication in the promotion of cultural activities in Lebanon, and the first of its kind in the Arab world. Just after the end of Lebanese civil war, in 1994, Agenda Culturel was started, aiming to help rebuild the cultural environment. The objective has always been the same, with the gaze firmly set on the future. Agenda Culturel has become a leader in the cultural information sector; it is the reference for the Lebanese media in terms of newspaper, audio-visual and online publication.

Agenda Culturel's website [www.agendaculturel.com] is also a unique concept for Lebanon and in the Arab world. All content is based on cultural work, activities and ideas, including those of Lebanese artists, actors, sculptors, musicians, etc., both in Lebanon and abroad. The website has both regional and international scope and provides a full cultural magazine, including cultural information selected and updated everyday. The web site also includes 2 directories available for free: artists (1800+) and cultural organisations (700+).



The year 2020 will be the centennial of the establishment of Lebanon and on this occasion, the Cultural Agenda (Agenda Culturel) aims to contribute in the development of a vision for culture in Lebanon. This vision could later be translated into an actual cultural policy that rises to the occasion.

The Cultural Agenda organization and various other cultural operators that constitute the Lebanese cultural life work hard and wish to see Lebanon maintain and further develop its cultural presence. Despite the status quo in the region and the many difficulties that the country is facing, this endeavor aims at continuing the various efforts that have been made by the cultural sector to enhance the diversity and dynamism that Lebanon has been known to enjoy.

This project serves as a call upon all those who wish to contribute to the development of Lebanon's cultural vision by 2020, given their involvement in the cultural sector.

Being aware of the potentials of the different cultural areas, and convinced of their need to prosper, the Cultural Agenda managed to carry out an evaluation of the current situation, which represents a true testament of its knowledge and expertise in the sector, after consulting with a large number of artists, cultural operators, university professors, and intellectuals who are able to answer fundamental questions such as: What can we do? For whom? Why? With whom? How?

What we desperately need today is a vision for a cultural policy under which all efforts would be made, and an all-inclusive vision that would direct all potentials towards common objectives and interests so that no initiative is ignored and no effort goes in vain.

This study does not only aim at setting parameters for reflection in the cultural sector, it rather goes as far as to include, first and foremost, the future use of lessons from the past with the objective of proposing an action plan for culture in the future.

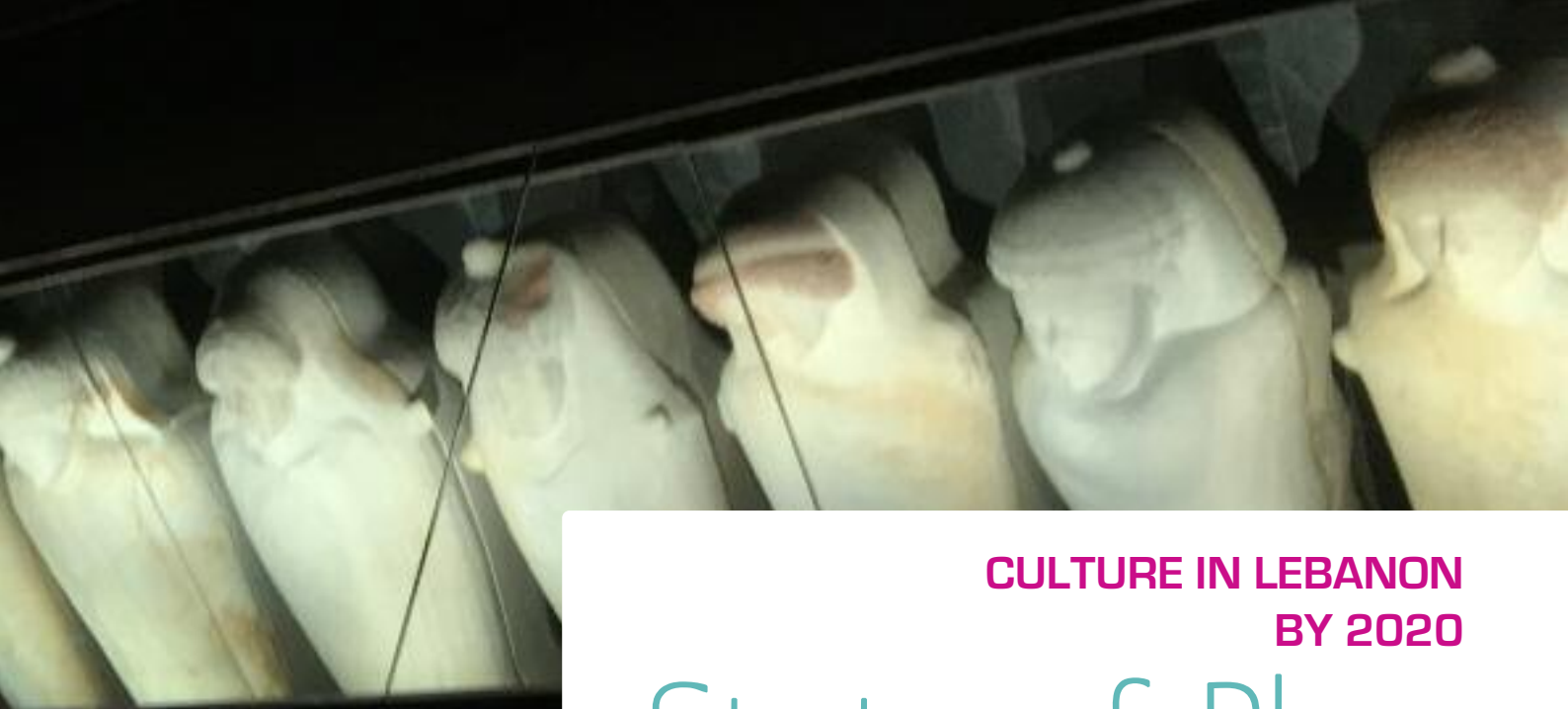
The Cultural Agenda and its contributors can develop specific recommendations aimed at uniting Lebanese cultural operators under a common vision for 2020, by inviting them to work together in the same direction on clear ideas and perspectives strategically prepared with attention to artistic diversity and a sense of cooperation, innovation, and originality.

Therefore, it is crucial to deal with the risk of cultural events moving abroad unless a related future vision is developed. The development of a vision for culture remains crucial for young people who only dream of leaving the country, especially in regions suffering from cultural drought away from cultural hubs in Beirut, as well as for thousands of cultural operators aimed at keeping culture alive and promising.



This report has been translated with assistance of the European Union. The content of this report is the sole responsibility of the Technical Assistance Unit of the MedCulture Programme. It reflects the opinion of contributing experts and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission.





CULTURE IN LEBANON
BY 2020

State of Play



CULTURAL LIFE (ARTISTS, PERFORMANCE, AUDIENCES) AND FUNDING

Cultural Diversity and Heritage

Lebanon boasts cultural and religious diversity (with 18 sects), and therefore enjoys a rich cultural heritage. It is a country that has long attracted and still attracts, albeit in different ways at the time being, a large number of stakeholders, including intellectuals and artists from around the world, whether having fled their country of origin (Armenia, Palestine, Iraq, Syria, etc.) or having willingly chosen to settle in Lebanon. Therefore, the country has always been in close contact with other cultures through the populations which have lived in its territories. Moreover, Francophone and Anglophone influences play an important role in the history of the Lebanese society and cultural practices.

As a result, you can find trilingual people in Lebanon. However, this only includes part of the population. Nevertheless, although small, this segment is one of the most active ones in all cultural fields. One cannot help but notice that most cultural operators are ones whose participants master multiple languages, which makes the country an internationally preferred hub for culture. However, it should be noted that this trilingualism has led to a division among the population: Arabic-speakers who form the majority are present everywhere in the country, especially outside of Beirut on the one hand, and French-speakers who previously made up the intellectual class of the country, but whose influence is facing today competition from the younger generation who is increasingly embracing the English language on the other.

In spite of that, the presence of three languages is a rich source that should be maintained because it plays an important role in spreading culture in Lebanon.

In general, Lebanon constitutes a strategic meeting point in the cultural sphere and is known as one of the Middle Eastern countries where freedom of expression, which is protected and celebrated by everyone, remains one of the most important freedoms.

Thanks to these two factors (trilingualism and freedom of expression), Lebanon has boasted throughout history diverse cultural productions.

Furthermore, while cultural diversity can be a source of political disputes, and in some cases religious ones, in a country where civil culture is still far from spread, cultural

diversity remains a source of wealth and unity in the field of cultural and artistic production. Nevertheless, the question remains: How can we maintain and develop this positive side of cultural diversity in Lebanon?

Lebanese Cultural Life

Culture in Lebanon came to life at the beat of events that happened with time.

Many artistic movements in various branches saw the light, prospered, and paved the way to other movements in line with the political, economic, and social conditions at the time. The civil war which lasted fifteen years shook the cultural sector to the core, which led to many artists leaving the country, and a large number of establishments closing their doors. This long war also led, especially after the reduction of school hours, to impeding schools' introductory role to art.

The return to peace later gave way to a renaissance in various cultural and artistic fields and the issues raised were often related to the tragic past and its consequences on society.

Thus, it became clear that cultural life swung between varying levels of activity, between a growth in creativity, a thriving artistic market, and a doubling in the number of cultural operators on one hand, and disappointment on another, all based on the political and security situation. Yet, Lebanon remains renowned for its entrepreneurial spirit and creative society.

Artistic activity varies significantly at the moment and each domain faces its own problems and challenges. The Lebanese cultural sector has its own levers and might be the most protective of its dynamism and vitality as demonstrated by the number of its activities amounting to 4,153 counted by the Cultural Agenda in 2013 and 2014.

The Cultural Agenda which works hard to increase visibility for all cultural activities had counted an almost similar number of activities in the last two years, i.e. 2,184 activities in 2013, and 1,969 activities in 2014. It should be noted that some events could not be highlighted, either because they were organized at the last minute or because they were held by private clubs (bars, cafes, night clubs, etc.)

Art house films ranked first (commercial movies were not taken into consideration), as 699 movies were shown in 2014 (693 in 2013) in film clubs and festivals. Movies are most likely to maintain their rank if we count commercial

movies too. The second rank went to music, with 454 concerts having been held in 2014 compared to 394 in 2013. Classical music was the public's preferred choice, with 182 concerts held in 2014. This is largely due to the Lebanese National Higher Conservatory of Music. However, and as is the case with movies, these numbers would increase significantly if we were to include musical events held in tens of bars, pubs, cafes, and night clubs. Galleries and art spaces, whose number is increasing year after year, are organizing an average of one exhibition per day. These exhibitions amounted to 431 in 2014. These are followed by theater performances with 127 events held in 2014. Afterwards comes dancing with 35 events, and festivals with 49 festivals. Consequently, cultural life is abundant in Lebanon, and especially in Beirut, with an average of five new activities per day.

It is noteworthy that the Lebanese cultural sphere is characterized by a greater social and humane cohesion than that seen in other fields.

This success is due to the fact that it includes thousands of talented and qualified actors all working in a diverse climate with a multiplicity of languages and beliefs. Yet, within these same fields, efforts are often limited to individual initiatives and small networks of cultural operators who do not cooperate adequately for reasons that we find in other countries as well, including societal, political, and aesthetic ones, but also, especially, due to personal relationships, since every field in Lebanon consists of a small number of players who all know each other. Moreover, difficulties funding culture exacerbate the phenomenon.

Another important note to be made is about the frail participation of government authorities. Cultural life derives therefore almost exclusively from the private sector, and remains hence dependent on the will of funders (banks, sponsors, embassies, institutions). This situation tends to aggravate the lack of cooperation and communication witnessed across all fields and reflected by most cultural operators.

Status of the Artist

It is clear that artists and cultural operators do not enjoy today a real professional status neither any actual social safety linked to their practice of their profession. In 2012, a law related to a Mutual Aid Fund for artists was passed (law no. 7535 which has not yet entered into force). It governs a fund that would be run by representatives of artists'

unions and the government.

Annual contributions would be effected out of a 2% tax deducted from tickets to all cultural and artistic performances to be collected by the Ministry of Finance and deposited in the fund.

Many cultural events reflect the fact that, despite the many opportunities available to artists, the sector remains limited. Hence, art does not constitute a main activity for many artists, as made clear by the large number of cultural operators who practice other activities to fulfill their needs and even to fund some of their projects.

The precarious situation of artists is linked to the perception that the Lebanese have regarding this kind of activities, as they often have a negative view of art professions which are not seen as a recognized or important career path. Hence, there is a lack of recognition of local artists and their work, exacerbated by the lack of support from the Ministry of Culture and especially audio-visual media which does not contribute to the promotion of Lebanese culture.

In this regard, one cannot help but notice the departure of many artists to the west in a bid to publish their works and get recognized.

Some of them remain unknown by a large segment of the Lebanese public for a long time, but as soon as they start achieving some success and fame abroad, they start receiving interest from those same Lebanese.

Cultural Offer and Accessibility

Cultural life is manifested through a permanent, appropriate, and diverse cultural offer. This is at least the case in the capital – the central point of cultural life in the country – which offers its habitants – in addition to access to the offer in terms of mobility sometimes even with no financial constraints – a diverse cultural offer in terms of art forms, doubled number of initiatives, and evolving alternative scene. However, the heavy concentration of cultural life in Beirut is generating an apparent imbalance, reducing thus the number of people receiving this cultural offer. Even in the case of Beirut, more often than not, a play, a concert, or an exhibition is only displayed for a few days given the absence of an adequate audience. This waste of energy reflects negatively on cultural operators which aim at sharing their work with the largest number of people. As for remaining regions, with the exception of a few important cities (Tripoli, Jounieh, etc.), cultural offer remains limited and seasonal if not absent.

Cultural Audiences

Out of the total population which amounts to 3 million people (excluding those under the age of 6 and those above the age of 80), the number of spectators that could be interested in cultural events is estimated at no less than 300,000 people.

But even with this number in mind, it is important to speak of “audiences” (in plural), as this segment is divided, whether geographically, linguistically, socially, by age, or by points of interest.

And as is the case of the country’s small population, the space is also limited. However, this does not mean that mobility does not constitute a serious obstacle, given traffic congestion in the suburbs, especially during rush hours which coincide with cultural activities’ times. Furthermore, representation of the 18-25 age group (also called “the war generation”) is weak in this cultural audience which it boycotts given its lack of general knowledge. Social class also plays a role as is the case everywhere else: Privileged classes often participate more than the other classes in this cultural life, even though many cultural events are free of charge.

As we have already pointed out, the division of the audience by language (Arabic, French, English, and Armenian) further exacerbates this segmentation.

Finally, since events offered by the cultural sector are largely diverse, some segments prefer dancing over theater, and some music over painting, and some movies to literature. Hence, it is important to speak of “culture audiences” as opposed to “culture audience”, since segmentation is very widespread.

Cultural Recreation

Has cultural recreation replaced culture itself? It is a question raised everywhere in the world. Some even go as far as to say that there is no longer culture, only “entertainment”. This English term - “entertainment” - is more appropriate than the term “recreation”. It refers to consumer culture as opposed to knowledge culture. Entertainment has invaded music, books, television, etc. Even authors are offering works adapted to these developments in the world of culture. In Lebanon, entertainment has been popular for a long time, and knowledge culture has only ever been important for a minority. Should things stay the same?

It is not appropriate at the moment, especially in the context of Lebanon’s cultural life, to have a

debate over culture and recreation.

In fact, the low investment on the part of the public sector leaves no room for the private sector to compete: Artistic production is increasingly up to private sector producers (who run the music, movies, and publishing industries).

This production is evaluated based on the market demand and what we’re seeing is a copious cultural offer aimed at recreation and entertainment instead of a cultural offer with high content requirements.

The content issue raised is: Why cannot culture be entertaining?

Accordingly, cultural recreation should not be interrupted: the international broadcasting of opera concerts at the Metropolitan Opera House in New York has a recreation character.

The Role of Festivals

Festivals in Lebanon are organized under the Ministry of Tourism which contributes to their funding. It is difficult, if not impossible, to determine the total revenues of festivals. However, international festival revenues can amount to 3 to 4 times the total budget of the Ministry of Culture.

There is no regulation that sets terms for festivals in Lebanon. And the shy attempts launched by the Ministry of Tourism were not followed through. In Lebanon, any association, municipality, or parish can have its own festival. Festivals of all types are organized and mainly take place during summer, bringing culture outside of Beirut, whether they’re international or mere village festivities. And there is a clear passion for festivals that are far from any cultural content, not to mention religious occasions during which festivities are organized in villages.

On another hand, one should note the small number of significant festivals which draw the attention of Lebanese local production and creativity promoters enough to list them in their agendas, which is often due to financial reasons. Festival organizers fear incurring big financial losses and recognize the apparent lack of interest among the Lebanese in the local art scene, and their preference of global stars who end up selling more.

Media Status and Role

The Cultural sector enjoys significant freedom of opinion reflected through the press, television, radio, and lately on-

line social media which have entered the Lebanese scene in full force. The television and radio sector is governed by law no. 382 of 1994. The Ministry of Information is currently considering re-drafting this law, including with regards to online social media.

Media, with the exception of social ones, dedicate little room for culture for reasons related to the lack of financial payback and audience.

Even though media are obliged by law to dedicate time to broadcast cultural topics, it would be an illusion to say that the current situation could change any time soon. Moreover, it should be noted that the large number of foreign cultural channels that can be viewed at a low price makes competition difficult, particularly with respect to quality.

Social networks – which are very active culture wise – allow small cultural operators and structures the opportunity to directly address their audiences and contribute to filling the shortage by sharing and rebroadcasting cultural programs, but also and above all, by promoting cultural events, artists, initiatives, and activities.

In fact, it seems that there is a significant shortfall in the role played by the media – notably the television and radio – to showcase the various cultural scenes, and this is contributing to the poor awareness of the Lebanese about local art. Similarly, little importance is given to local artists, youths, and alternative or emerging arts, while many could benefit from radio and TV programs addressing cultural and musical topics. The Cultural Agenda is the only magazine today dedicated to the promotion of arts and culture.

Funding

Many types of funding sponsor Lebanese culture, the most prominent 4 being culture-savvy sponsors, government support, corporate sponsors, and foreign funders. Some of these stakeholders offer bigger support than others. (For other forms of funding, see paragraphs B1, B2, B3, and C3).

Culture in Lebanon is still closely linked to commercial sponsorship and sponsorship from companies which value culture. Consequently, behind every cultural success, there is support from a culture-savvy or commercial player, and this has been the case for a long time.

These types of support currently represent the main source of funding for the Lebanese cultural sector. Even festivals, which receive partial coverage from the government, and more specifically from the Ministry of Tourism,

cannot survive without private-sector initiatives. And so far, so cultural policy can be visualized without the contribution of private players, with the State only coming second, given its other priorities, for the few years to come, hence the need for private funding.

Nevertheless, it seems that culture-savvy and commercial sponsors are less demanding art wise and want art products that they fund to have larger audiences, which is a path they take at the expense of creativity's artistic requirements.

On another hand, it is important to point that setting a culture development plan in Lebanon does not require large investments and that the material resources of potential Lebanese sponsors residing in Lebanon and abroad are gigantic and have not been exploited properly.

In fact, the more prominent direction now is towards local actors despite the poor economic situation, and therefore outside support has become indispensable.

Cultural Industries and Copyrights

The term “knowledge economy” has formed since the turn of the millennium (1992) a new era in the history of economics. The knowledge industry has constituted 34% of the US GDP in 1980 and 50% of the GDP of the entire OECD region by the end of the nineties (1990) compared to 45% in 1985. These percentages are growing at a higher rate than the GDP's in most countries. The cultural sector constitutes an integral part of this new knowledge economy. The culture economy has constituted the topic of many studies around the world for around a decade. These studies are mainly based on the analysis of cultural fields that produce revenues through copyrights (in literature, filmmaking, music, and new technology).

Consequently, we see a positive development in cultural industries, making the protection of cultural works a real economic challenge for the cultural sector.

Moreover, many studies carried out in Lebanon have specifically revolved around the audio-visual field (the most recent one being carried out by Fondation Liban Cinema in 2014). These studies notably highlight the economic expansion that was expected for the sector 10 years ago.

Despite all these studies, it is impossible to fully assess the overall impact of the cultural sector on the Lebanese economy.

In fact, these studies only address copyright-related fields and the protection of cultural works, which represents a qualitative easy-to-assess indicator.

With regards to other culture-related economic variables (such as show revenues and indirect income emanating from the labor market), the lack of statistics does not allow to put a number on the contribution of these industries in the national economy, which is indispensable for the launch of a development program. However, the numerous thorough studies that are based on tens of interviews conducted with cultural operators have rapidly shown the dynamism and diversity of the creative industries and sectors in Lebanon and the potential to develop them.

Among these industries, and as proven and recognized by the UNESCO, one could cite heritage, performance arts, visual arts, crafts, publishing, audiovisual (radio, television, and cinema), design (fashion and graphic), and creative services (architecture and advertising), as well as recent interactive media.

No true comparison can be made at the time being between cultural initiatives in Lebanon and robust projects with a long-term vision that rely on existing activities for the development of new ones. In Lebanon, it mainly comes down to catering to topical needs and providing services of a commercial nature to satisfy short-term economic interests.

Creative industries, especially in Lebanon, are small to medium workshops created, ran, and funded by individuals, artists, or technicians who have to export part of their production abroad in order to survive. These workshops are usually run by people who have received remarkable education that allows them to design, produce and sell a product, and often come face to face with a lack of assistants or technical specialists.

Without those on their side, any development would be difficult, if not impossible. Those entrepreneurs do not necessarily favor training, due to their busy schedule or their lack of know-how in the field.

On another hand, employers themselves do not have the proper tools to improve their production.

In terms of marketing Lebanese culture abroad, this is made possible by governmental initiatives through the Ministry of Culture (groups working on museums and antiquities) which officially participate in international exhibitions, as well as by the private sector through local galleries which are increasingly participating in international exhibitions and markets (Dubai, Singapore, Paris, etc.). In this context, the fashion industry is noticeably present and is organizing

many fashion shows (notably in Paris).

With regards to copyrights and intellectual property, there is still a lot to do (illegal reproduction and piracy are rampant) even when it comes to the sector highlighting the impact of cultural industries.

The Lebanese law no. 75/1999 relating to copyrights, defines protected works and protection terms as well as the scope of copyrights. The law also determines additional rights which serve publishing houses, radio stations, music and CD producers, and theater actors.

Lebanon has moreover passed several agreements and conventions on copyrights, including namely the Berne Convention for the Protection of Literary and Artistic Works, the UN Universal Copyright Convention of 1952, and the World Intellectual Property Organization charter.

There are in fact copyright protection bodies in Lebanon, including Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique au Liban founded in 1942, which is the only association with the power of recovering copyrights in Lebanon. It had 900 members in 2014. However, this kind of bodies is not sufficiently recognized by cultural organizations themselves and this lack of efficiency and visibility prevents any serious work from being carried out, despite it being crucial to the good operation of the various cultural fields. Accordingly, several copyright breaches were detected.

Ministry of Culture

The Ministry of Culture was established in 1993. It used to be part of the Ministry of Higher Education which was called the Ministry of Culture and Higher Education. The two ministries were separated in 2000.

The Ministry of Culture is made up of two directorates: The Directorate General of Cultural Affairs, and the Directorate General of Archeology. These two directorates have the mission of supporting creativity, improving accessibility to the art and heritage offer, and creating job opportunities, not to mention the special interest in books, which has been reflected through the establishment of the national library and several other libraries on the Lebanese territories.

Four bodies, each with its own system, work under the Ministry of Culture: Lebanese National Commission for UNESCO, Lebanese National Higher Conservatory of Music, the National Library, and the International center for Human Sciences.

The estimated budget for the Ministry of Culture was established in 2015 accounting for 1.56% of the total budget of the Lebanese government, i.e. US 24.3 million, which is a small amount.

The lion's share of the said budget of the Ministry of Culture in 2015 went to the Directorate General of Culture (33%), followed by the Directorate General of Antiquities' activities (research, archaeological excavations, and the acquisition, management, and protection of heritage) (21%), and the Lebanese National Higher Conservatory of Music's activity (45%) for the payment of rents and salaries. The Ministry of Culture's personnel, despite being qualified, get paid limited salaries. There is also a shortage of employees in many departments, resulting in operational obstacles. The Ministry is currently working on the establishment of a new organizational structure, since there are currently many vacant positions and most employees work on a day-labor basis.

The Ministry dedicated part of its annual budget to the support of cultural activities through 5 budget items intended for the support of creativity and cultural development in the following fields: books, visual arts, performance arts, cinema, and associations. This financial support's patterns and objectives were pre-defined. Nevertheless, cultural organizations have to apply them-

selves to obtain the support which is often granted on a case by case basis, and only to associations which have been around for at least two years. Moreover, the granted amounts are small and generally, the government offers bigger support to festivals through the Ministry of Tourism. The Ministry faces a fundamental difficulty that is bigger than the apparent shortage in capabilities and it is the lack of a strategic policy for structure. It is a factor that often goes neglected at the Ministry and gives little importance to the role of the Minister of Culture in the government. The ministry hence often finds itself lagging behind in the cultural field which is a victim of the market logic that is set beyond the control of state institutions.

Hence, there is no real policy at the state level that caters for the protection, recognition, and appreciation of local production.

Other State Institutions and Inter-ministerial Forms of Cooperation

Many state institutions play a role or have a role to be played in organizing and developing the cultural sector in Lebanon:

- The Ministry of Tourism has the role of organizing festivals and promoting archeological sites (production of media materials).
- The Ministry of Interior and Municipalities has the power of registering applications from associations, especially cultural ones. Moreover, it oversees the work of municipalities, notably at the cultural level (See section B3 below).
- The Ministry of Education awards certificates in arts and culture.
- The Ministry of Foreign Affairs is responsible for Lebanese culture and art events abroad.
- The Ministry of Social Affairs is in charge of crafts.
- The Ministry of Finance is the main stakeholder, since it is the last link in the decision making process in terms of releasing sums for the implementation of governmental policies, including cultural ones.

Municipalities

Articles 49 and 50 of the law of June 30, 1977 on municipalities sets out the powers of municipal boards, includ-

ing the support of clubs, help of associations as well as all health, social, sports, and cultural activities. Municipalities are hence obliged to perform a genuine role, especially in terms of financial activities that take place in their jurisdiction.

Municipalities can, within their jurisdiction, establish or help establish and organize festivals and village celebrations, run museums, libraries, movies, cultural and social clubs, parks, and sport venues. These initiatives generally take place during summer, because the number of people inhabiting these small villages is considerably smaller during winter. That is why all municipalities, big and small, are concerned and aware of their responsibilities in the cultural field, despite their small potentials. Meanwhile, the effective control of a number of institutions (at the district, governorate, and Ministry of Interior levels) leads to excessive guardianship of municipal institutions, which eliminates the autonomy that they are supposed to have lawfully to be efficient and responsible, especially at the cultural level.

According to the principle of vertical delegation of authority, municipalities are the most capable of defining cultural policies in lines with their geography and population, based on the geographic particularities of cultural demand and government action capabilities in this area.

Administrative Decentralization Law

Administrative decentralization has been set up in the Taif Agreement and so has been the drafting of a bill which has been discussed at several levels in relation to its implementation.

The Lebanese Center for Policy Studies (LCPS) published in 2015 the results of a survey that included 120 political figures (MPs, heads of municipalities, members of the parliamentary committees, representatives of political parties, clerics) on their perception of the implementation of the law considered in April 2014 by the Minister of Interior at the time, who was officially commissioned to do so by the Prime Minister in 2012. The survey results showed that MPs were in favor of reducing the role of local councils as well as electing them on the basis of national lists as opposed to area residents. At the financial level, the MPs preferred that the government be in charge of financial matters as in the case in the time being.

In sum, the current political class is seeking to strip the

decentralization law of its validity, allowing local councils to only coordinate between municipalities, which would grant the political class more power over municipalities.

The Lebanese government's centralization is apparent in the cultural scene, where Greater Beirut dominates almost entirely the country's cultural life, despite the shy attempts carried out throughout the different regions to prove the presence of a real demand. Hence, there is a kind of cultural discrimination, which is neither necessarily voluntary, nor socially acceptable, yet makes for a cutoff whose severity varies between Beirut and the rest of Lebanon.

Privatization of the Cultural Sector

The minimum standard culture adopted by the government seems overly apparent in Lebanon, left by the vacuum state in the wake of the Lebanese civil war. This is reflected in all areas, including the cultural one. Currently, funding and legislation of art projects and local cultural organizations and even any cultural initiative suffers from an apparent lack of support and an alarming lack of state financial involvement.

This large scale privatization of the sector is forcing cultural organizations to self-fund themselves and to expect very little of the state. Hence, private sector enterprises see themselves concerned with these tasks and consequently constitute weighty players, where each of them strives to expand its financial support network in order to fund its own activity. Fund sources and partners play a crucial role in programming choices and types of activities and projects prepared by those enterprises, as well as the whole creativity process.

Consequently, the cultural sector is dominated by the private sector. Government action is replaced with the private sector which lacks cohesion and sustainability and this situation is more often than not criticized by cultural operators who strive to protect their activities through solid government action.

Legislation and Control

The Ministry of Culture is a recent governmental body. It was first established as part of the Ministry of Culture and Higher Education (Law no. 215, 2/4/1993). It was only separated from the Ministry of Higher Education in 2000

(Law no. 247, 7/8/2000). Later on, in 2008, laws 35 and 36 (16/10/2008) defined the role of the Ministry of Culture and its mission, as well as related governmental institutions.

Afterwards, the organization of the different units of the Directorate General of Cultural Affairs was set out (decree no. 622, 09/18/2014) in terms of the establishment of the legislative structure and tasks.

Other than laws that provide for the establishment of the Ministry of Culture's legislative structure and tasks, decrees were passed concerning literary and artistic property (decree no. 918/2007), as well as cultural property (law no. 37/2008), organization of art professions (law no. 56/2008), organization and management of the Mutual Fund of Lebanese Artists (law no. 7335/2012) and the Antiquities law before the establishment of the Ministry (law no. 166/1933).

From a legal perspective, it is noteworthy that, despite the presence of a set of laws ready for implementation, their enforceability, scope of work, and transparency often give rise to challenges. Moreover, the lack of a clear and sustainable policy amidst the succession of governments prevents any long-term planning.

The trade unions issue is problematic too, since those do not play a real representative role in terms of artist rights. As a result, many do not join these unions because they do not feel that they are taken into account or concerned, not benefitting thus from health insurance.

Another obstacle for institutions that wish to host artists is related to the high cost of obtaining entry visas for artists coming from abroad, making the task of those institutions a difficult one.

Finally, it should be pointed out that law no. 7535 (which has not entered into force) provides for a 2% tax that the Ministry of Finance would collect from every leisure and recreation activity ticket. This tax could include plays, concerts, and even theme parks, and would fund the Mutual Fund of Lebanese Artists.

Lebanon is considered one of the Middle East and Arab region countries that enjoy the freedom of expression the most, and because of that, many intellectuals, artists, and creative people come from all fields from neighboring countries such as Syria and Jordan to Beirut, mainly to be able to introduce their work and get room for expression. Nonetheless, there is censorship in Lebanon that is reflected in different ways and varying degrees. And it is not the Ministry of Culture who is in charge of this censorship, but rather the General Security Service which ex-

ercises censorship on all media and cultural broadcasts. In this context, cultural organizations point to the lack of competence of people in charge with this task. In some cases (plays), the Ministry of Culture interferes to allow for a certain work to be broadcasted. However, recently, many local and foreign works were banned under many pretexts: offence against public morality, offence against state power, pro-Israel propaganda, and even sectarian strife. Censorship is exercised in many ways including the withdrawal of the work from the market, ban, or intimidation. Many intellectuals also complain from an excessive influence of religion and fundamentalist groups which exploit the state weakness to wage battles in the name of public morality within the creative field. Audio-visuals and music are the sectors that breach prohibitions the most. In fact, the large number of private satellite and radio stations as well as the abundance of possibilities offered by the internet allow for a certain margin for broadcasting work where the state does not exercise its power.

Proving how firm the cultural sector is holding on to the freedom of expression is the censorship virtual gallery which was launched by March, the NGO, in order to keep an inventory of works that have been censored since 1940 in various cultural fields: Movies, theater, books, music, visual arts, television, press, and online media.

Cultural Infrastructure

In terms of public cultural infrastructure, Lebanon has a public library (currently under renovation), national antiquity museums, and the UNESCO palace build in 1948 and renovated in 1998 which contains a 1,200-seat theater, two exhibition halls and two conference rooms. Given the lack of a contemporary art museum, the Ministry of Culture launched in June 2015 an online virtual museum to make its art collection (with approximately 1,800 works) accessible to the public at artmodernmv.gov.lb.

Besides the UNESCO palace, there is no national facility dedicated to live music, theater, and dance performance, which constitutes a big issue whether for creativity, or broadcasting. A clear example is the fact that all theaters in Lebanon are owned by the private sector and are rented by cultural organizations themselves. Privatization hinders any art production cooperation between theaters and enterprises which could share creative work production costs. The lack of a national theater or governmental financial support for theaters keeps these facilities tainted

with a pure commercial character, where it is all about making profits and maintaining a heavy demand. This situation poses difficulty on cultural organizations too which have to secure theater rent costs in order to be able to display their work.

Outside big cities, there are few initiatives to prepare the ground. Generally, everything achieved is through the private sector (choirs, theaters, dance, art craft associations, etc.).

Public infrastructure is barely present outside big cities, and that through a network of reading and cultural activation centers which amount to around 40 at the time being, as well as through the fourteen branches of the Lebanese National Higher Conservatory of Music. There are also cultural centers outside big cities, ran by Lebanese associations and organizations as well as by branches of the French cultural center. Finally, places of worship, historical sites, and other places also host cultural events: bars, archeological sites, universities, churches, etc.

Cultural Life and Associations

Associations are playing a growing role in cultural life. They have a presence in all fields, especially through related to the protection of human rights, environment, and protection of nature. They're also present in the cultural sphere: Associations work mainly as carriers of projects of many cultural initiatives. The number of these associations in 2014 reached 71 cultural associations supported by the Ministry of Culture with a total sum of 351 million LBP, i.e. approximately 4,943,662 LBP for each association, which is very little.

Moreover, these associations constitute a preferred partner to a number of foreign organizations which see that they have freedom to work and dynamism. These associations are expected to increase, to specialize, and to become a preferred partner for non-governmental organizations, governmental organizations, and the private sector in general.

However, the downside to these associations is their shelf life which is often insufficient to complete the work that they successfully start, due to their reliance on the involvement of individuals in taking responsibility. Finally, these associations face difficulties in relation to funding that limit their work dramatically.

Lebanese Cultural Sector and Arab Countries

The Lebanese cultural sector conduct towards cultural organizations and offices in Arab countries has always been based on considering them allies, far from any notion of confrontation or competition. Lebanon became an ally in cultural policies launched by these countries which have been dedicating significant budgets to culture for over twenty years. These countries have embraced tens of Lebanese cultural organizations which occupy important positions in their cultural structures.

On another hand, all Gulf countries are witnessing exponential and continuous growth at the cultural level, through their global presence, universality of residents, and huge financial resources employed in cultural development. Therefore, we are witnessing the emergence of new cultural poles in the region, and although Lebanon still enjoys a prominent place in the MENA region, given its history and dynamism, it is exhibiting tremendous delay in terms of culture policy, compared to some Arab countries, including Palestine, Egypt, Morocco, and even Tunisia.

The international nature of culture in the Arab Gulf countries is providing Lebanese artists living abroad with the opportunity to rebuild the relationship with the Arab region, and notably with their mother country. Moreover, some of them is benefitting from funds that foster creativity in the Gulf, especially in the movies field.

However, it should be noted that funding from Gulf countries is not significant in the cultural sector.

The most significant granted amounts go to the national library which is under renovation (Qatar) and the Archeological Museum in Beirut which is under construction (Kuwait).

It is also important to note the important role played by some regional institutions in funding art and culture projects in Lebanon and other places, namely the Arab Fund for Arts and Culture, an independent funder with a pan-Arab character located in Beirut, which is in turn funded by other Arab funds, banks, individuals, and institutions. There is also Culture Resource (Al Mawred Al Thaqafy) and the Young Arab Theatre Fund.

Lebanon and the EuroMed Cultural Space

Established based on the mandate from the Barcelona Declaration in 1995, the Euro-Mediterranean partnership celebrated its twentieth year during the recent Euro-Med Summit held on November 30 and December 1, 2015 in Brussels. However, it is noteworthy that Euro-Mediterranean dialogue is still at the time being not fully active with relation to political, economic, and social strategies. Some projects, such as the European Neighborhood Policy, are currently under review. These projects revolve their vision around regional dialogue and the participation of economic and social councils as well as regional development organizations, and the need for a common response to immigration and refugee challenges.

Within this framework, Lebanon constitutes a real link between Europe and the Arab world. Its place in this regard is solid and well recognized thanks to the advantages it offers through its geographical location, multi-lingualism, long-standing political relationship with Europe, and the size of its diaspora and its influence, given that it includes many cultural ambassadors of the country, not to forget freedom of expression, diversity of cultural fields, and competence and activity of its cultural organizations.

For all these reasons and more, Lebanon represents a preferred location for cultural cooperation between various Mediterranean countries. Therefore, many initiatives and programs have been undertaken, to offer a bigger role for the cultural sector and encourage exchange whether at the North-South level, or at the South-South level. These initiatives often result in bilateral exchanges with European countries and are carried out individually between Lebanese and European institutions.

In the end, in Lebanon, culture in external relations remains a non-governmental project, run by a small and well defined community that abides by international standards. This represents a real challenge for the country in terms of ensuring sustainability and strengthening an independent world-class cultural sector in the absence of regulatory public policies.

International Organizations and Western Cultural Centers

Foreign cultural centers, especially European ones, have and some still does play an important role in culture in Lebanon.

However, it should be noted that the poor budgeting that most of these centers has suffered from has often dramatically reduced their work potential: Foreign cultural centers have underwent budget reductions that reached up to 50% within 6 years, such as the French Cultural Center, leading them in some cases to seek Lebanese sponsors and supporters or to companies from their country operating in Lebanon to fund their activities.

On another hand, the growing role carried out by supra-national European institutions such as the European Union has led to a change in the field of work of these cultural centers and embassy cultural divisions (such as the British Council, Goethe Institute, Cervantes, and the Istituto Italiano di Cultura). Consequently some of these centers have undergone a reduction in the budget dedicated for cultural events in Lebanon and have focused on funding specific projects.

Nevertheless, this does not apply to all centers, whose activities take multiple forms, such as the French Cultural Center which focuses its efforts on language learning, bilateral collaboration with the Lebanese government, and even the decentralization of cultural life by being present outside big cities.

Many centers end up filling the gap left by the Ministry of Culture and the state in general with regards to cultural offer, but also, and most importantly, in terms of funding. Nevertheless, the projects benefitting from the support of these institutions are subject to the principle of supply and demand. Funded projects often must meet specific requirements in terms of creativity, content, and artistic form and have an impact on Lebanese cultural life.

As for the United States, it adopts a policy whereby it only directs its aid towards the private sector (through the US Agency for International Development – USAID).

Lebanese Expatriates

Lebanese expatriates around the world amount to approximately three times the population of Lebanon. Those expatriates form an integral part of the cultural life and potential of Lebanon. Expatriates in many countries are active and stand out in different fields. Those expatriates' link to Lebanon has not withered despite the fact that most of them have been abroad for decades. Subsequently, Lebanese artists living abroad increasingly seek recognition in Lebanon and this phenomenon is growing in size. Meanwhile, there is a growing desire to introduce

and highlight Lebanese culture abroad: we are seeing an increasing number of Lebanese associations abroad, as well as interest in Lebanese artists by local audiences there.

Therefore, the role of Lebanese artists living abroad is very important for the cultural sector. In fact, it is now an established fact that expatriates with a big experience built on acculturation-driven path are a source of enrichment for the nations they live in as well as ambassadors of diversity and openness.

It should be noted here that there are currently no policies in place that aim at taking advantage of the contributions of those expatriates. There is no count to this date of their number, which, if known, would give way to fruitful cooperation. The only initiatives in place are those carried out by the private sector and are restricted in general to the invitation of these talents to participate in concerts and give performances.

Lebanon as a Host Country

People who have taken refuge in Lebanon come from all nationalities, most of which are Arab. Some of them have even arranged to as to settle quasi-permanently in Lebanon considering it their second home. Among those, many intellectuals and artists enrich and participate actively in the cultural live, and continue to produce artistic works which they sell locally.

Lebanon is receiving today more than ever bigger waves of audiences (refugees) and the question here is: Is Beirut on the verge of becoming the capital of Syrian, Iraqi, or even Arab art? The continuing conflicts in the countries of those refugees and the fact that cultural life in those countries will need a lot of time to return to its normal state implies that they will be staying in Lebanon for a long time. It should be noted that a few hundreds of those refugees are known in the cultural sphere by Lebanese cultural institutions. Some of those have received excellent training in areas that still need development in Lebanon, and few cultural officials see this category of refugees as competition. Others rather see them as a source of enrichment and a dynamic factor to the Lebanese cultural scene.

Tourism as a Cultural Development Factor

Tourism is entrenched in Lebanon's geography as well as in its history, traditions, economy, and know-how, hence, in its culture. The country's archeological riches and cultural aspects make it a touristic country, both locally and internationally.

The cultural and touristic sectors are intertwined. A large number of cultural activities and events take leverage from tourism. When the latter is faced with problems, the cultural sector is the first to suffer and the large number of festivals in Lebanon is an indicator of the correlation between the cultural and touristic sectors.

Moreover, the cultural dimension of these many components is witnessing considerable progress in emerging touristic activities, with cultural-exploration touristic initiatives (such as gastronomy tours, archeological site visits, artisan visits outside big cities, etc.) reaching their peak and seeing increasing success whether from nationals or foreign tourists, not to forget the endeavors of the Lebanese Tourism Office in Paris to promote culture within its strategy, through the organization of projects such as "35 mm from Beirut" as PhotoMed Lebanon.

Cultural Organizations' Mobility

Cultural organizations located in the peripheries face difficulty in practicing their art, which forces them to head towards big cities, notably the capital. Since cultural equipment and installations are inadequate in their towns, they find themselves obliged to leave, leading as a result to the vanishing of the audience.

Some cultural organizations also relocate within the framework of specific programs, especially due to local and regional conflicts. Despite the fact that there are specific unilateral initiatives to promote cultural exchange between different regions, there is significant shortage in collaboration between local and national institutions to establish cooperation in cultural activities among regions.

With regards to the international mobility of Lebanese artists, Lebanon hosts artists and shows, especially from Europe, more than it sends artists abroad. In this context, many artists settle abroad, either to improve their art or because they think of the Lebanese public as very limited. And here, the difficulty of obtaining entry visas to Western countries constitutes a major obstacle to this international mobility.

Higher Education Programs and Training of Cultural Sector Instructors

Education and training programs for instructors in Lebanon are of a good quality, whether in universities or specialized higher education colleges. Moreover, there is currently some kind of awareness of the importance of certain topics, such as fine arts and music: Some universities are increasingly trying to engage in the arts of a certain region or geographic region and to adapt their vision accordingly in terms of the education they offer. New faculties, departments, and colleges are also seeing the light, as is the case in museology and exhibition organization. This major is increasingly developing given the return of cultural operators who studied abroad and their engagement in this education.

However, in other fields such as design and performance arts, there is a clear need to update programs which currently offer education that lacks diversity. There is also a need to renew faculties who are now creating a deadlock in methodological approaches and academic program content.

Culture in Classic Academic Programs

When it comes to schools, those with specialized instructors are very few. Schools are faced here with the school hours issue and the priority they give to science and literature classes, forcing students to resort to tutoring.

Art classes are not mandatory in schools, and only private ones offer their students activities such as artistic workshops and cultural site visits, knowing that this only applies to a small number of schools in Lebanon.

In this regard, the Center for Educational Research and Development launched an initiative with the attempt of introducing music, drawing, and theater to the curriculum. This initiative, albeit developed systematically by a qualified team with the aim of editing and printing the books, never saw the light given the absence of the government in the field, which could be due to the financial obligations this initiative would ensue (for the training and hiring of hundreds of teachers). Finally, the school and household play an indisputable role in raising the awareness of young people as to the importance of culture; without them, it is difficult to visualize the democratization of culture, result-

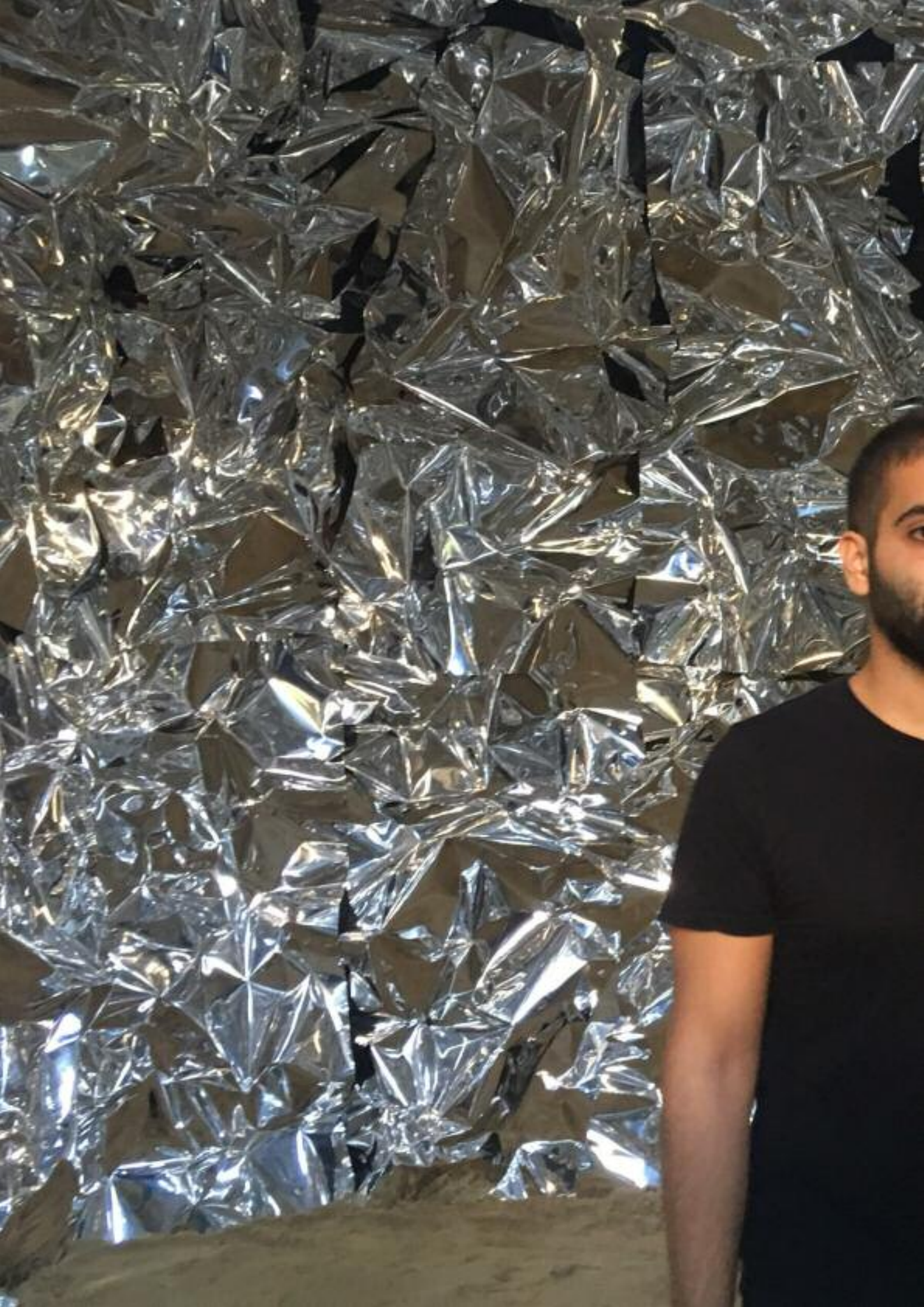
ing in generations that are unaware, hence uninterested, in cultural notions. It should be noted here that introducing culture in school curricula required big funding, especially in order to hire teachers who are specialized in these topics. Lebanon does not have any quality higher education schools that offer programs in these fields.

Building the Professionalism of Cultural Operators and Artists

At the local level, there are a lot of artists and cultural operators, not to mention those living abroad. Therefore, the Lebanese cultural scene is vibrant, internationally renowned, and has interesting potentials that suggest a promising future. However, it is faced with many big challenges. In fact, training is often uneven, and self-training is often the rule since training institutions, especially the top ones are very few and visions aimed at building professionalism are few too. Many artistic workshops attempt to fill the gap and many artists participate in them. However, those who want more have to travel abroad to improve their performance and knowledge of their arts. In terms of labor market and fresh graduates obtaining jobs, reaching a position that ensures permanence with respect to wages remains a very difficult thing to do. Many work independently and in more than one institution at the same time to earn a living. And some literally abandon the cultural sector to head towards other more “stable” sectors such as television, advertising, etc.

Universities' Engagement in Culture Dissemination

Most universities in Lebanon do not have a real impact on cultural life in the country. However, it is worthy to note the increasing and obvious engagement of some universities in cultural life through general conferences and training and specialization courses. Out of the 42 accredited universities in Lebanon, only 6 have an impact on cultural life in the country. These universities (AUB, USJ, USEK, LAU, NDU, Antonine University, and ALBA) contribute in many cultural domains, namely music, heritage, cinema, theater, and visual arts). Universities and their faculty could play a huge role, proving the real shortage given the absence of around thirty universities from the cultural scene.



A man with a beard and a woman with long dark hair are standing in front of a wall made of crumpled aluminum foil. The man is on the left, looking directly at the camera. The woman is on the right, looking up at the foil wall. The foil wall is highly reflective and textured, creating a complex pattern of light and shadow. The overall mood is contemplative and artistic.

CULTURE IN LEBANON
BY 2020

Recommendations

1 INSTITUTIONAL AND LEGISLATIVE FRAMEWORKS

PROPOSED ACTIONS

- Revisions to the Regulation of Cultural Property
- Protocols for cooperation with ministries
- Adoption of a medical insurance system
- Legal framework of cultural NGOs
- Status of foreign artists in Lebanon
- Enforcement of Copyright Laws

Reviewing the regulations on Intellectual Property

After defining the concept of Intellectual Property, and identifying the related regulations, the Ministry of Culture would amend them to bring them into line with international standards.

Protocols for cooperation with other ministries

Although a co-operation exists in the Ministers cabinet, the scarcely equipped Ministry of Culture, would, more than other ministries, put in place more formal and multiannual partnerships, as well as joint policies with:

The Ministry of Tourism in charge of the festivals sector and the promotion of archaeological sites, which could have been covered by Culture;

The Ministry of the Interior, responsible for associations and municipalities which are very active and present in the cultural life;

The Ministry of Education responsible for the granting of diplomas, and who was in charge of culture;

The Ministries of Social Affairs, Youth and Sports, Environment and Economy, which are weakly present on the cultural scene, but nevertheless responsible for crafts, copyright and associations;

The Ministry of Foreign Affairs, where bilateral agreements with foreign countries are negotiated and signed.

Adoption of a medical insurance system

The application of Law No. 7535 must be reviewed to implement the provisions of this law and to feed the Mutual Aid Fund, in order to ensure the medical and social coverage of the artists members of the union.

Legal framework of cultural NGOs

NGOs, increasingly numerous and active, are under the jurisdiction of the Ministry of Interior, while the Ministry of Culture is only informed about their existence. It is proposed that a special legal framework be applied to these associations, a framework set up jointly by the ministries of Interior and Culture.

Status of foreign artists in Lebanon

After a census at the General Security, a special status could be granted to artists approved by the Ministry of Culture.

Reinforcement of Copyright Laws

Lebanon has signed a number of international copyright conventions, which, if applied, will allow writers, filmmakers and other artists to benefit from their copyright. Nevertheless, as long as these laws are not applied in the region, it is illusory to expect any benefit.

2 VISION AND MISSION FOR CULTURE IN LEBANON

PROPOSED ACTIONS

- Identify the diaspora cultural main players
- Establish cooperation agreements with foreign countries
- Re-launch the project of the educational introduction to music, painting and theater, developed by the CRDP for primary students
- Encourage local and international twinning
- Study a co-operation plan with the foreign cultural institutes established in Lebanon

Identify the diaspora cultural main players

The Lebanese diaspora counts thousands of well established artists. Creating and maintaining links with them can be enriching for the Lebanese cultural scene. Joint projects can be developed, as well as exchanges in the form of training sessions or master classes, and tours of Lebanese artists abroad. Establishing a diaspora cultural directory would be a long-term task that it could be made easier by the Internet. Special multilingual sections should be provided at the Ministry of Culture website.

Establish cooperation agreements with foreign countries

The governments, foundations and development funds in the Arab countries are increasingly aware of cultural cooperation. The project consists of forming a delegation chaired by the Minister of Culture and comprising representatives of the private cultural sector, which would undertake a tour of these countries in order to conclude cooperation agreements. These agreements, carefully studied, would deal with cultural exchanges.

Re-launch the project of the educational introduction to music, painting and theater, developed by the CRDP for primary students

Introducing students to artistic disciplines is a priority. A few years ago, the Research and Pedagogical Development Council (CRDP), assisted by committees of specialists, began the development of introductory textbooks and artistic training. Three areas were discussed: music, painting and theater. The outcome was a number of printed manuals currently stored at the CRDP and that could be available for immediate use. Ultimately, it is up to the Ministry of Education to take charge of such a project. Nevertheless, the Ministry of Culture, which is also involved in any project of artistic initiation, could verify, in collaboration with the Ministry of Education, the suitability of these textbooks. The project would consist of a one-year pilot operation, after which a comprehensive assessment would be made and a cost plan would be handed to both ministries.

Encourage local and international twinning

Twinning may involve associations, villages or regions, and even institutions such as museums or libraries. There is a great demand among French municipalities to set up all kinds of partnerships with localities abroad, especially in the Arab countries. This request for decentralized cooperation can benefit from a financing scheme in France, which can be local (via the local authorities' own resources) or national (via the Directorate-General for Decentralized Cooperation of the French Ministry of Foreign Affairs). It is proposed that the Ministry of Culture promote twinning (either on the basis of a specific project or on the basis of a partnership between two communities or two cultural institutions) which aim at mutual cultural assistance or realization of a project, by dedicating a space on its website hosting proposals.

Study a co-operation plans with the cultural institutes established in Lebanon

There are about ten foreign cultural institutes in Lebanon, particularly European ones, which are potentially interested in encouraging twinning of cultural institutions in their country with similar institutions in Lebanon. Other forms of cooperation would be required, such as fellowships, artists exchange...

PROPOSED ACTIONS

- Creating cultural institutes in the different Lebanese regions, and/or having conventions with existing cultural centers
- Specific arrangements pertaining to the law on decentralization
- Mobility of cultural actors
- Culture in the media
- Classify cultural festivals
- Advantages granted to art patrons
- Official participation of Lebanon in international events
- Identify rural dwellings to be safeguarded
- Masters classes proposed by the Ministry of Culture
- Embellishment of villages
- Development of archaeological heritage
- Introduce the cultural coupons system

Creating of cultural institutes in the different Lebanese regions, and/or signing conventions with existing cultural centers

The objective is to give certifications to a dozen cultural centers, generally run by private foundations or associations, which would sign a convention to benefit from subsidies. These institutes' main actions would be to create activities and events in the provinces thus giving access to the whole population to culture. A special consideration would be given to the location of the centers, the non-confessional nature of the management, the condition and capacity of the buildings. These centers would be asked to draw up a semi-annual program of activities in order to qualify for subsidies from the Ministry of Culture.

Specific arrangements pertaining to the law on decentralization

A proposed law on decentralization exists and it would be

approved and applied soon. The Ministry of Culture must remain attentive to ensure that cultural institutions would regroup. Meetings with the Ministry of Interior should be done.

Mobility of cultural actors

It would be a vast program with the objective of energizing the entire cultural sector, by offering to all the artists and also organizations the possibility of multiplying the number of their shows, workshops and trainings and sharing their skills. Moreover, this program would allow for greater professionalization in the cultural sector. The Ministry of Culture or a designated body would take charge of the identification of interested cultural players as well as structures. This program would be divided into four main actions:

- Animation of a show, an artistic representation
- Artistic and artistic training sessions
- Creation of an antenna, annex or subsidiary of an existing organization
- Investment in a cultural industry project

Culture in the media

It is unrealistic to impose such programs on all television channels or private radio stations, but it could be applied to government media institutions. Universities could be asked to sponsor these programs by calling on their students in the various fields of culture (fine arts, theater, music, literature, cinema, etc.). A weekly program could be considered which, if successful, would encourage other media to program cultural programs.

Classify cultural festivals

To set up a show in the context of a festival is an operation which demands considerable means and make hesitate the major festivals who prefer to turn toward 'imported' shows. This policy, while justified on the level of profitability, penalizes Lebanese cultural actors who wish to perform at international festivals, and in Lebanon in particular. We propose that a convention be established with international festivals in Lebanon, which would

provide annually that a special subsidy be granted in turn to those festivals for the hosting of local production. Thus, we would have annually a show produced locally in these events which would attract a very important public.

Advantages granted to art patrons

Although the tax rate is moderate, it nevertheless represents significant amounts of money for art patrons. In order to encourage them to maintain their indispensable support, the Ministry of Culture, in agreement with the Ministry of Finance, could exempt art patrons from some of their taxes.

Official participation of Lebanon in international events

Lebanon should be present at international cultural events. Given the number and variety of such events (major exhibitions, biennales, festivals, etc.), it is the responsibility of the Ministry of Culture, after consultation with the private sector, to prepare an annual list of events with composition of delegations, works presented, funding, etc.

Identify historical monuments and rural dwellings to be safeguarded

There are many historical and rural houses in Lebanon that are worth preserving and have the capacity to become the object of visits in the neighborhood of the city and pride for the villages where they are located. The solution proposed consists first of all of identifying these houses and subsequently rehabilitating some of them which could house mini-museums. The DGA's services have an important role to play in this operation. Funding could be provided in part by the municipality in addition to a subsidy from the Ministry of Culture.

Master classes proposed by the Ministry of Culture

The number of self-taught artists is important in Lebanon, as well as that of artists who lack additional training. There are no training courses in Lebanon for these missions. It is proposed that the Ministry encourage academic structures that offer full training (music, photography, painting, audiovisual, theater, etc.), offer training sessions and master classes, regularly open to artists wishing to attend and improve their techniques. In some cases, specialized associations could be sought. Finally, the ministry, with the help of the Conservatoire, the National Library and the DGA, would propose master classes in the fields of music, literature and heritage.

Embellishment of villages

It takes little intervention to embellish villages in Lebanon. Unfortunately, the buildings and houses are often incomplete. Despite this, there are dozens of villages that have retained their original appearance, and which can be easily embellished without too much cost. The principle of this project is to take charge, for the municipalities who wish, of a part of the costs of drawing up these plans, to quantify them and then to ensure their execution, architecture. The municipalities will pay for the works.

Development of the archaeological heritage

The DGA is active and present throughout the territory already highlights the many archaeological sites. Municipalities, which will play an enhanced role under the Decentralization Act, are the privileged partners of the DGA. Together they can create national museums in the provinces or themed mini-museums which would promote tourism.

Introduce the cultural coupons system

The system of cultural coupons in Brazil corresponds to a credit card which only gives access to the purchase of a book, theater ticket or concert place... This Government-backed, but private sector-led scheme launched in Brazil under the name Vale Cultura, encourages large employers (>100 jobs), to provide a

monthly voucher to employees (worth around \$15), which can be spent on cultural products and services throughout Brazil.

Designed and put into operation for more than three years in Brazil, it is a total success with more than half a million users. The card allows direct injection of significant amounts into the cultural market. The objective for Lebanon is to attract employers (banks, universities, public administrations, hospitals, large companies, etc.) to join this system.

4

DEFINING, USING AND RESHAPING LEBANON'S CULTURAL ASSETS

culture. With an annual membership fee of \$ 20,000, the proposed foundation will have a substantial budget of \$ 1 million to be administered jointly with the Ministry.

PROPOSED ACTIONS

- Training and Specialization Sessions
- Appointment of Honorary Cultural Attachés
- Creation of the Foundation of Friends of Culture-Lebanon
- Honoring champions of culture on an annual basis
- Multiplying competitions and award prizes
- Determining the disciplines where excellence can be achieved
- Fostering art based Creative Industries
- Volunteering

Training and Specialization Sessions

The various sections of the Ministry of Culture (Conservatoire, DGA, National Library, Cinémathèque) could each organize two free training sessions a year. The recipients will subsequently be assigned as volunteers to the permanent teams of the ministry.

Appointment of Honorary Cultural Attachés

Under the protocol that could be signed by the Ministries of Foreign Affairs and the Ministry of Culture (refer to #1), personalities not belonging to the diplomatic body would be invited by the two ministries to support the cultural attaché of Lebanese embassies abroad or hold this position in embassies where the position is not foreseen. Many would be volunteer candidates, who without any remuneration would accept this function.

Creation of the Foundation of Friends of Culture-Lebanon

To form this NGO is to consecrate the alliance between the State and the private sector with around 50 Lebanese art patrons, as well as Arab and international cultural institutions. The Ministry of Culture would solicit them to finance a five-year program for the development of

Honoring champions of culture on an annual basis

Easy to organize and inexpensive, this program aims to pay tribute to all those who devote themselves to maintaining and developing the culture in Lebanon during their life. Divided by sector, the Ministry of Culture would award medal four times a years to cultural players.

Multiplying competitions and award prizes

In Lebanon, there are few prize-winning competitions for cultural actors who would be honored to compete at prices in their country. The Ministry of Culture may introduce such competitions and endow them with substantial prizes offered by art patrons. Annually, a prize would be awarded.

Determining the disciplines where excellence can be achieved

A country cannot excel in many artistic disciplines, some have reached a high level. It is this category that must be supported. The Ministry of Culture, with the help of friendly embassies, will each year receive a specialization scholarship for the artists of this discipline.

Fostering art based Creative Industries

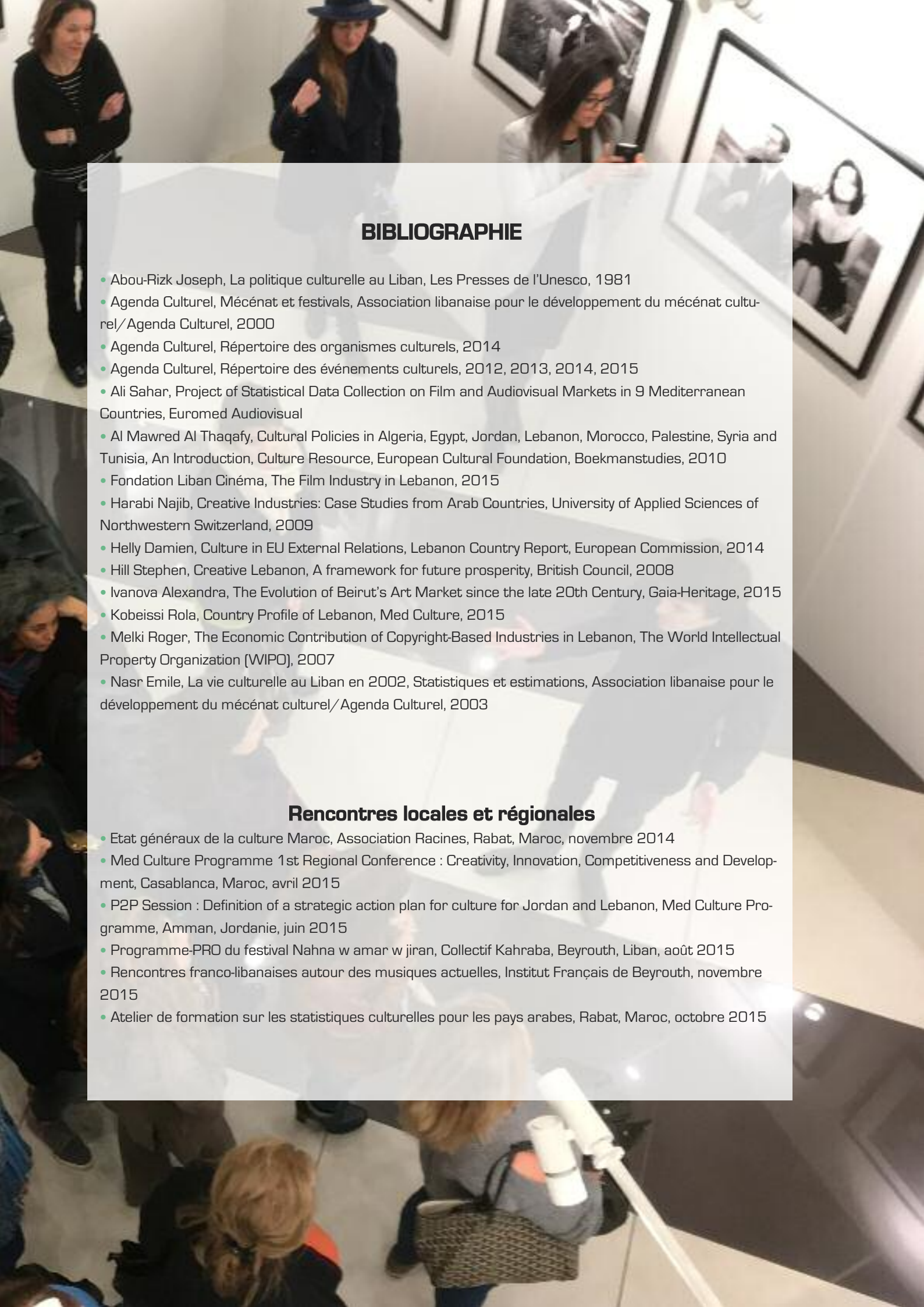
In recent years, culture has been recognized as part of a country's economy, it generates jobs, and investments are increasingly profitable. Being aware of this, the State has multiplied the initiatives, mainly supported by the Banque du Liban, which makes available significant credits to NGOs (eg. Berytech). But these credits are mainly intended for information technology. The Ministry of Culture could negotiate with the Banque du Liban so that

creative arts-based industries receive a share of the credits and finance cultural start-ups.

Volunteering

Volunteering is widespread in Lebanon in the social and medical field, but timidly in the cultural sector where many fields (libraries, music, museums, galleries ...) lack personnel. Easy to set up, volunteers will be particularly interested in seniors, who can register on the website of the Ministry of Culture, which will receive requests from volunteers from interested institutions.





BIBLIOGRAPHIE

- Abou-Rizk Joseph, La politique culturelle au Liban, Les Presses de l'Unesco, 1981
- Agenda Culturel, Mécénat et festivals, Association libanaise pour le développement du mécénat culturel/Agenda Culturel, 2000
- Agenda Culturel, Répertoire des organismes culturels, 2014
- Agenda Culturel, Répertoire des événements culturels, 2012, 2013, 2014, 2015
- Ali Sahar, Project of Statistical Data Collection on Film and Audiovisual Markets in 9 Mediterranean Countries, Euromed Audiovisual
- Al Mawred Al Thaqafy, Cultural Policies in Algeria, Egypt, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine, Syria and Tunisia, An Introduction, Culture Resource, European Cultural Foundation, Boekmanstudies, 2010
- Fondation Liban Cinéma, The Film Industry in Lebanon, 2015
- Harabi Najib, Creative Industries: Case Studies from Arab Countries, University of Applied Sciences of Northwestern Switzerland, 2009
- Helly Damien, Culture in EU External Relations, Lebanon Country Report, European Commission, 2014
- Hill Stephen, Creative Lebanon, A framework for future prosperity, British Council, 2008
- Ivanova Alexandra, The Evolution of Beirut's Art Market since the late 20th Century, Gaia-Heritage, 2015
- Kobeissi Rola, Country Profile of Lebanon, Med Culture, 2015
- Melki Roger, The Economic Contribution of Copyright-Based Industries in Lebanon, The World Intellectual Property Organization (WIPO), 2007
- Nasr Emile, La vie culturelle au Liban en 2002, Statistiques et estimations, Association libanaise pour le développement du mécénat culturel/Agenda Culturel, 2003

Rencontres locales et régionales

- Etat généraux de la culture Maroc, Association Racines, Rabat, Maroc, novembre 2014
- Med Culture Programme 1st Regional Conference : Creativity, Innovation, Competitiveness and Development, Casablanca, Maroc, avril 2015
- P2P Session : Definition of a strategic action plan for culture for Jordan and Lebanon, Med Culture Programme, Amman, Jordanie, juin 2015
- Programme-PRO du festival Nahna w amar w jiran, Collectif Kahraba, Beyrouth, Liban, août 2015
- Rencontres franco-libanaises autour des musiques actuelles, Institut Français de Beyrouth, novembre 2015
- Atelier de formation sur les statistiques culturelles pour les pays arabes, Rabat, Maroc, octobre 2015

إنشاء مؤسسة أصدقاء الثقافة في لبنان

إنَّ إنشاء هذه الجمعية يعني تكريس التحالف بين الدولة والقطاع الخاص مع حوالي خمسين من رعاة الفنِّ في لبنان، بالإضافة إلى المؤسسات الفنية العربية والدولية. يمكن لوزارة الثقافة ان تعمل على تشجيعهم لتمويل الخطة الخمسية لتطوير الثقافة. فإن كان رسم الانتساب السنوي قدره \$٢٠,٠٠٠ للفرد الواحد، ستبلغ ميزانية الجمعية مليون دولار يدار بشكل مشترك مع وزارة الثقافة.

تشجيع الصناعات الإبداعية الفنية

في السنوات الأخيرة، اعتبرت الثقافة جزءاً من الاقتصاد لكونها تخلق فرص عمل وتضخ المال عبر الاستثمار. لذلك، يمكن لوزارة الثقافة أن تكون مدعومة بشكل أخص من مصرف لبنان، بتقديم قروضا للجمعيات. وتتوجه هذه القروض في المقام الأول لتكنولوجيا المعلومات. بإمكان وزارة الثقافة التعاون مع مصرف لبنان لتمويل الشركات الناشئة الثقافية.

التطوُّع

ينتشر التطوُّع بكثافة بين المواطنين في المجالات الاجتماعية والطبية، باستثناء المجال الثقافي الذي يفتقر لهذا النوع من المبادرات. ثمة العديد من المراكز الثقافية التي تحتاج ليد عاملة، لذا بإمكان من يرغب بالتطوُّع، تسجيل اسمه على موقع وزارة الثقافة.

تكريم أبطال الثقافة سنوياً

من السهل تنظيم هذا البرنامج الغير مكلف والذي يهدف تكريم من يسهر على تطوير الثقافة في لبنان. من الممكن تقسيمه على أربع قطاعات، تعمل وزارة الثقافة من خلالها على توزيع ميدالية أربع مرات في السنة للفاعلين الثقافيين.

مضاعفة المسابقات وتوزيع الجوائز

في لبنان القليل من المسابقات المخصصة للفاعلين الثقافيين الذين يودوا حصد الجوائز في بلدهم. بإمكان وزارة الثقافة اعتماد هذه المسابقات وتوزيع الجوائز الممولة من قبل المؤسسة الراعية. يتم منح جائزة كل سنة.

تحديد التخصصات التي يمكن تحقيق التميز فيها

لا يمكن لبلد أن يتميز في جميع الاختصاصات الفنية، فبعض الفنانين قد اعتلى مستويات عالية جداً. هي هذه الفئة تحديداً التي يجب دعمها. تتلقى وزارة الثقافة في هذا الإطار، بالتعاون مع السفارات، منح سنوية لحثَّ الفنانين من هذه الفئة على التخصص والإبداع أكثر.

تعريف واستخدام ممتلكات لبنان الثقافية

أكثر من نصف مليون مستخدم لها. تسمح هذه البطاقة بإدخال مبالغ مالية حقيقية في السوق الثقافي، والهدف منها دعوة الجامعات والبنوك والإدارات العامة والمستشفيات والشركات الكبرى إلى الانضمام لهذا النظام.

الإجراءات المقترحة

- دورات تدريبية وتخصصية
- ترشيح ملحقة ثقافية
- إنشاء مؤسسة أصدقاء الثقافة في لبنان
- تكريم أبطال الثقافة سنوياً
- مضاعفة المسابقات وتوزيع الجوائز
- تحديد التخصصات التي يمكن تحقيق التميز فيها
- تشجيع الصناعات الإبداعية الفنية
- التطوع

دورات تدريبية وتخصصية

بإمكان مختلف الأقسام التابعة لوزارة الثقافة (منها المكتبة الوطنية والمديرية العامة للآثار ومكتبة الأفلام)، تنظيم دورتين تدريبيتين مجانيّتين سنوياً. ثمّ يتمّ تكليف من تلقاها بالتطوُّع في وزارة الثقافة.

ترشيح ملحقة ثقافية

بموجب البروتوكول الموقع من قبل وزارة الشؤون الخارجية ووزارة الثقافة (انظر إلى الرقم ١)، سيدعى من هو غير منتمي للسلك الدبلوماسي لدعم الملحق الثقافي في السفارات اللبنانية في الخارج. إن لم يكن هذا الموقع مخصصاً، يتمّ توظيف أفراد من خارج السفارة. فهناك من قد يقبل بالوظيفة دون لقاء المال.

الفنانين تحسين أدائهم. في بعض الحالات، من الممكن اللجوء لجمعيات مختصة. وبالتالي تقترح وزارة الثقافة، بالتعاون مع المعهد الوطني للموسيقى والمكتبة الوطنية، دورات في مجالات الأدب والموسيقى والتراث.

تجميل القرى

نحتاج للقليل من الإجراءات لتجميل القرى. للأسف أغلبية المباني والمنازل الريفية غير مكتملة. وعلى الرغم من ذلك، هناك العديد من القرى التي حافظت على مظهرها الأصلي التراثي والتي من الممكن تزيينها وتجميلها بكلفة زهيدة. تعمل البلديات الراغبة في تطبيق هذا المشروع بتمويله بنفسها.

تطوير التراث الأثري

إنّ المديرية العامة للآثار والمتاحف موجودة وناشطة في جميع المناطق اللبنانية، مسلّطة الضوء على عدد من المواقع الأثرية. البلديات التي ستلعب دوراً بارزاً في ظل قانون اللامركزية، شركاء مميزون لدى المديرية العامة للآثار. سيكون بإمكانهما معاً، خلق المتحاف في المحافظات لتشجيع السياحة.

اعتماد نظام الكوبونات الثقافية

هذا المشروع المدعوم من الحكومة بقيادة القطاع الخاص، كان قد أطلق في البرازيل تحت اسم فالي كولتورا. وهو يقضي على تشجيع كبار أرباب العمل (الذين يوفرون أكثر من مئة فرصة عمل) على تقديم قسيمة شرائية شهرية (تبلغ قيمتها حوالي الـ \$15) تستخدم لشراء المنتجات والخدمات الثقافية (كتب، تذاكر حفل موسيقي ومسرح...) في جميع أنحاء البرازيل.

حققت هذه الفكرة في البرازيل نجاحاً كبيراً مع تسجيل

فني "صنع في لبنان" ولو لمرة في السنة، يكون بمقدوره جذب عدد كبير من الجماهير.

الميزات الممنوحة للحرفيين

على الرغم من اعتدال سعر الضريبة، إلا أنّها تعتبر مبالغ كبيرة لرعاة الفن. لذلك، بإمكان وزارتي الثقافة والمال إعفاء بعض الفنانين والحرفيين من ضرائبهم من أجل حفاظهم على مبالغ مالية مخصصة للإنتاجات الفنية.

مشاركة لبنان الرسمية في الاحتفالات الدولية

على لبنان أن يكون حاضراً في المهرجانات الثقافية الدولية. ونظراً لعددتها وتنوعها، تضع وزارة الثقافة بعد التشاور مع القطاع الخاص، قائمة سنوية للاحتفالات والمهرجانات الدولية لتشكيل وفود وبعثات لبنانية، بالإضافة إلى عدد من الأعمال الفنية للعرض والتمويل...

تحديد الابنية التاريخية والتراثية التي يجب إنقاذها

ثمّة العديد من المنازل الريفية والتراثية التي تستحق أن يحافظ عليها في لبنان. فبإمكان هذه الأخيرة استقطاب السياح في حيّ من أحياء المدينة أو إنعاش القرية. لذا، يجب أولاً تحديد تلك المنازل وإعادة ترميمها إذ بإمكانها إيواء متاحف صغيرة. بإمكان البلدية بالتعاون مع وزارة ثقافة تمويل المشروع.

دورات تدريبية من وزارة الثقافة

لا يستهان بعدد الفنانين العصامين في لبنان ولا حتى بالفنانين الذين يحتاجون للتدريب. إذ لا تتوفر دورات تدريبية لهؤلاء. نقترح في هذا الإطار، أن تعمل وزارة الثقافة على بناء هياكل أكاديمية لإعطاء التدريبات اللازمة وبانتظام، لمن يرغب من

وضع أحكام معيّنة متعلّقة بقانون اللامركزية

هناك قانون عن اللامركزية ينتظر تنفيذه وإقراره. على وزارة الثقافة الحرص على توحيد صفوف المؤسسات الثقافية، إذ من الضروري عقد اجتماعات مع وزارة الداخلية.

تنقل الفاعلين الثقافيين

نطرح في هذا الصدد، برنامج ثقافي موسّع يسعى من جهة، إلى تنشيط القطاع الثقافي عبر زيادة عدد العروض الفنية وورش العمل والتدريب وتبادل المهارات في العاصمة والمناطق، و من جهة أخرى، إلى جعل القطاع أكثر احترافاً. على وزارة الثقافة أو هيئة معيّنة تقوم الوزارة بتعيينها، تحديد الفاعلين الثقافيين.

الثقافة ووسائل الإعلام

قد يكون من الصعب فرض البرامج الثقافية على جميع الشاشات التلفزيونية والإذاعية، إلا أنّ ذلك ممكن عبر المؤسسات الإعلامية الحكومية. بإمكان الجامعات رعايتها عبر إشراك طلابها من مختلف الاختصاصات الفنية (الموسيقى، المسرح، الرسوم، الأدب، السينما...). من الممكن إعداد برامج أسبوعية، بنجاحها ستشجع الوسائل الإعلامية الأخرى على اعتمادها.

تصنيف المهرجانات الثقافية

إقامة العروض باعتبارها جزء من المهرجانات الثقافية يتطلّب مجهوداً كبيراً وأموالاً طائلة، مما يدفع البعض إلى تفضيل اعتماد العروض "المستوردة" في أغلب الأحيان. اعتماد هذه السياسة تعيق الجهات الثقافية اللبنانية الراغبة في إنتاج العروض والأعمال الفنية ضمن المهرجانات الدولية واللبنانية. من هنا، نقترح إبرام اتفاق مع المهرجانات الدولية في لبنان، لتوفير دعم مادي خاص لتشجيع واستضافة الإنتاجات المحلية. مما يعطينا بالتالي إنتاج

الإجراءات المقترحة

- إنشاء المعاهد الثقافية في مختلف المناطق اللبنانية و / أو إبرام اتفاقيات مع المراكز الثقافية القائمة
- وضع أحكام معيّنة متعلّقة بقانون اللامركزية
- تنقل الفاعلين الثقافيين
- الثقافة ووسائل الإعلام
- تصنيف المهرجانات الثقافية
- الميزات الممنوحة للحرفيين
- مشاركة لبنان الرسمية في الاحتفالات الدولية
- تحديد الابنية التاريخية والتراثية التي يجب إنقاذها
- دورات تدريبية من قبل وزارة الثقافة
- تجميل القرى
- تطوير التراث الأثري
- اعتماد نظام الكوبونات الثقافية

إنشاء المراكز الثقافية في مختلف المناطق اللبنانية و / أو إبرام اتفاقيات مع المراكز الثقافية القائمة

تقضي هذه الخطوة في إشراك الحكومة وحثّ تلك المراكز على خلق النشاطات والإحتفالات في المناطق. هذا مع إيلاء اهتمام خاص لموقع المراكز، وإدارتها التي يجب أن تكون غير طائفية، بالإضافة إلى حالة وقدرة المباني. على هذه المعاهد تحضير برنامج موسمي للأنشطة للاستفادة من منح وزارة الثقافة.

رؤية ورسالة الثقافة في لبنان

إعادة إدراج تعليم الموسيقى والرسم والمسرح التي وضعها المركز التربوي للبحوث والإنماء ضمن مناهج التعليم الابتدائي

يعتبر تعريف التلاميذ على الفنون من الأولويات التربوية التي لا يجب تجاهها. فقبل بضع سنوات، أعدّ المركز التربوي للبحوث والإنماء، بمساعدة لجان مختصة، ثلاث كتب للتعليم الفني تتناول مجالات الرسم والموسيقى والمسرح. وإن يقع هذا المشروع على عاتق وزارة التربية والتعليم، بإمكان وزارة الثقافة المعنية بالمشاريع الفنية، التعاون معها للإشراف على اعتماد وتوزيع تلك الكتب. يستغرق المشروع مدة سنة كاملة، يعمل المعنيون من بعده على إجراء تقييم شامل له.

تشجيع التوأمة المحلية والدولية

بإمكان التوأمة إشراك الجمعيات والقرى والمناطق وحتى المؤسسات كالمتاحف والمكتبات. تسهّل وزارة الشؤون الخارجية طلب التعاون اللامركزي هذا. ومن المقترح أن تعزز وزارة الثقافة التوأمة إما على أساس مشروع معيّن، أو على أساس شراكة بين مجموعتين أو اثنين من المؤسسات الثقافية.

وضع ودراسة خطة تعاون مع المعاهد الثقافية الأجنبية القائمة في لبنان

ثمة الكثير من المبادرات التي من الممكن اعتمادها في المجال الثقافي في لبنان. من المطلوب تنفيذ أشكال أخرى من التعاون كتأمين المنح وتبادل الفنانين...

الإجراءات المقترحة:

- تحديد أبرز الفاعلين الثقافيين للجالية اللبنانية
- عقد اتفاقيات تعاون مع دول أجنبية
- إعادة إدراج تعليم الموسيقى والرسم والمسرح التي وضعها المركز التربوي للبحوث والإنماء ضمن مناهج التعليم الابتدائي
- تشجيع التوأمة المحلية والدولية
- وضع ودراسة خطة تعاون مع المعاهد الثقافية الأجنبية القائمة في لبنان

تحديد أبرز الفاعلين الثقافيين للجالية اللبنانية

تضمّ الجالية اللبنانية عدد كبير من الفنانين. وقد يكون التواصل مع هؤلاء أمر ضروري لا بل حيوي للساحة الثقافية اللبنانية. إذ من الممكن تنفيذ مشاريع مشتركة وتفعيل التبادل لإحياء دورات تدريبية وإطلاق الفنانين اللبنانيين إلى الخارج. لإنشاء مرجع ثقافي للجالية اللبنانية لمهمة طويلة ولكن غير مستحيلة اليوم، وذلك بفضل توفر الانترنت ومواقع التواصل الاجتماعي. من الضروري تزويد موقع وزارة الثقافة بأقسام خاصة متعددة اللغات.

عقد اتفاقيات تعاون مع دول أجنبية

باتت حكومات ومؤسسات وصناديق التنمية العربية تدرك أهمية التعاون الثقافي. يشمل المشروع وفداً يرأسه وزير الثقافة وممثلي القطاع الخاص. تركز الاتفاقيات المدروسة بعناية على التبادلات الثقافية.

- وزارة الشؤون الخارجية حيث يتمّ التفويض والتوقيع على اتفاقات ثنائية مع دول أجنبية

الإجراءات المقترحة:

- اعتماد نظام التأمين الصحي
- تطبيق القانون رقم ٥٣٥٧ من أجل تأمين الخدمات الصحية والاجتماعية للفنانين المنتسبين للنقابة.

الإطار القانوني للمنظمات غير الحكومية الثقافية

في حين يرتفع عدد الجمعيات الثقافية التي تقع على عاتق وزارة الداخلية ، لا يتمّ تبليغ وزارة الثقافة إلا بتأسيسها. من هنا، نقترح سنّ قوانين جديدة معنيّة بهذا النوع من الجمعيات ووضع إطار لها بالتعاون مع وزارتي الداخلية والثقافة.

إقامة وعمل الفنانين الأجانب في لبنان

بعد تقديمهم للأمن العام، من الممكن إقرار الفنانين الأجانب وضعاً خاصاً من قبل وزارة الثقافة.

تنفيذ قوانين حقوق التأليف والملكية الفكرية

إنّ تطبيق الاتفاقيات الدولية لحقوق المؤلف والملكية الفكرية التي وقّع عليها لبنان، تتيح للروائي والسينمائي وغيرهما من الفنانين التمتع بحقوق التأليف والنشر. إلا أنّ عدم تنفيذها في المنطقة لا يتيح التقدّم إيجابياً في هذا المجال أبداً.

- تنقيح نظام الملكية الثقافية
- بروتوكولات تعاون مع الوزارات
- اعتماد نظام التأمين الصحي
- الإطار القانوني للمنظمات غير الحكومية الثقافية
- إقامة وعمل الفنانين الأجانب في لبنان
- تنفيذ قوانين حقوق التأليف والملكية الفكرية

تنقيح نظام الملكية الثقافية

تقوم وزارة الثقافة من بعد تعريف مفهوم الملكية الفكرية وتحديد اللوائح ذات الصلة، بتعديلها لتصبح ملائمة للمعايير الدولية.

بروتوكولات تعاون مع الوزارات الأخرى

- على الرغم من تعاون الوزارات مع بعضها البعض ضمن الحكومة الواحدة، على وزارة الثقافة توقيع شراكات رسمية بعيدة المدى وكذلك بناء سياسات مشتركة مع كلّ من:
- وزارة السياحة المسؤولة عن المهرجانات والترويج للمواقع الأثرية التي من الممكن تغطيتها من قبل وزارة الثقافة
- وزارة الداخلية المعنية بالبلديات والجمعيات الناشطة في القطاع الثقافي
- وزارة التربية التي تمنح الشهادات والتي كانت مسؤولة كذلك عن الثقافة
- وزارة الشؤون الاجتماعية والشباب والرياضة والبيئة والاقتصاد، التي نادراً ما تكون فاعلة في القطاع الثقافي ولكنها مسؤولة عن الحرف وحقوق التأليف والملكية الفكرية والجمعيات





عالم الثقافة في لبنان
بحلول ٢٠٢٠

التوصيات

من المدارس على الأراضي اللبنانية.

تم بهذا الخصوص إطلاق مبادرة من قبل مركز البحث والتطوير التربوي بهدف طرح مدخل إلى الموسيقى، الرسم والمسرح في المنهاج المدرسي. لم تبصر النور هذه المبادرة - التي يقوم بها بشكل ممنهج فريق مؤهل بهدف الوصول إلى تحرير وطباعة الكتب - بسبب غياب الدولة في هذا المجال، بسبب الالتزام المالي الذي تقتضيه هذه المبادرة (تأهيل ومن ثم تعيين المئات من المدرسين).

أخيراً، من الجدير بالذكر أنه للمدرسة والأسرة دوراً لا جدال فيه بخصوص توعية الشباب لأهمية الثقافة ; بدونهم يصعب وضع تصور لإضفاء الديمقراطية على الثقافة (دمقرطتها)، ما ينجم عنه ولادة أجيال غير واعية، وبالمحصلة غير مهتمة بالمبادئ الثقافية. تجدر الإشارة إلى أن تقديم الثقافة في المناهج الدراسية يتطلب تمويلاً كبيراً خاصةً على صعيد المدرسين المتخصصين في هذه المواضيع. لا يمتلك لبنان مدارس عليا ذات معايير في هذه المجالات.

إضفاء الاحترافية على (مهنة) الفعاليات الثقافية والفنانين

على المستوى المحلي، نجد عدداً كبيراً من الفنانين والفعاليات الثقافية، بالإضافة إلى الفنانين المغتربين. لذلك ينبض المشهد الثقافي اللبناني بالحياة، وهو معروف في الخارج، وفيه طاقة كامنة مثيرة للإهتمام من أجل استشراف مستقبل واعد بشكل أكبر للقطاع الثقافي. إلا أن التحديات عديدة وكبيرة. في الواقع، إن مستوى التأهيل غالباً ما يكون متفاوتاً ويشكل التأهيل الذاتي غالباً القاعدة، ذلك أن مؤسسات التأهيل ولا سيما تلك المعنية برفع المستوى قليلة العدد. كما أن الرؤى الخاصة بإضفاء الحرفية قليلة. تحاول العديد من الورش الفنية سد هذا النقص ويشارك فيها عدد كبير من الفنانين. يسافر أولئك الذين يرغبون بأكثر من ذلك إلى الخارج إذا توفرت لديهم الإمكانيات من أجل تحسين أدائهم ومعرفتهم

بالمهنة.

فيما يتعلق بسوق العمل والحصول على وظيفة بالنسبة للخريجين الشباب، فإن الوصول إلى موقع يضمن الديمومة فيما يتعلق بالأجور يبقى أمراً صعباً. يعمل الكثيرون بشكل مستقل وفي أكثر من مؤسسة في نفس الوقت. ويهجر البعض بالمعنى الحرفي للكلمة القطاع الثقافي متوجهاً إلى قطاعات أخرى أكثر "استقراراً" مثل: التلفزيون، الدعاية ... إلخ.

إنخراط الجامعات في نشر الثقافة

ليس لمعظم الجامعات في لبنان أثر حقيقي على الحياة الثقافية في البلد. يجب مع ذلك ملاحظة إنخراط متزايد وواضح لبعض الجامعات في الحياة الثقافية من خلال المؤتمرات العامة ودورات التأهيل والتخصص.

فمن بين الاثنين وأربعين جامعة المعتمدة في لبنان، ست جامعات فقط تؤثر على الحياة الثقافية في البلد. إسهامها (الجامعة الأميركية في بيروت، جامعة القديس يوسف، جامعة الروح القدس في الكسليك، الجامعة اللبنانية الأمريكية، جامعة سيدة اللويزة، الجامعة الأنطونية، الأكاديمية اللبنانية للفنون الجميلة) يشمل عدة مجالات لا تخاطب جمهوراً كبيراً (الموسيقى، التراث، السينما، المسرح، الفنون البصرية).

يمكننا التحدث عن نقص حقيقي في الجسم التعليمي الجامعي مع غياب ثلاثين جامعة عن المشهد الثقافي.

برامج الدراسات العليا وتأهيل مُدرسي القطاع الثقافي

نجد في لبنان أن البرامج الدراسية وتأهيل المدرسين هي ذات مستوى جيد سواء على صعيد بعض الأقسام الجامعية أو على صعيد المدارس العليا المتخصصة. نجد حالياً نوعاً من الإدراك لأهمية بعض المواضيع مثل الفنون الجميلة والموسيقى: تحاول بعض الجامعات بشكل متزايد الانخراط في الفن التابع لمنطقة أو بقعة جغرافية معينة وتحاول أن تكيف رؤيتها فيما يتعلق بالتعليم الذي توفره. تُبصر النور كليات جديدة، أقسام أو مدارس داخل الجامعات، كما هو الحال في علم إدارة المتاحف وتنظيم المعارض. ويتطور هذا المجال بشكل أكبر نظراً لعودة بعض الفعاليات الثقافية ممن تلقوا علومهم في الخارج وانخراطهم في هذا التعليم. إلا أنه، بالنسبة لمجالات أخرى مثل التصميم أو فنون المسرح، هناك حاجة لتحديث البرامج بشكل واضح، وما يطرح من تعليم يعوزه التنوع. يوجد نقص أيضاً في تجديد الهيئات التدريسية الأمر الذي يؤدي إلى نوع من الجمود في الأساليب المنهجية ومحتوى البرامج الدراسية.

الثقافة في المناهج الدراسية التقليدية (الكلاسيكية)

فيما يتعلق بالمدارس، فإن عدد تلك التي لديها مدرسون مختصون قليل جداً. نصطدم في هذا المجال بمسألة ساعات الدوام المدرسي والأولوية التي تعطيها المدارس للمواد العلمية والأدبية. مما يدفع التلاميذ إلى اللجوء إلى الدروس الخصوصية.

مادة الفن ليست إجبارية في المدرسة وتقوم المدارس الخاصة فقط باقتراح نشاطات على طلابها مثل الورش الفنية أو الرحلات الثقافية. وهذا الأمر يتم من قبل القليل

محددة بسبب صراعات محلية ومناطقيّة. وبالرغم من وجود مبادرات محددة أحادية الجانب لإتاحة التبادل الثقافي بين مناطق مختلفة، إلا أنه يوجد نقص كبير في التنسيق بين المنشآت المحلية والوطنية لإرساء حلقات تعاون في العمل الثقافي بين المناطق.

فيما يتعلق بالحركة (التنقل) الدولية للفنانين اللبنانيين، يُشار إلى أن لبنان يستقبل فنانين وعروض لا سيما من أوروبا أكثر مما يوفد هو إلى الخارج. نستطيع أن نذكر في هذا المضمار أن الكثير من الفنانين يستقرون في الخارج وذلك إما لتحسين فنههم أو لأنهم يعتبرون أن الجمهور اللبناني محدود للغاية. فيما يتعلق بهذا الأمر، تشكل الصعوبة في الحصول على تأشيرات دخول للدول الأجنبية معيقاً لهذا التنقل الدولي.

من هنا، يعتبر دور المغتربين اللبنانيين مهماً جداً للقطاع الثقافي. فمسيرتهم المبنية على التمازج الثقافي، تغني لبنان حاملة للتنوع والانفتاح.

من الجدير بالذكر أنه لا يوجد حالياً أية سياسة معدة للاستفادة من إسهام هؤلاء المغتربين. لم يتم البدء في إحصاء عددهم وهو أمر، لو تم، لأتاح تعاوناً هادفاً. المبادرات الوحيدة هي تلك التي يقوم بها القطاع الخاص وتقتصر في العموم الغالب على دعوة هذه المواهب لإحياء سهرة.

لبنان كبلد مُضيف

ينحدر الفنانون اللاجئون في لبنان من جميع الجنسيات ويعتبر غالبيتهم من العرب. قام البعض منهم بترتيب أموره للإستقرار بشكل شبه نهائي، جاعلين من لبنان وطنهم الثاني. من بين هؤلاء يوجد العديد من المثقفين والفنانين الذين يشاركون في الحياة الثقافية بنشاط ويثرونها وينتجون أعمالهم الفنية ويبيعونها في السوق المحلية.

يواجه لبنان اليوم أكثر من أي وقت مضى، حشوداً أكبر (من المهاجرين) والسؤال المطروح قد يكون التالي: هل تصبح بيروت عاصمة الفن السوري، العراقي أو حتى عاصمة جميع الفنون العربية؟ إن استمرار الصراعات في البلدان التي يتحدر منها اللاجئون الفنانون، يعيق إحياء الحياة الثقافية مما يطيل إقامتهم في لبنان.

وهذا يتعلق ببضعة مئات من الأشخاص المعروفين في الساحة الثقافية ومن قبل المنشآت الثقافية اللبنانية. بعضهم كان قد تلقى تأهيلاً مميزاً في مجالات بحاجة إلى التطوير في لبنان، والقليل من المسؤولين الثقافيين يرون في هذه الفئة من اللاجئين منافسين لهم بل يرون بالأحرى أنهم مصدر إثراء وعامل ديناميّة للمشهد الثقافي اللبناني.

السياحة كعامل تنمية ثقافية

تندرج السياحة في جغرافية لبنان كما في تاريخه وعاداته واقتصاده. وعلى هذا، فهي تندرج في إطار الثقافة. يجعل الغنى الأثري وما يتضمنه من نواحٍ ثقافية من لبنان بلداً سياحياً سواء على الصعيد المحلي أو الدولي.

يرتبط القطاعان الثقافي والسياحي ببعضهما البعض. يركز عدد كبير من النشاطات والتظاهرات الثقافية على الرافعة القوية التي تشكلها السياحة. عندما تواجه السياحة مشاكلًا، فإن عالم الثقافة هو أول من يتأثر. إن عدد المهرجانات الكبير في لبنان خير دليل على العلاقة التبادلية بين القطاعين الثقافي والسياحي. فضلاً عن ذلك يشهد البعد الثقافي في هذه المكونات المتعددة تقدماً مهماً في النشاطات السياحية الناشئة، حيث تبلغ المبادرات السياحية التي تركز على الاستكشاف الثقافي (جولات متعلقة بفنون الطهي، زيارات للآثار، زيارات خارج المدن تخص الحرف اليدوية إلخ) أوج اتساعها كما تشهد نجاحاً متنامياً على حدٍ سواء من قبل المواطنين ومن قبل الأجانب.

يمكن الإشارة أيضاً إلى الجهود التي يقوم بها مكتب السياحة اللبناني في باريس للترويج للثقافة ضمن استراتيجية بتنظيم مشاريع مثل "على بعد 35 ملم من بيروت" وكذلك فوتوميد لبنان.

حركة (تنقل) الفعاليات الثقافية

تجد الفعاليات الثقافية الموجودة في المدن الطرفية اللبنانية صعوبات في ممارسة فنّها، مما يجبرها على الذهاب إلى المدن الكبرى وخاصةً العاصمة، ذلك أن المعدات والتجهيزات الثقافية في مناطقها غير كافية، ما يدعوها إلى المغادرة وبالتالي غياب الجمهور.

نلاحظ أيضاً انتقال بعض الفعاليات الثقافية في إطار برامج

غرار المركز الفرنسي لها نشاطات متعددة الأشكال- تقوم بتوجيه جهودها نحو دراسة اللغات، التعاون الثنائي مع الحكومة اللبنانية أو حتى نحو لامركزية الحياة الثقافية بحضورها خارج المدن.

تقوم الكثير من المراكز في نهاية المطاف بسد الفراغ الذي تركه وزارة الثقافة أو الدولة بشكل عام، فيما يتعلق بالعرض الثقافي ولكن أيضاً وقبل كل شيء فيما يتعلق بالتمويل. مع ذلك فإنه من الجدير بالذكر أن المشاريع المستفيدة من دعم هذه المؤسسات تخضع لمبدأ العرض والطلب. يتوجب على المشاريع الممولة في الغالب أن تلبى متطلبات محددة من حيث الإبداع، المضمون، الشكل الفني، وأن لا تكون دون أثر على الحياة الفنية اللبنانية.

فيما يتعلق بالولايات المتحدة فإنها تبني سياسة تقوم على توجيه المساعدات الممنوحة للبنان إلى القطاع الخاص فقط (الوكالة الأمريكية للتنمية الدولية).

المغتربون اللبنانيون

يبلغ عدد المغتربين اللبنانيين في العالم تقريباً ثلاثة أضعاف عدد سكان لبنان. وبإمكان هؤلاء أن يشكلوا جزءاً لا يتجزأ من الحياة الثقافية ومن القدرة الثقافية الكامنة في لبنان. ينشط المغتربون الموجودون في عدد كبير من البلدان ويبرزون في فروع مختلفة. لم يتأثر ارتباط المغتربين بلبنان بالرغم من مرور عشرات السنين على مغادرة معظمهم للوطن الأم. لذلك يسعى الفنانون اللبنانيون في المهجر بشكل متزايد إلى الحصول على بعض الاعتراف بهم في لبنان وتأخذ هذه الظاهرة حجماً متزايداً. في الوقت نفسه تتنامى الرغبة في التعريف بالثقافة اللبنانية وإبرازها في الخارج: نلاحظ عدداً متنامياً للجمعيات اللبنانية في بلاد الاغتراب وكذلك اهتماماً بالفنانين اللبنانيين من قبل الجماهير المحلية هناك.

الثقافي بين مختلف البلدان المتوسطة. وعليه فقد تم تعهد العديد من المبادرات والبرامج لإعطاء دور أكبر للقطاع الثقافي ولتشجيع التبادلات سواء على صعيد شمال - جنوب أو جنوب - جنوب. تكون هذه المبادرات غالباً حصيلة تبادلات ثنائية مع البلدان الأوروبية وتتم على مستويات فردية بين المؤسسات اللبنانية والأوروبية.

بالنتيجة - في لبنان- تبقى الثقافة في العلاقات الخارجية مشروعاً غير حكومي، يُفعله عالم صغير ومحدد يعمل على أساس المعايير الدولية. وهذا تحدٍ حقيقي للبلد فيما يخص ديمومة وتقوية قطاع ثقافي مستقل وذو بُعد دولي في غياب سياسات تنظيمية للدولة.

المنظمات الدولية والمراكز الثقافية الغربية

تلعب المراكز الثقافية الأجنبية لا سيما الأوروبية منها، دوراً مهماً في إنعاش الثقافة في لبنان.

تجدر الإشارة في المقابل إلى أن قلة الميزانيات التي عانى منها معظم هذه المراكز، أدت غالباً وبشكل كبير إلى تقليص إمكانياتها في العمل: شهدت المراكز الثقافية الأجنبية تقليصاً في ميزانياتها وصل إلى 50% في غضون 6 سنوات كما هو الحال بالنسبة للمركز الفرنسي، ما يدفعها في بعض الحالات للتوجه إلى جهات رعاية ودعم لبنانية أو إلى شركات من بلدانها تتخذ من لبنان مقراً لها لتمويل نشاطاتها.

من ناحية أخرى، أدى الدور المتنامي الذي تقوم به مؤسسات أوروبية مثل الاتحاد الأوروبي إلى تغيير مجال عمل المراكز الثقافية والأقسام الثقافية التابعة للسفارات (المركز البريطاني، معهد جوته، معهد ثيربانتس، المركز الثقافي الإيطالي). وعليه فقد شهد بعض هذه المراكز تقليصاً في ميزانيته المخصصة لتنظيم التظاهرات الثقافية في لبنان وتخصص في تمويل مشاريع محددة. مع ذلك، لا يشمل هذا الأمر جميع هذه المراكز التي - على

ومتحف الآثار في بيروت وهو قيد الإنشاء (الكويت).

نلاحظ أيضاً الدور العام الذي تلعبه بعض المؤسسات الإقليمية في تمويل المشاريع الفنية والثقافية في لبنان وفي أماكن أخرى ونخص بالذكر الصندوق العربي للفنون والثقافة وهو جهة تمويل مستقلة ذات طابع عربي جامع ومقرها بيروت. وهي بدورها ممولة جزئياً من قبل صناديق عربية، مصارف وأفراد ومؤسسات كما يمكننا ذكر المورد الثقافي وكذلك صندوق شباب المسرح العربي.

لبنان والفضاء الثقافي الأورومتوسطي

أثمت الشراكة الأورومتوسطية والتي استهلّت بناءً على التفويض الممنوح من إعلان برشلونة سنة 1995، عامها العشرين مع القمة الأورومتوسطية الأخيرة التي انعقدت في 30 تشرين الثاني والأول من كانون الأول عام 2015 في بروكسل. إلا أنه من الملزم الإشارة إلى أن الحوار الأورومتوسطي لا يزال في الوقت الراهن مشروعاً غير تام فيما يتعلق بالاستراتيجيات السياسية والاقتصادية والاجتماعية. تخضع بعض المشاريع مثل السياسة الأوروبية للجوار الآن للمراجعة وتتمحور رؤية هذه المشاريع على الحوار الإقليمي ومشاركة المجالس الاقتصادية والاجتماعية والفعاليات التنموية في المناطق وعلى ضرورة الاستجابة المشتركة لتحديات الهجرة واللاجئين.

يشكل لبنان "حلقة وصل" حقيقية بين أوروبا والعالم العربي. ومكانته في هذا المجال راسخة ومعترف بها بفضل الميزات التي يوفرها موقعه الجغرافي وتعدد اللغات فيه وعلاقته السياسية التاريخية مع أوروبا وعدد مغتريه الكبير وفاعليتهم والذين يمثلون الكثير من السفراء الثقافيين هذا. بالإضافة إلى حرية التعبير وتنوع قطاعاته الثقافية وعدد ومستوى الكفاءة لدى فاعلياته الثقافية وحركتها.

لكل هذه الأسباب، يشكل لبنان محطة مفضلة لتنفيذ التعاون

القطاع الثقافي اللبناني والبلدان العربية

كان سلوك القطاع الثقافي اللبناني على الدوام إزاء الفعاليات الثقافية والمسؤولين الثقافيين في الدول العربية قائماً على اعتبارهم حلفاء بعيداً عن أية فكرة مواجهة أو منافسة. وجد لبنان نفسه في موقع الحليف في السياسة الثقافية التي استهلتها هذه البلدان والتي تخصص لها منذ أكثر من عشرين عاماً مبالغ طائلة. قامت هذه الأخيرة بتبني عشرات الفعاليات الثقافية اللبنانية التي تشغل مواقع هامة في بُناها الثقافية.

من ناحية أخرى، تتطور الثقافة في دول الخليج بشكل سريع ومتواصل، وذلك عن طريق الحضور عالمياً والصبغة العالمية للفنانين المقيمين والإمكانات المالية الضخمة التي تُوظف في التنمية الثقافية. وعليه، فإننا نشهد نشوء أقطاب ثقافية جديدة في المنطقة. بالرغم من أن لبنان يحافظ، بفعل تاريخه وديناميته، على مكانة مهمة في منطقتي الشرق الأوسط وشمال أفريقيا، إلا أنه يبدي تأخراً كبيراً فيما يتعلق بالسياسة الثقافية مقارنةً ببعض البلدان العربية كفلسطين، مصر، المغرب وحتى تونس.

يتيح الطابع الدولي للثقافة في بلدان الخليج للفنانين اللبنانيين المقيمين في الخارج، فرصة لإعادة بناء العلاقة مع المنطقة لا سيما مع بلدهم الأم. علاوةً على ذلك يستفيد البعض منهم من صناديق دعم الإبداع المتاحة في الخليج وخاصة المنتمين إلى قطاع السينما.

إلا أنه تجدر الإشارة إلى أن التمويل القادم من دول الخليج ليس كبيراً فيما يخص الثقافة. إذ يعود ريع المبالغ الممنوحة بأغلبها للمكتبة الوطنية وهي في طور إعادة التأهيل (قطر)

ثقافية مدعومة من قبل وزارة الثقافة بكلفة إجمالية قدرها 351 مليون ليرة لبنانية أي بمعدل 4943662 ليرة لبنانية لكل جمعية، ما يمثل دعماً ضئيلاً.

فضلاً عن ذلك، تعتبر الجمعيات شريكاً مفضلاً لعدد كبير من المنظمات الأجنبية التي تجد فيها حرية العمل والدينامية. هذه الجمعيات مرشحة لزيادة عددها، للتخصص ولأن تصبح شريكاً مفضلاً للمنظمات غير الحكومية، للمنظمات الحكومية وللقطاع الخاص بشكل عام.

نقطة ضعف الجمعيات هي مدة حياتها، والتي غالباً ما تكون غير كافية لإتمام العمل الذي بدأته بنجاح، لأنها تعتمد على انخراط الأفراد في تحمل المسؤولية. في النهاية تؤدي الصعوبات التي تواجهها الجمعيات فيما يتعلق بالتمويل إلى الحد من عملها بشكل كبير.

المثال الأكثر تعبيراً يتجلى في كون جميع المسارح في لبنان مسارح خاصة ويتم استئجارها من قبل الفعاليات الثقافية نفسها. تعيق هذه الخصخصة أي إنتاج فني مشترك بين المسارح والشركات التي يمكنها تقاسم تكاليف الإنتاج في إطار العمل الإبداعي. يؤدي عدم وجود مسرح وطني أو على الأقل دعم مالي من الدولة للمسرح إلى الإبقاء على هذه المنشآت ضمن صبغة تجارية بحتة، حيث يتعلق الأمر بتحقيق الأرباح من أجل ديمومة الحضور. يمثل هذا الوضع صعوبةً للفعاليات الثقافية أيضاً التي يتوجب عليها تأمين تكاليف استئجار المسارح من أجل التمكن من عرض أعمالها.

خارج المدن، نجد القليل من المبادرات فيما يتعلق بتهيئة الأرضية. بشكل عام ما يتم إنجازه هو حصيلة إرادة القطاع الخاص (جوقات، مسارح، رقص، جمعيات حرف فنية ... إلخ). توجد البنى التحتية الحكومية خارج المدن بشكل معتبر فقط من خلال شبكة مراكز المطالعة والتنشيط الثقافي - ويمكن أن نحصى قرابة الأربعين منها في الوقت الحالي - ومن خلال فروع المعهد الوطني العالي للموسيقى والتي يبلغ عددها 14 فرعاً. نشير كذلك - فيما يتعلق بالمناطق خارج المدن - إلى وجود مراكز ثقافية تُدار من قبل الجمعيات والمؤسسات اللبنانية ومن قبل فروع المركز الثقافي الفرنسي. أخيراً، تقوم دور العبادة، المواقع التاريخية وأماكن أخرى باحتضان التظاهرات الثقافية: خانات، مواقع أثرية، جامعات، كنائس ... إلخ.

الجمعيات والحياة الثقافية

تلعب الجمعيات دوراً متنامياً في الحياة الوطنية. فهي حاضرة في كافة المجالات خاصة تلك المرتبطة بالدفاع عن حقوق المواطنين، البيئة، حماية الطبيعة ... كما أنها ليست غائبة عن الحياة الثقافية: تعمل الجمعيات كحاملة لمشاريع العديد من المبادرات الثقافية. بلغ عدد هذه الجمعيات في عام 2014، 71 جمعية

الكثيرين لا ينضمون إلى هذه النقابات لأنهم لا يحسون أنهم مأخوذون بالحسبان أو معنيون بها، ما يترتب عليه عدم استفادتهم من التأمين الصحي.

هنالك عائق آخر يولد صعوبات للمؤسسات التي ترغب باستضافة فنانين وهو متعلق بالارتفاع الكبير لكلفة الحصول على تأشيرات دخول للفنانين القادمين من الخارج، مما يصعب من مهمة الهيئات الراغبة باستضافتهم.

أخيراً تجدر الإشارة إلى أن القانون رقم 7535 (لم يدخل حيز التنفيذ) ينص على فرض ضريبة قيمتها 2% تقوم وزارة المالية بتحصيلها عن كل بطاقة دخول تخص الأنشطة المرتبطة بقضاء أوقات الفراغ والترويح عن النفس. يمكن أن تطال هذه الضريبة المسرحيات، الحفلات وحتى مدن الملاهي وتذهب إلى الصندوق التعاضدي لدعم الفنانين. يُعتبر لبنان واحداً من بلدان الشرق الأوسط وحتى العالم العربي حيث حرية التعبير هي الأهم. وعليه يأتي العديد من المفكرين، الفنانين والمبدعين من كافة الحقول من الدول المجاورة كسوريا والأردن إلى بيروت بشكل أساسي لكي يتمكنوا من التعريف بإنتاجهم والحصول على مجال للتعبير. بالرغم من ذلك، توجد رقابة في لبنان وتتجلى بأشكال مختلفة ودرجات شديدة التفاوت. ليست وزارة الثقافة هي المسؤولة عن هذا الأمر وإنما جهاز الأمن العام، المسؤول عن السيطرة على الرقابة على جميع وسائل الإعلام والبث الثقافي.

تشير الفعاليات الثقافية بهذا الخصوص إلى نقص كفاءة الأشخاص المتخصصين للقيام بهذه المهمة. قد يحصل في بعض الحالات (مسرحيات) أن تتدخل وزارة الثقافة للسماح ببث الأعمال. لكن في الوقت الحاضر تم منع بث الكثير من الأعمال المحلية والأجنبية بعدة ذرائع: الإساءة إلى الأخلاق، الإساءة لسلطة الدولة، الدعاية الإعلامية لمصلحة

إسرائيل أو حتى الفتنة الطائفية. يمكن أن تُمارس الرقابة بعدة أشكال مثل سحب العمل من الأسواق، المنع أو التهيب. يشتكي الكثير من المثقفين أيضاً من وجود سطوة مفرطة للجانب الديني والمجموعات الأصولية والتي تستغل ضعف الدولة لشن معركة باسم الأخلاق ضمن مجال الإبداع. مجال المرئي والمسموع والموسيقى هو المجال الأكثر سهولة لخرق الممنوعات. في الواقع فإن كثرة المحطات الفضائية والإذاعات الخاصة وكذلك الإمكانات التي تتيحها شبكة الإنترنت تتيح هامشاً معيناً للعمل فيما يخص بث البرامج حيث لا تمارس مؤسسة الدولة سلطتها. لإظهار تمسك القطاع الثقافي الخاص بحرية التعبير يمكن الإشارة إلى المتحف الافتراضي للرقابة www.censorchiplebanon.org، والذي تم إطلاقه على الإنترنت من قبل المنظمة غير الحكومية March (مسيرة) والذي يهدف إلى تسجيل الأعمال التي تم حذفها من قبل الرقابة منذ عام 1940 حتى يومنا هذا، وذلك في مختلف المجالات الثقافية: أفلام، مسرح، كتب، موسيقى، فنون بصرية وكذلك التلفزيون، الصحافة والإنترنت.

البنية التحتية الثقافية

يملك لبنان، فيما يتعلق بالبنية التحتية الثقافية العامة، مكتبة وطنية (يعاد تأهيلها حالياً)، متاحف أثرية وطنية، قصر اليونسكو الذي بني عام 1948 وتم ترميمه عام 1998 ويحتوي على مسرح بسعة 1200 مقعد، صالتي عرض وقاعتي اجتماعات. في ظل عدم وجود متحف للفن المعاصر، قامت وزارة الثقافة في حزيران 2015 بإطلاق متحف افتراضي إلكتروني بقصد وضع مجموعتها الفنية (التي تضم حوالي 1800 عمل) في متناول الجمهور www.artmodernmv.gov.lb

باستثناء قصر اليونسكو، لا توجد أي منشأة وطنية مخصصة لعرض الحي المباشر للموسيقى والمسرح والرقص، الأمر الذي يشكل مشكلة كبيرة من الناحية الإبداعية ومن ناحية البث.

تظهر مركزية الدولة اللبنانية فيما يخص الثقافة. في الواقع، تحتكر بيروت الكبرى بشكل شبه كلي الحياة الثقافية في البلد، على الرغم من أن المحاولات الخجولة التي تتم في مختلف المناطق تثبت وجود طلب حقيقي. نشهد إذاً نوعاً من التمييز الثقافي وهو ليس متعمداً بالضرورة وليس مقبولاً اجتماعياً لكنه يشكل عملية قطع تتفاوت شدتها بين بيروت وباقي مناطق لبنان.

خصخصة القطاع الثقافي

تبدو ثقافة الحد الأدنى للدولة "ظاهرة" بشكل مفرط في لبنان وهذه الثقافة خلفتها فترة فراغ الدولة إبان الحرب الأهلية اللبنانية وهذا الأمر يتجلى في كافة المجالات ومنها المجال الثقافي. حالياً، يعاني التمويل والتشريع الخاصين بالمشاريع الفنية والمؤسسات الثقافية المحلية وأبعد من ذلك أي مبادرة ثقافية، من عدم كفاية الدعم الملحوظ ونقصاً في انخراط الدولة من الناحية المالية ينذر بالخطر.

تدفع هذه الخصخصة الواسعة للقطاع الفعاليات الثقافية إلى الإنفاق على نفسها بشكل عام وتوقع القليل جداً من الدولة. إذاً ترى مؤسسات القطاع الخاص نفسها معنيةً بهذه المهام وبهذا الشكل يصبحون فاعلين لهم وزن. يقوم كل واحد من جهته بتوسيع شبكة الدعم المادي خاصته من أجل تمويل نشاطه. يلعب مصدر التمويل واختيار الشركاء دوراً حاسماً في خيارات إعداد البرامج ونوع الأنشطة والمشاريع التي يتم إعدادها من قبل المؤسسات وكذلك الإبداع برمته.

نشهد إذاً حضوراً كلياً للقطاع الخاص في المجال الثقافي. يحل تفرد القطاع الخاص بالقرار والذي ينقصه التماسك والديمومة محل الفعل الحكومي. هذا الموقف عادةً ما يُذم من قبل الفعاليات الثقافية التي تتم مقابلتها والتي تطمح إلى حماية نشاطاتها من خلال فعل حكومي قوي.

التشريع والرقابة

وزارة الثقافة هي جهاز حكومي حديث. تم إنشاؤها أولاً تحت اسم وزارة الثقافة والتعليم العالي (قانون رقم 215، 2/4/1993). ولم يتم فصلها عن وزارة التعليم العالي إلا في العام 2000 (قانون رقم 247، 7/8/2000). لاحقاً وفي عام 2008، حدد القانونان 35 و 36 (16/10/2008) دور وزارة الثقافة ومهامها وعرفاً المؤسسات الحكومية التي ترتبط بها. في وقت لاحق، تم تحديد طبيعة تنظيم الوحدات المختلفة للمديرية العامة للشؤون الثقافية (مرسوم رقم 622، 18/9/2014). فيما يتعلق بإنشاء البنية التشريعية والمهام باستثناء القوانين التي تشرع لبنية وزارة الثقافة وتحديد مهامها تم التصويت على مراسيم تخص الملكية الأدبية والفنية (قانون رقم 75 للعام 1999) والإدارة الجماعية لحقوق المؤلف، (مرسوم رقم 918 للعام 2007)، الملكيات الثقافية (قانون رقم 37 للعام 2008)، تنظيم المهنة الفنية (قانون رقم 56 للعام 2008)، تنظيم وإدارة صندوق التعاضد الموحّد للفنانين (قانون رقم 7535 للعام 2012) وكذلك النظام الخاص بالآثار والسابق لإنشاء الوزارة. (قانون رقم 166 للعام 1933).

من وجهة نظر قانونية، من الواجب ملاحظة أنه، وبالرغم من وجود مجموعة قوانين معدّة وجاهزة للتطبيق، غالباً ما يكون وضعها حيّز التطبيق، بالإضافة إلى نطاق عملها ومسألة الشفافية، هي الأمور التي تولد صعوبات. علاوةً على ذلك فإن عدم وجود سياسة معدة بشكل واضح ومستدامة مع تعاقب الحكومات يحول دون أي تخطيط على المدى الطويل.

تطرح مسألة النقابات مشكلة أيضاً، ذلك أنها لا تلعب دوراً تمثيلاً حقيقياً في قضية حقوق الفنانين. بالنتيجة، فإن

المجال الثقافي. في هذه الأثناء، فإن السيطرة الفعلية لعدد مفرط من المؤسسات (الأقضية، المحافظات ووزارة الداخلية) يؤدي إلى وصاية زائدة عن الحد على المؤسسات البلدية، الأمر الذي يلغي الإستقلالية المفترض أن تتمتع بها بحسب القانون لكي تكون فعالة ومسؤولة لا سيما في المجال الثقافي. بحسب مبدأ التفويض العمودي للسلطات، البلديات هي الأكثر قدرة على تحديد سياسات ثقافية تتماشى مع جغرافيتها وسكانها بناءً على الخصوصية الجغرافية للطلب الثقافي وعلى قدرات الفعل الحكومي في هذا المجال.

قانون اللامركزية الإدارية

تم الإعداد للامركزية الإدارية في اتفاق الطائف. وقد تمّ علاوةً على ذلك تحديد مشروع قانون وهو محل نقاش على عدة مستويات فيما يخص آليات تطبيقه. قام المركز اللبناني للدراسات السياسية في العام 2015 بنشر نتائج استطلاع الرأي الذي أجراه لـ 120 شخصية في عالم السياسة (نواب، رؤساء بلديات، أعضاء لجان برلمانية، ممثلي أحزاب سياسية، رجال دين) حول تصورهم لطريقة تطبيق القانون الذي تمت دراسته في نيسان 2014 من قبل وزير الداخلية آنذاك والذي كان قد تم تكليفه رسمياً بذلك من قبل رئيس الحكومة في عام 2012. تظهر نتائج الاستطلاع أنّ النواب يحبذون تقليص دور المجالس المحلية كما يحبذون انتخابها على أساس قوائم وطنية لا على أساس قاطني المناطق. فيما يتعلق بالنواحي المالية، يفضل المنتخبون أن تكون الدولة مسؤولة عن المالية كما هو الحال في الوقت الحاضر. في المحصلة، تسعى الطبقة السياسية الحالية إلى إفراغ قانون اللامركزية من مضمونه الأساسي بحيث لا تسمح للمجالس المحليّة إلا بالتنسيق بين البلديات الأمر الذي يتيح للطبقة السياسية تقوية سلطتها على البلديات.

الثقافي. علاوةً على ذلك، فهي التي تشرف على أعمال البلديات بما فيه المجال الثقافي.

_ وزارة التربية وهي المسؤولة عن منح الشهادات في مجال الفن والثقافة.

_ وزارة الخارجية وهي المسؤولة عن التظاهرات الثقافية والفنية للبنان في الخارج.

_ وزارة الشؤون الاجتماعية وهي المسؤولة عن الحرف اليدوية.

_ وزارة المالية وهي فاعل أساسي، ذلك أنها الحلقة الأخيرة في اتخاذ القرار فيما يتعلق بتحرير المبالغ الخاصة بجميع السياسات الحكومية ومنها السياسات الثقافية.

البلديات

تنص المادتان 49 و 50 من قانون 30 حزيران 1977 حول البلديات على صلاحيات المجالس البلدية ومنها (مساعدة الأندية، مساعدة الجمعيات ومساعدة جميع النشاطات الصحية، الاجتماعية، الرياضية والثقافية). فالبلديات إذاً ملزمة بالقيام بدور حقيقي ولا سيما من الناحية المالية إزاء الأنشطة الثقافية التي تجري في المناطق الواقعة ضمن نفوذ صلاحياتها.

تستطيع البلديات، ضمن نطاق القسم الإداري التابع، أن تنشئ وأن تساعد على إنشاء وتنظيم مهرجانات وحفلات في القرى، وكذلك أن تدير متاحف ومكتبات ودور سينما وأندية ثقافية واجتماعية وحدائق عامة وفضاءات رياضية. تتم هذه المبادرات عموماً خلال فصل الصيف لأن عدد السكان المقيمين في القرى الصغيرة يتقلص بشكل كبير خلال الشتاء. إذاً فإن جميع البلديات صغيرة كانت أم كبيرة، معنية بهذا الأمر. وهي بالرغم من قلة الامكانيات التي تتمتع بها ولاسيما الصغيرة منها تدرك مسؤولياتها في

وزارة الثقافة

أبصرت وزارة الثقافة النور عام 1993. وقد كانت تشكل قبل ذلك جزءاً من وزارة التعليم العالي وكانت تسمى وزارة الثقافة والتعليم العالي. وقد تم الفصل بين الوزارتين في العام 2000. يوجد مديريتان في وزارة الثقافة: المديرية العامة للثقافة والمديرية العامة للآثار. يناط بهاتين المديريتين مهمة دعم الإبداع وتطوير فرص الوصول للعرض الفني والتراث و خلق فرص عمل. هنالك اهتمام خاص بالكتاب تمثل بإنشاء المكتبة الوطنية وإنشاء مكاتب على الأراضي اللبنانية.

يرتبط بوزارة الثقافة أربعة هيئات لها نظامها الخاص وهي المفوضية الوطنية اللبنانية للتربية والعلوم والثقافة (يونسكو)، المعهد الوطني العالي للموسيقى، المكتبة الوطنية والمركز الدولي لعلوم الإنسان.

شكلت الميزانية التقديرية لوزارة الثقافة في عام 2015 ما نسبته 1,56 % من الميزانية الإجمالية للحكومة اللبنانية أي ما مقداره 24,3 مليون دولار وهذا مبلغ قليل.

ذهب الجزء الأكبر من الميزانية التقديرية لوزارة الثقافة للعام 2015 إلى المديرية العامة للثقافة (33%)، لنشاط المديرية العامة للآثار (أبحاث، تنقيبات أثرية، استملاك، إدارة وحماية التراث) بمقدار 21%، لنشاط المعهد الوطني العالي للموسيقى بمقدار 45% من اجمالي الميزانية، لدفع الإيجارات ودفع رواتب الموظفين. يتقاضى موظفو وزارة الثقافة بالرغم من كونهم مؤهلين رواتب محدودة. نلاحظ أيضاً نقصاً في عدد الموظفين في عدة أقسام، ما ينجم عنه صعوبات تشغيلية. تعمل الوزارة حالياً على إنشاء هيكل تنظيمي جديد ذلك أن هنالك العديد من المواقع الشاغرة في الوقت الحالي وغالبية الموظفين يعملون بنظام المياومة.

تخصص الوزارة جزءاً من ميزانيتها السنوية لدعم الأنشطة الثقافية من خلال خمسة بنود في الميزانية، مخصصة لدعم الإبداع والتنمية الثقافية في المجالات التالية: الكتاب، الفنون البصرية، فنون المسرح، السينما والجمعيات; تم تحديد أنماط وأهداف هذا الدعم المادي بشكل مسبق. مع ذلك فإن الفعاليات الثقافية تتقدم بنفسها لطلب هذا الدعم الذي يقدم غالباً لكل حالة على حدة: وبشكل حصري لمؤسسات جمعية عمرها عامان. فضلاً عن ذلك فإن المبالغ الممنوحة ضئيلة. بصفة عامة، تقوم الدولة بتقديم الدعم بشكل اكبر للمهرجانات وذلك من خلال وزارة السياحة. تواجه الوزارة صعوبة أساسية أكبر من النقص الواضح في الإمكانيات ألا وهي غياب استراتيجية سياسية للثقافة. وهي تشكل عنصراً غالباً ما يتم إهماله في داخل الجسم الوزاري كما أنه لا تعار أهمية لعمل وزير الثقافة داخل الحكومة. تجد هذه الوزارة نفسها متأخرة جداً فيما يخص المجال الثقافي وهو ضحية منطق السوق الذي يصاغ خارج أي فعل لمؤسسات الدولة.

وعليه فإنه لا يوجد أي سياسة حقيقية من قبل الدولة تصب في مصلحة حماية الإنتاج المحلي والإعتراف به وتقديره.

مؤسسات الدولة الأخرى والتعاون بين الوزارات

تلعب عدة مؤسسات حكومية دوراً أو لديها دور يتعين عليها لعبه في تنظيم القطاع الثقافي في لبنان وتنميته: – وزارة السياحة ويقع على عاتقها إقامة المهرجانات وكذلك الترويج للمواقع الأثرية (انتاج مواد إعلامية).

– وزارة الداخلية والبلديات هي السلطة ذات الصلاحية لتسجيل طلبات الجمعيات بما فيها الجمعيات ذات الطابع

تصميم وصناعة منتج وبيعه، كما يواجهون غالباً نقصاً في
المعاونين أو التقنيين المختصين.

ودون وجود هؤلاء إلى جانبهم، فإن أي تطور سيكون صعباً،
إن لم يكن مستحيلاً عليهم. هؤلاء المتعهدين ليس لديهم
بالضرورة الميل للتدريب، وذلك لإنشغالهم أو لعدم كفاية
درايتهم في هذا المجال.

من ناحية أخرى، ليس لدى أرباب العمل المعدات المناسبة
التي تتيح لهم تحسين إنتاجهم.

فيما يتعلق بتسويق المخزون الثقافي اللبناني في الدول
الأخرى، فإن هذه الإمكانية مؤمنة على حدٍ سواء من قبل
المبادرات الحكومية عن طريق وزارة الثقافة (مجموعات
المتاحف والآثار) والمشاركة الرسمية للبنان في المعارض
الدولية ومن قبل القطاع الخاص من خلال صالات العرض
المحلية التي تحضر بشكل متزايد في المعارض والأسواق
الدولية (دبي، سنغافورة، باريس...). في هذا المضمار يمكننا أن
نلاحظ حضور قطاع الأزياء الذي ينظم عدة عروض (خاصةً
في باريس).

فيما يتعلق بحقوق المؤلف والحماية الفكرية فإنه لا يزال
هنالك الكثير من العمل (نسخ، قرصنة على نطاق واسع)
حتى عندما يتعلق الأمر - كما سبق وقلنا - بالقطاع الأكثر
إبرازاً لأثر الصناعات الثقافية.

يحدد القانون اللبناني رقم 75 لعام 1999 والمتعلق بحقوق
المؤلف الأعمال التي تتم حمايتها وشروط تنفيذ الحماية
وكذلك نطاق الحقوق التي يتمتع بها المؤلفون. كما
يحدد القانون الحقوق الإضافية التي تستفيد منها دور
النشر ومحطات الإذاعة ومنتجو القطاع الموسيقي والأقراص
الدمجة وفنانو المسرح.

قام لبنان كذلك بالمصادقة على عدة اتفاقيات ومواثيق
تتعلق بحقوق المؤلف منها على وجه الخصوص: ميثاق

بيرن للحماية الأدبية وحماية الأعمال الفنية، والميثاق العالمي
لنسخ التابع لليونسكو عام 1952 وميثاق المنظمة الدولية
للملكية الفكرية.

يوجد في لبنان هيئات لحماية حقوق المؤلف مثل جمعية
المؤلفين والملحنين وناشري الموسيقى والموجودة منذ عام 1942
وهي الجمعية الوحيدة ذات الشرعية لتحصيل حقوق المؤلف
على الأراضي اللبنانية. بلغ عدد أعضائها 900 عضواً في عام 2014.
مع ذلك فإن هذا النوع من الهيئات ليس معترفاً به بشكلٍ
كافٍ، وذلك من قبل الفعاليات الثقافية نفسها. يحول نقص
الفعالية والظهور هذا دون إنجاز عمل جاد، وهو أمر لا يمكن
الاستغناء عنه من أجل حسن سير القطاعات الثقافية المختلفة.
وعلى هذا فقد تم رصد عدة حالات لإنتهاك حقوق المؤلف.

استدراكها بطريقة مناسبة.

في الواقع، فإن التوجه الأكبر حالياً هو نحو الفاعلين المحليين بالرغم من الوضع الاقتصادي السيء. أصبح الدعم الخارجي أمراً ضرورياً.

الصناعات الثقافية وحقوق المؤلف

يمثل تعبير اقتصاد المعرفة منذ نهاية القرن الماضي (1992) طوراً جديداً في التاريخ الاقتصادي. شكلت صناعة المعرفة 34% من الناتج المحلي الإجمالي للولايات المتحدة عام 1980، و50% من الناتج المحلي لمجمل منطقة منظمة التعاون والتنمية الاقتصادية في نهاية عقد التسعينات (1990) مقابل 45% في عام 1985. وتشهد هذه النسب نمواً أعلى من الناتج المحلي الإجمالي في معظم البلدان. يشكل القطاع الثقافي جزءاً لا يتجزأ من اقتصاد المعرفة الجديد هذا.

شكل القطاع الاقتصادي للصناعات الثقافية بمجملها مادةً للعديد من الدراسات في العالم منذ ما يقارب العشرة سنوات. تركز هذه الدراسات بشكل أساسي على تحليل القطاعات الثقافية التي تنتج دخلاً اقتصادياً إجمالية بواسطة حقوق المؤلف (أدب، صناعة سينما، موسيقى وتقنيات حديثة).

وعليه نلاحظ تطوراً إيجابياً في هذه الصناعات الثقافية. إذ، فإن حماية الأعمال الثقافية هو تحدٍ اقتصادي حقيقي بالنسبة للقطاع الثقافي.

فضلاً عن ذلك، فقد ارتبطت العديد من الدراسات في لبنان بشكل محدد بالقطاع المرئي والمسموع (أحدث هذه الدراسات هي دراسة مؤسسة لبنان للسينما، عام 2014). تظهر هذه الدراسات على وجه الخصوص التوسع الاقتصادي المعتبر للقطاع منذ 10 سنوات.

بالرغم من وجود هذه الدراسات، يستحيل وضع تقييم تام لأثر القطاع الثقافي بإجماليه على الاقتصاد اللبناني.

في الواقع، لا تعالج هذه الدراسات سوى القطاعات المعنية بحقوق المؤلف وحماية الأعمال الثقافية والتي تمثل معياراً يسهل حسابه كميّاً.

فيما يتعلق بالمتغيرات الاقتصادية الأخرى الخاصة بالثقافة (إيرادات العروض، الدخل الغير مباشر المتأتي من سوق العمل ...)، فإن غياب الإحصائيات لا يتيح إعطاء رقم لمساهمة هذه الصناعات في الاقتصاد الوطني وهو أمر لا غنى عنه لإطلاق أي برنامج تنمية. إلا أن الدراسات الوافية العديدة والمستندة إلى عشرات المقابلات مع المتعهدين الثقافيين أظهرت بشكل سريع دينامية وتنوع مختلف قطاعات الصناعات الإبداعية في لبنان والقدرة الكامنة لتطويرها.

من بين هذه القطاعات، وكما هو مثبت ومعتترف به من قبل اليونسكو، نستطيع أن نذكر التراث، فنون المسرح، الفنون البصرية، الحرف اليدوية، النشر، المرئي والمسموع (إذاعة، تلفزة وسينما)، التصميم (أزياء، جرافيك) والخدمات الإبداعية (هندسة عمارة ودعاية). ويمكننا الحديث كذلك، منذ زمن قريب، عن وسائل الإعلام التفاعلية.

لا يمكن في الوقت الحالي عمل مزاجية حقيقية بين المبادرات الثقافية في لبنان ومشاريع متينة ذات رؤية على المدى الطويل تسمح بالإعتماد على الأنشطة القائمة من أجل تطوير أنشطة جديدة منها. يتعلق الأمر بشكل أساسي بتلبية طلبات آنية وتوفير خدمات تأخذ الطابع التجاري وتقوم بإشباع المصالح الاقتصادية على المدى القصير.

الصناعات الإبداعية وخاصةً في لبنان، كما يشير اسمها، عبارة عن ورش من الحجم الصغير أو المتوسط تُنشأ وتُدار ومُول من قبل أفراد أو فنانين أو فنيين يتوجب عليهم تصدير جزء من إنتاجهم من أجل البقاء. يكون مدراء هذه المشاغل في العادة قد تلقوا تعليمًا مميزاً يمكنهم من

مكانة وسائل الإعلام ودورها

يستفيد القطاع الثقافي بشكل كبير من حرية الرأي التي يبرزها قطاع الإعلام الذي يضمّ كذلك وسائل الإعلام الإلكترونية التي دخلت بكلّ قوّتها على المشهد اللبناني. يحكم قطاع الإذاعة والتلفزيون القانون رقم 382 للعام 1994. وتدرس وزارة الإعلام حالياً إعادة صياغة هذا القانون بما فيه ما يخص وسائل الإعلام الإلكترونية. تعطي وسائل الإعلام، باستثناء الإلكترونية منها، حيزاً ضئيلاً للثقافة. الأسباب التي يتم التذرع بها هي المردود المالي وغياب الجمهور.

بالرغم من أن وسائل الإعلام ملزمة بموجب القانون بتخصيص وقت من بثها للمواضيع الثقافية، فإنه سيكون ضرباً من الوهم أن نتخيل أن الوضع الحالي يمكن أن يتغير. علاوةً على ذلك، تجدر الإشارة إلى أن كثرة المحطات الثقافية الأجنبية والتي يمكن مشاهدتها بسعر زهيد يجعل المنافسة أمراً صعباً لا سيّما فيما يتعلق بجودة البرامج.

تتيح شبكات التواصل الاجتماعي - الناشطة جداً على الصعيد الثقافي- للبنى والفعاليات الثقافية الصغيرة فرصة التوجه بشكل مباشر لجمهورها، وتساهم في سد النقص من خلال إعادة بث البرامج الثقافية، ولكن أيضاً وقبل كل شيء من خلال الترويج للفعاليات والفنانين والمبادرات والنشاطات.

في الواقع، يبدو أن هناك نقصاً كبيراً في الدور الذي تلعبه وسائل الإعلام - التلفزة والإذاعة بشكل أساسي- في إبراز المشاهد الثقافية المختلفة، وهذا يساهم في ضعف معرفة الجمهور اللبناني بالفن المحلي. ثمة حيز قليل للفنانين المحليين والشباب والفن البديل أو الصاعد، والذين يمكنهم الاستفادة بشكل كبير من برامج متعددة في الإذاعة

والتلفزيون التي تطرح المواضيع الثقافية والموسيقية. المفكرة الثقافية هي المجلة الوحيدة اليوم التي تكرّس دورها لترويج الفنون والثقافة.

التمويل

تدخل أنواع مختلفة من التمويل في القطاع الثقافي اللبناني. ونشير هنا إلى أربعة منها هي رعاية محبي الثقافة والدعم الحكومي والرعاية التجارية والتمويل الأجنبي. ويزيد حجم الدعم المقدم من بعض هذه الجهات عن البعض الآخر. لا تزال الثقافة في لبنان مرتبطة بشكل وثيق برعاية الشركات التي تقدّر الثقافة وبالرعاية التجارية. وهكذا فإن وراء أي نجاح ثقافي جهة دعم من محبي الثقافة أو من الرعاة التجاريين، والأمر على هذا الحال منذ زمن بعيد.

تمثل أنواع الدعم هذه حالياً المصدر الرئيسي لتمويل القطاع الثقافي اللبناني. حتى المهرجانات ومع أنها تحظى بتغطية حكومية جزئية من طرف وزارة السياحة، لا تستطيع أن تستغني عن المبادرات الخاصة. لا يمكن حتى الآن وضع تصور لسياسة ثقافية دون مساهمة الجهات الداعمة الخاصة. ولا تدخل الدولة إلا بصفة ثانوية، نظراً للأولويات الأخرى لديها وذلك لعدة سنوات قادمة. ومن هنا تبرز الحاجة إلى الاعتماد على التمويل الخاص.

نلاحظ، وبالرغم من ذلك، أن الجهات الداعمة من محبي الثقافة والرعاة التجاريين هي أقل تطلباً من الناحية الفنية ويريدون للإنتاج الفني الذي يمولونه أن يكون ذا جماهيرية عالية، وهذا مسلك تجاري على حساب المتطلبات الفنية للإبداع.

من ناحية أخرى، فإنه من المهم أن نعترف أن وضع خطة لتنمية الثقافة في لبنان لا يتطلب وجود استثمارات ضخمة وأنّ الإمكانات المالية التي يتمتع بها الرعاة اللبنانيون المحتملون المقيمون في لبنان وكذك في بلاد الإغتراب كبيرة جداً ولم يتم

لا يجب في هذه الأثناء مقاطعة الترفيه الثقافي: البث الدولي لحفلات الأوبرا على مسرح ميتروبوليتان في نيويورك يسلك طريق الترفيه.

دور المهرجانات

تتبع المهرجانات في لبنان لوزارة السياحة التي تساهم في تمويلها. من الصعب إن لم يكن من المستحيل تحديد الربح الإجمالي للمهرجانات، إلا أنه من المحتمل أن يزيد ربح المهرجانات الدولية ثلاث إلى أربع مرات عن الميزانية الإجمالية لوزارة الثقافة.

لا يوجد أي نظام يحكم المفردات المطبقة على المهرجانات في لبنان، حيث يمكن لأي جمعية، بلدية أو رعية أن يكون لها مهرجاناتها الخاص.

بناء على ذلك، تتنوع المهرجانات وتحصل بشكل أساسي في فصل الصيف، حاملة الثقافة إلى خارج بيروت، سواء كانت دولية أو محلية. نلاحظ شغفاً واضحاً لإقامة المهرجانات التي تبتعد كل البعد عن أي محتوى ثقافي ملائم.

يضاف إلى هذه المهرجانات أعياد القرى التي ينظم فيها منذ وقت طويل احتفالات بمناسبة أعياد دينية.

من ناحية أخرى، تجدر الإشارة إلى ندرة المهرجانات الهامة والتي تحظى باهتمام مروجي الإبداع والإنتاج اللبنانيين المحليين من خلال إدراجها على برامجهم، وذلك في الغالب لأسباب مالية. يخشى منظمو المهرجانات تكبد خسائر مالية كبيرة ويدركون النقص الواضح في اهتمام الجمهور اللبناني بالمشهد الفني المحلي، وميلهم للنجوم العالميين الذين يؤمنون للمنظمين بيع عدد أكبر من التذاكر.

التظاهرات الثقافية تكون مجانية. أخيراً، وبما أن العروض المقدمة من قبل القطاع الثقافي ذات تنوع كبير، فإن البعض يفضل الرقص على المسرح والموسيقى على الرسم والسينما على الأدب ... لهذا، فإنه من الملائم التحدث عن "جماهير الثقافة" وليس جمهور الثقافة ذلك أن التجزء كبير جداً.

الترفيه الثقافي

هل حلّ الترفيه الثقافي مكان الثقافة؟ يُطرح هذا السؤال في جميع أنحاء العالم. يذهب البعض إلى القول أنه لم تعد هنالك ثقافة وإما "تسلية". هذا المصطلح الإنجليزي "تسلية" أكثر ملائمة من مصطلح ترفيه. ويذكر هذا المصطلح بالثقافة الإستهلاكية بالتضاد مع الثقافة المعرفية. لقد اجتاحت التسلية الموسيقى والكتاب والسينما، والتلفزيون ... حتى المؤلفين باتوا يقدمون أعمالاً يكيّفونها مع هذه الأشياء المستجدة في الثقافة. في لبنان، التسلية أمر شائع منذ زمن طويل والثقافة المعرفية لم تكن أبداً مهمة إلا لأقلية. هل بُقي على ذلك؟

من غير الملائم حالياً، وخاصةً في إطار الحياة الثقافية اللبنانية، أن نقوم بعمل مناظرة بين الثقافة والترفيه.

في الواقع، إن ضعف الإستثمار من جهة السلطات الحكومية لا يتيح فرصة للقطاع الخاص للمنافسة: فالإنتاج الفني متروك وبشكل متزايد للمنتجين من القطاع الخاص (الذين يديرون الصناعات الموسيقية، السينمائية والنشر).

ويتم تقييم هذا الإنتاج بحسب الطلب في السوق. نحن بصدد عرض ثقافي غزير هدفه الترفيه والتسلية على النقيض من عرض ثقافي ذي متطلبات عالية على صعيد المضمون.

قضية المضمون مطروحة أيضاً: لماذا لا يمكن أن تكون الثقافة مسلية؟

صندوق يدار من قبل ممثلي نقابات الفنانين والحكومة. ترتكز الإشتراكات السنوية على ضريبة قيمتها 2%، تُقتطع من تذاكر جميع العروض ذات الطابع الثقافي والفني، تحوّل من قبل وزارة المالية لإيداعها في الصندوق. تعبّر الكثير من الفعاليات الثقافية عن معاناتهم. وبالرغم من الفرص المتاحة للفنانين، يبقى القطاع محدوداً. وبالتالي فإن الفن لا يمكن أن يعتبر نشاطاً أساسياً للكثير منهم. إذ أنّ عدد كبير من الفاعلين الثقافيين، يمارسون نشاطاً آخر من أجل تأمين احتياجاتهم وتمويل بعض مشاريعهم.

ترتبط هشاشة وضع الفنانين بالفكرة التي يكرسها المجتمع اللبناني عن هذا النوع من الأنشطة. إذ غالباً ما يُعطى عن مهنة الفنان صورة سلبية تجعل الشعب اللبناني لا يعترف بها. لذلك نجد نقصاً في الاعتراف بالفنانين المحليين وبعملهم، مع نقص التشجيع على الإبداع، ونقص الدعم من وزارة الثقافة و وسائل الإعلام المرئي والمسموع خاصة، والتي لا تلعب دوراً في الترويج للمشهد الثقافي اللبناني. بهذا الخصوص، نلاحظ مغادرة العديد من الفنانين البلاد نحو الغرب، سعياً لنشر أعمالهم والحصول على اعتراف معين بهم.

لا يزال البعض منهم مجهولاً على الساحة الفنية اللبنانية.

العرض الثقافي والوصول إليه

تتجلى الحياة الثقافية بعرض ثقافي دائم، مناسب ومتنوع. هذا هو حال بيروت القلب النباض للحياة الثقافية في البلد- والتي توفر لسكانها - علاوةً على إتاحة الوصول للعرض فيما يتعلق بالتنقل وأحياناً دون عوائق مالية، عرضاً ثقافياً منوعاً من وجهة النظر المتعلقة بالأشكال الفنية ومضاعفة عدد المبادرات ومشهد بديل آخذ في التطور.

إلا أنّ تمركز العروض الثقافية في بيروت حصرياً، يولّد خلل

مناطقياً، مقلصاً بذلك عدد الأشخاص المتلقّين للعرض الثقافي. وحتى في حالة بيروت، فكثيراً ما تعجز مسرحية أو حفل موسيقي أو معرض عن الاستمرار إلاّ لأيام قليلة بسبب غياب الجمهور الكافي للعرض. ينعكس تبدد الطاقة الناجم عن هذا الأمر بشكل سلبي على الفعاليات الثقافية التي تتمنى مشاطرة أعمالها مع عدد كبير من الناس. أمّا في باقي المناطق باستثناء بعض المدن المهمة (طرابلس، جونيه... إلخ) فإن العرض الثقافي يبقى محدوداً، موسمياً، هذا إن لم يكن غائباً.

جماهير الثقافة

من المجموع الكلي للسكان، الذي لا يبلغ سوى ثلاثة ملايين نسمة (دون احتساب أولئك الذين تقل أعمارهم عن ست سنوات وأولئك الذين تزيد أعمارهم عن ثمانين سنة)، يمكن أن يقدر عدد الجمهور المعني بالتظاهرات الثقافية بـ 300000 شخص كحد أقصى.

حتى مع هذا الرقم، فإنه من الضروري التحدث عن "جماهير" ما دامت هذه النواة مقسّمة: جغرافياً، لغوياً، اجتماعياً بحسب الفئات العمرية، وبحسب محور الاهتمام.

على الرغم من صغر مساحة لبنان، يعتبر التنقل بين المدن عائقاً جدياً نظراً للإكتظاظ المروري على أطرافها، لا سيّما أثناء ساعات الذروة المتزامنة مع أوقات الأنشطة الثقافية.

كما سبق وأشرنا، فإن انقسام هذا الجمهور الثقافي إلى فئات لغوية- ناطقين بالعربية، ناطقين بالفرنسية، ناطقين بالإنجليزية وناطقين بالأرمنية، يسهم في هذا التجزؤ. يضعف تمثيل الفئة العمرية من 18-25 عام، والتي تسمى "جيل الحرب"، في هذا الجمهور الثقافي الذي تقاطعه بسبب نقص الثقافة العامة الذي تعانيه. يلعب المستوى الاجتماعي كما هو الحال في كل مكان دوراً: تشارك الطبقات الميسورة الحال في الغالب، أكثر من باقي الطبقات، في هذه الحياة الثقافية على الرغم من أن الكثير من

بيروت تتمتع بالغزارة والتنوع وذلك بمعدل خمسة أنشطة جديدة يومياً.

ومن الجدير بالذكر أن الوسط الثقافي اللبناني يتميز أيضاً بتماسك اجتماعي وانساني أكبر من ذلك الذي نراه في مجالات أخرى.

ويُعزى نجاحه إلى أنه يتكوّن من آلاف الفاعلين الموهوبين والكفؤين ويحيط بهم جو متنوع متعدد المعتقدات واللغات. ومع ذلك فإنه، وضمن نفس القطاعات، لا يوجد غالباً سوى مبادرات فردية وشبكات ضيقة من الفاعلين الثقافيين والذين لا يتعاونون بشكل كافٍ فيما بينهم وللأسباب التي يمكن أن نجدها في بلدان أخرى: اجتماعية، سياسية، جمالية، ولكن أيضاً وبالأخص صلات شخصية لكون كل قطاع في لبنان يتألف من عدد صغير جداً من الفاعلين الذين يعرفون بعضهم بعضاً. يضاف إلى ذلك صعوبات تمويل الثقافة لا تنفك تزيد من هذه الظاهرة.

تفرض ملاحظة أخرى نفسها وتتعلق بالمشاركة الضعيفة من قبل السلطات الحكومية. تنبع الحياة الثقافية إذاً وبشكل شبه حصري من القطاع الخاص ولهذا تبقى معتمدة على إرادة الممولين (بنوك، جهات راعية، سفارات، مؤسسات). ويميل هذا الوضع الى مفارقة نقص التعاون والاتصال الذي نشهده في مختلف الأوساط وتظهره غالبية الفعاليات الثقافية.

وضع الفنان

من الواضح أن الفنانين والفعاليات الثقافية لا يتمتعون اليوم بوضع مهني وضمانات اجتماعية حقيقية منصفة بحقوقهم. فقد تمّ التصويت في العام 2012 على قانون يتعلق بصندوق معونة تعاودي (Mutual Aid Fund) للفنانين (القانون رقم 7535 والذي لم يدخل حيز التنفيذ بعد). وهو عبارة عن

يبقى لبنان مشهوداً له بروح المبادرة وابداع أفراد مجتمعه. يتنوّع النشاط الفني بشكل كبير في الوقت الحالي، وي طرح كلّ مجال إشكالياته وتحدياته. يمتلك القطاع الثقافي اللبناني روافعه الخاصة، وقد يكون القطاع الأكثر دفاعاً عن ديناميته وحيويته كما تثبته نشاطاته التي يبلغ عددها 4153 نشاطاً، وفقاً لإحصاء المفكرة الثقافية في عامي 2013 و 2014.

قامت المفكرة الثقافية، والتي تجهد في إبراز كل النشاطات الثقافية، برصد نفس العدد تقريباً في هاتين السنتين الأخيرتين أي 2184 نشاطاً في عام 2013 و 1969 نشاطاً في عام 2014. وتجدر الإشارة إلى أنه لم يتم التّمكن من إبراز بعض الأنشطة إما لأنه تم تنظيمها في اللحظة الأخيرة أو لأنها نُظمت في إطار أندية خاصة (حانات، مقاهي، ملاهي ليلية...).

تأتي أفلام دور الفن في المرتبة الأولى (لم تُؤخذ الأفلام التجارية بعين الاعتبار) حيث تم عرض 699 فيلماً في العام 2014 (693 في العام 2013) في إطار مهرجانات وفي أندية سينمائية. ومن المرجح أن تحافظ السينما على مكانتها إذا ما أضفنا الأفلام التجارية. تأتي الموسيقى في المرتبة الثانية حيث أُقيم 454 حفلاً موسيقياً في العام 2014 مقابل 394 حفلاً في العام 2013. تشكل الموسيقى الكلاسيكية خياراً مفضلاً لدى الجمهور حيث أُقيم 182 حفلاً في العام 2014، ويعود الفضل بشكل أساسي في ذلك للمعهد الوطني العالي للموسيقى. ولكن وكما هو الحال بالنسبة للأفلام فإن هذه الأرقام تزداد إذا أضفنا إليها الأنشطة الموسيقية التي تقام داخل العشرات من الحانات، المقاهي والملاهي الليلية.

تقوم صالات العرض والفضاءات الفنية والتي يزداد عددها عاماً بعد عام بتنظيم معدل معرض واحد يومياً وقد وصل عدد هذه المعارض إلى 431 معرضاً في العام 2014. يأتي بعد ذلك المسرح والعروض الأدائية بواقع 127 فعالية في العام 2014، وبعد المسرح يأتي الرقص بواقع 35 فعالية ومن ثم المهرجانات بواقع 49 مهرجاناً. وهكذا فإن الحياة الثقافية في لبنان، وخاصة في

الحياة الثقافية (الفنانون، العرض، الجماهير) والتمويل

التعبير، وتحظى بالتقدير من قبل الجميع.

وبفضل هذين العاملين (وجود ثلاث لغات وحرية التعبير)، تمتع لبنان عبر الزمن بضخامة إنتاجه الثقافي المتعدد والمتنوع. علاوةً على ذلك، في حين أن التنوع الثقافي من الممكن أن يكون مصدراً للصراعات السياسية وفي بعض الحالات للصراعات الدينية، في بلد ما زالت الثقافة المدنية فيه بعيدةً عن الانتشار، يبقى التنوع الثقافي مصدر ثراء ولُحمة في مجال الإنتاج الثقافي والفني. يبقى مع ذلك سؤال: كيف يمكننا المحافظة على هذه الناحية الإيجابية للتنوع الثقافي في لبنان وتطويرها؟

الحياة الثقافية اللبنانية

ارتسمت الحياة الثقافية في لبنان على إيقاع الأحداث التي توالى مع الزمن.

أبصرت الكثير من التيارات الفنية النور في مختلف الفروع، وازدهرت متيحة المجال لتيارات أخرى بحسب الأوضاع السياسية والاقتصادية والاجتماعية. أحدثت الحرب الأهلية والتي دامت خمسة عشر عاماً هزّة كبيرة في القطاع الثقافي، رافقها مغادرة الكثير من الفنانين وإغلاق عدد من المنشآت الثقافية. نتج عن هذه الحرب الطويلة أيضاً، وخاصة بعد تقليص ساعات الدوام المدرسي، منع المدارس من أداء دورها الإستهلاكي في الثقافة، ما أدّى إلى إنشاء جيل ذي ثقافة عامة متواضعة ومحدودة الاهتمام في مجال الفنون.

أدّى السلام لاحقاً إلى نهضة في مختلف المجالات الثقافية والفنية وكانت المواضيع المطروحة تتعلق غالباً بالماضي المأساوي وتباعيته على المجتمع.

وبناء على ذلك، فقد تبين أن الحياة الثقافية تأرجحت بين فترات نشاط متباينة بين نمو الإبداع وسوق فنية مزدهرة وتضاعف عدد التظاهرات الثقافية من جهة، وبين خيبة الأمل من جهة أخرى. وكل ذلك بحسب الوضع السياسي والأمني. مع ذلك

التراث والتنوع الثقافي

لأنّ لبنان متنوع ثقافياً ودينياً (18 طائفة)، فهو يمتلك تراثاً ثقافياً غنياً. هذا البلد الذي جذب وما زال يجذب عدداً كبيراً من المفكرين والفنانين من الشرق والغرب سواء كانوا هاربين من بلدهم الأم (أرمينيا، فلسطين، العراق، سوريا ... إلخ) أو اختاروا الاستقرار في لبنان. لطالما كانت بلاد الأرز على اتصال دائم بالثقافات الأخرى من خلال السكان الذين عاشوا على أرضه.

علاوةً على ذلك، تلعب التأثيرات الفرنكوفونية والإنجلوفونية دوراً مهماً في تاريخ المجتمع اللبناني وفي الممارسات الثقافية. تبين نتيجةً لذلك، أن شريحة محدودة من اللبنانيين تنطق العربية، الفرنسية والانجليزية. إلّا أن هذه الشريحة، وعلى الرغم من ذلك، تبقى من الأكثر نشاطاً في شتى المجالات. إذ أن معظم الفعاليات الثقافية متمكنة من عدة لغات، ما يجعل من البلد محوراً مفضلاً على الصعيد الدولي. إلّا أن تعددية اللغات هذه أدّت إلى تقسيم السكان: الناطقون بالعربية والذين يشكلون أغلبية السكان وهم حاضرون في كل مكان على رقعة الدولة لا سيما خارج بيروت، الناطقون بالفرنسية والذين شكلوا في الماضي الطبقة المثقفة في البلد لكن تأثيرهم يتعرض اليوم لمنافسة من قبل الشباب والذين يتبنون بشكل متزايد اللغة الانجليزية.

على الرغم من ذلك، إنّ تحدّث ثلاث لغات يشكل مصدر غنى يجب المحافظة عليه لأنه يلعب دوراً في توسّع الثقافة في لبنان.

بشكل عام، يعتبر لبنان نقطة التقاء استراتيجية في المجال الثقافي، فهو أحد بلدان الشرق الأوسط التي تصون حرية



تمت ترجمة هذه الدراسة بدعم من الاتحاد الأوروبي. تتحمل وحدة الدعم التقني في برنامج ثقافة ميد مسؤولية محتوى هذه الدراسة إذ تعكس هذه الدراسة رأي الخبراء الذين يساهمون في النص ولا يمكن اعتبارها بأي حال انعكاساً لموقف المفوضية الأوروبية.



القّطاع الثقافي في لبنان
بحلول عام ٢٠٢٠

واقع القطاع الثقافي في لبنان





يوافق العام 2020 الذكرى المئوية لقيام لبنان. وفي هذه المناسبة تسعى المفكرة الثقافية لوضع رؤية للقطاع الثقافي في لبنان، يمكن أن تُترجم عبر تحديد سياسة ثقافية حقيقية تكون على مستوى الحدث.

تعتبر المفكرة الثقافية وكذلك الفعاليات المختلفة نواة الحياة الثقافية اللبنانية، وهي تسعى أن يحافظ لبنان على حضوره الثقافي، وكذلك وفوق كل شيء مطوراً له.

يهدف هذا المسعى، بالرغم من اضطراب المنطقة والصعوبات التي يتوجب على البلد مواجهتها، إلى مواصلة جهود القطاع الثقافي لتحسين التنوع والدينامية اللذين برهننا لبنان على تمتعه بهما.

إنّ هذا المشروع دعوة موجهة لأولئك الذين يرغبون في الإسهام في وضع تصور للبنان ثقافي بحلول العام 2020، نظراً لكونهم معنيين بالقطاع الثقافي.

إدراكاً منها للطاقة الكامنة في مختلف قطاعات الثقافة واقتناعاً منها بحاجتها للإزدهار، تمكّنت المفكرة الثقافية من إجراء هذا التقييم للوضع الراهن والذي يمثّل شهادة حقيقية على معرفتها الخاصة وخبرتها في هذا القطاع ومستندةً كذلك إلى استشارات ميدانية لعدد كبير من الفنانين، والفعاليات الثقافية وأساتذة جامعيين ومفكرين مؤهلين للإجابة على الأسئلة الجوهرية: ماذا نستطيع أن نفعل؟ لمن؟ لماذا؟ مع من وكيف؟

ما ينقصنا اليوم وبشكل كبير، رؤية سياسية ثقافية تتوحد حولها جميع الجهود ورؤية تضمّ أهداف ومصالح مشتركة للجميع، كي لا يتم تجاهل أي مبادرة وألاً يذهب الكثير من الجهود المبذولة هباءً.

لا تميل هذه الدراسة فقط إلى وضع معالم للتفكير والتأمل في القطاع الثقافي، وإنما تتعدى ذلك لتشمل في المقام الأول التعلم من دروس الماضي بهدف اقتراح خطة عمل للقطاع الثقافي في لبنان.

يمكن توحيد الفعاليات الثقافية اللبنانية حول رؤية مشتركة للعام 2020، من خلال توصيات محددة تصيغها المفكرة الثقافية والمساهمين فيها، وذلك بدعوتهم للعمل معاً في نفس الاتجاه حول أفكار وتصورات واضحة يتم إعدادها بشكل استراتيجي وباهتمام فيما يتعلق بالتنوع الفني وروح التعاون والتجديد والأصالة.

من الضروري إذاً التعامل مع خطر انتقال الفعاليات الثقافية إلى الخارج إذا لم توفر لهم رؤية مستقبلية. يبقى تحديد رؤية للثقافة أمراً أساسياً بالنسبة للشباب الذين لا يحملون إلا بترك البلد، خصوصاً بالنسبة للمناطق التي تعاني من تصحر ثقافي بعيداً عن تركز الثقافة في بيروت وبالنسبة لآلاف الفعاليات الثقافية المعنية بالحفاظ على الثقافة كقطاع حيّ وواعد.



تعزيز الثقافة، هو هدف ورسالة المفكرة الثقافية، سبب وجودها ومهمتها الأولى والأخيرة. تعمل المفكرة الثقافية، بنسختها الورقية والالكترونية، على تنمية الحياة الثقافية في لبنان، وذلك منذ نشأتها عام 1994. تأسست المفكرة الثقافية بعد انتهاء الحرب اللبنانية، لتعكس تالياً انتعاش الحياة الثقافية في البلد. فكانت ولا تزال المبادرة الثقافية الأولى والوحيدة المعنية في تعزيز دور الثقافة وتوسعها، في لبنان والعالم العربي. انطلقت المفكرة متسلّحة بالرؤية المستقبلية، فتمكنت من حجز مكانة رائدة لها في القطاع الثقافي، لتصبح تالياً مرجعية قطاع الإعلام الثقافي اللبناني. كما يعتبر موقع المفكرة www.agendaculturel.com، فريداً من نوعه في لبنان والعالم العربي وذو أهمية إقليمية ودولية، كونه يحوي الأنشطة والفعاليات الثقافية اللبنانية في لبنان والخارج. المفكرة مجلة ثقافية بحدّ ذاتها، تقدّم خيارات واسعة من المعلومات والنشاطات الثقافية يومياً. هذا ويوفر الموقع كذلك، دليلين ثقافيين متاحين مجاناً: الأول للفنانين (1800+) والثاني للمنظمات الثقافية (700+).

للمفكرة الثقافية نشاطات متنوّعة تشمل تنظيم الأنشطة الثقافية ودراسة القطاع الثقافي. يعتبر هذا العمل خير مثال على ذلك، نتمنى أن ينال إعجابكم.

المحتويات

واقع القطاع الثقافي في لبنان	٦
الحياة الثقافية (الفنانون، المعارض، الجمهور والتمويل)	٨
الحكومة والتشريع	١٥
التعاون والبعد الدولي	٢٠
التعليم والتأهيل	٢٣
التوصيات	٢٦
الإطار المؤسسي والتشريعي	٢٨
رؤية ورسالة الثقافة في لبنان	٢٩
الترويج للثقافة	٣٠
تعريف واستخدام ممتلكات لبنان الثقافية	٣٢

عالم الثقافة في لبنان بحلول ٢٠٢٠

دراسة من اعداد المفكرة الثقافية Agenda Culturel

فريق العمل

اميل نصر
راغده طويلة
سيليا حساني
فلورانس بيلند
مارتن باشول
جولي بيز
سيسيل مسعود
اماندا عبدالله مختار
ليندا ناهض
تمارا زيتوني (التصميم الغرافيكي)

بشراكة

RAM ROBERT A. MATTA
Association Arts & Culture

وزارة الثقافة
Ministère de la Culture

بدعم من

اللجنة الوطنية اللبنانية لليونسكو / مؤسسة الصفدي



اللجنة الوطنية اللبنانية لليونسكو
Commission nationale libanaise
pour l'UNESCO
Lebanese National Commission
for UNESCO



الاجندة الثقافية

مرسال ش.م.ل.

شارع كليمنصو، بناية مكتبي، B.P. ١٦٦ ٣٣٤، بيروت، لبنان

رقم الهاتف: +٩٦١ ١ ٩٦١ ٢٤٣/٣٦٩٢٤٢

www.agendaculturel.com :: info@agendaculturel.com

Twitter : CulturalAgenda :: Facebook : AgendaCultureLB :: Instagram : CulturalAgenda ::

عالم الثقافة في لبنان بحلول ٢٠٢٠

دراسة من اعداد المفكرة الثقافية Agenda Culturel